

ARCHIVES NATIONALES (Paris)

F/20

STATISTIQUE

Répertoire numérique par Yvette ISSELIN

2010

Table des matières

FICHE DESCRIPTIVE.....	3
RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE.....	6
REGISTRES.....	7
CARTONS.....	12
.....	61
INDEX.....	69

FICHE DESCRIPTIVE

Intitulé : STATISTIQUE.

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement.

Dates extrêmes : 1786-1911 (les dates de la plupart des documents sont comprises entre la Révolution et le Second Empire).

Importance matérielle : 103 m.l. (840 articles).

Conditions d'accès : librement communicable, sous réserve des restrictions apportées par l'état matériel des documents.

Noms des producteurs :

A/ Producteurs principaux :

Ministère de l'Intérieur, bureau de statistique (an IX-1812) ; ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics (dénominations variant selon les époques), bureau des archives commerciales et de statistique générale prenant le nom en 1840 de bureau ou division de la statistique générale de France (1833-1906) ; ministère du Travail, bureau ou service de la statistique générale de la France (1906-1911).

B/ Autres producteurs :

Comité de division ; commission d'agriculture et des arts ; commission des subsistances et des approvisionnements ; ministère de l'Intérieur, divers services, plus particulièrement le bureau d'administration générale, rattaché généralement à la 1^{ère} division, et la section ou bureau d'agriculture.

Histoire des producteurs :

Les documents si divers, composant la sous-série, auraient pu aussi bien trouver place dans telle ou telle autre des sous-séries de F. Leur groupement en une sous-série spéciale provient de ce qu'ils émanent en grande partie d'un même organisme, le bureau de la statistique, existant au ministère de l'Intérieur de l'an IX à 1812, et le bureau de la statistique générale de la France, créé en 1833 au ministère du Commerce.

Le bureau de la statistique fut organisé en l'an IX par Chaptal, alors ministre de l'Intérieur, et rattaché peu après au secrétariat général de son département. Dès l'an VIII, on rencontre de la correspondance et des circulaires portant la mention imprimée « Statistique de la République » avec une note : « tout ce qui a rapport à la statistique de la République doit être adressé au Ministre seul ». Le bureau fut aussi appelé en 1806-1807 « Bureau d'administration générale de la statistique » et « Bureau des informations administratives et de la statistique ».

L'arrêté d'organisation des bureaux du ministère de l'Intérieur, en date du 1^{er} septembre 1812, attribua expressément à divers bureaux les statistiques particulières concernant leurs attributions respectives et supprima de fait le bureau de la statistique, dont les papiers furent récupérés en grande partie par la 2^e division, section d'agriculture, qui acheva aussi la plupart des enquêtes en cours.

C'est au ministère du Commerce que fut reconstitué, sous la Monarchie de Juillet, un bureau de la statistique. On se contenta, tout d'abord, d'étendre les attributions du 2^e bureau du secrétariat général du Conseil supérieur du commerce. Après avoir porté les noms d' « Archives commerciales » (*Almanach* de 1832) puis d'« Archives commerciales et statistique générale » (*Almanach* de 1835), ce bureau devint le 2^e bureau de la direction du commerce extérieur sous le titre « Archives des documents français et statistique générale du Royaume » (*Almanach* de 1837). Il fut peu après distrait de la direction du commerce extérieur et prit le nom de « bureau de la statistique générale de France », placé sous l'autorité immédiate du ministre (*Almanach* de 1840). Par la suite, il fut successivement rattaché à la division du secrétariat général, du personnel central et de la statistique (*Almanach* de 1871-1872), au secrétariat général (*Almanach* de 1873), à la direction de la comptabilité centrale et de la statistique (*Almanach* de 1875), à la direction du secrétariat et de la comptabilité (*Almanach* de 1880), à la direction de la comptabilité et de la statistique (*Almanach* de 1887-1888), puis à la direction de l'office du travail, créée au ministère du Commerce (*Almanach* de 1892) et enfin à la direction du travail (*Almanach* de 1899).

Après la création, par décret du 25 octobre 1906, du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, le bureau de la statistique générale devint le 2^e bureau de la direction du travail. Un décret du 1^{er} novembre 1910 plaça le service de la statistique générale de la France, géré par un directeur, sous l'autorité immédiate du ministre du Travail et de la Prévoyance sociale.

Figurent aussi, dans cette sous-série, des documents concernant la démographie (dénombrements, recensements, mouvement de la population, etc.) émanant du Comité de division (1792-1795) et du bureau d'administration générale, rattaché généralement à la 1^{ère} division du ministère de l'Intérieur (dénominations variant selon les périodes) qui, depuis sa création, était chargé de la confection des tableaux de population (ceci, même durant les périodes où existaient le bureau de la statistique de l'an IX à 1812 et le bureau de la statistique générale de France créé sous la Monarchie de Juillet).

Histoire de la conservation :

La sous série a été constituée :

- de documents provenant de tris (classés par département, pour une période allant de l'Ancien Régime à 1840).
- de versements du ministère de l'Intérieur d'avril et mai 1811 (série intitulée « agriculture, économie rurale »), du 23 mars 1816 (bureau d'agriculture), du 12 septembre 1817 (bureau d'administration générale), de juillet 1822 (papiers du bureau de la statistique), du 9 juillet 1823 (bureau d'administration générale), des 30, 31 juillet et 1^{er} août 1827 (direction de l'administration générale des haras, de l'agriculture, des subsistances, du commerce et des arts et manufactures), du 5 septembre 1832, des 10 et 11 juillet 1835 (bureau d'administration générale), du 11 septembre 1848, du 17 mars 1863 (division du secrétariat), des 20 février et 22 mars 1865 et du 28 avril 1876.
- de versements du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, du 15 décembre 1862 (« Statistique générale »), du 16 mai 1863, du 20 juin 1864, du 30 novembre 1865, des 23 juin et 23 juillet 1866 (division de la statistique générale de la France) et du 17 janvier 1867 (bureau de la statistique générale de la France).
- de versements du ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, du 14 mars 1901 et 27 mai 1905.

Présentation du contenu :

Les dates de la plupart des documents sont comprises entre la Révolution et le Second Empire. Cependant certains d'entre eux remontent à l'Ancien Régime ou s'y rapportent. D'autres, concernant presque tous la population, vont jusqu'au début du xx^e siècle.

Les documents composant la sous-série intéressent essentiellement la démographie (dénombrements, recensements et mouvement de la population), l'agriculture (produits agricoles, élevage, meunerie, viticulture, forêts, marais et étangs), l'industrie (salines, brasseries), les travaux publics (routes, ponts, chemins de fer, navigation, ports), les finances (contributions, mutations, octrois, patentes, caisses d'épargne), la justice (prisons, bagnes), l'instruction publique, les cultes, les établissements d'assistance (hôpitaux, asiles, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété), le mouvement des prix, des salaires et des faillites, les sinistres (incendies, épizooties, grêle, inondations), les observations météorologiques.

Sources complémentaires :

- Autre(s) partie(s) du même fonds :

Archives nationales (Paris) : F/1/c III (Esprit public) ; F/1/c V (Conseils généraux : série départementale) ; F/10 (Agriculture) ; F/11 (Subsistances) ; F/12 (Commerce et industrie) ; F/14 (Travaux publics) ; F/17/1209 (Instruction publique) ; F/19/11004 à 11006 (Cultes).

Bibliothèque nationale de France : Ouvrages imprimés et papiers Duquesnoy, Duvillard et Coquebert de Montbret.

Bibliothèque municipale de Rouen (Seine-Maritime) : Fonds Coquebert de Montbret.

- Archives d'autres producteurs en relation :

Archives nationales (Paris) : D/IV/bis (Comité de division) ; F/1 (Ministère de l'Intérieur, Administration générale) ; F/10 (Agriculture) ; F/11 (Subsistances) ; F/12 (Commerce et industrie).

Archives départementales : Série L (Administration et tribunaux révolutionnaires) ; série M (Administration générale et économie).

- Sources complémentaires sur le plan documentaire :

Archives nationales (Paris) : F (toutes sous-séries) ; AD (archives imprimées).

Bibliothèque de la Direction générale de l'Insee : publications notamment de la Statistique générale de la France.

Bibliographie sommaire :

- BIRABEN (Jean-Noël), « La Statistique de population sous le Consulat et l'Empire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XVII – janvier-mars 1970. Paris, Armand Colin, 1970.
- GILLE (Bertrand), *Les Sources statistiques de l'histoire de France : des enquêtes du XVII^e siècle à 1870*. Genève, Librairie Droz, 1980.
- ILLAIRE (Martine), *Énergie et subsistances : enquêtes sur les moulins à blé, an II-1809. Inventaire des articles F/20/290 à 296, F/10/226 et 310*. Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998.
- LE MÉE (René), *La Statistique générale de la France de 1833 à 1870 : étude suivie de notes concernant l'édition sur microfilm*. Paris, S.I.M., 1975.
- REINHARD (N.), « Étude de la population pendant la Révolution et l'Empire », dans *Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution française*, années 1959-1960.
- SAINT-LÉGER (A. de), *Les Mémoires statistiques des départements pendant le Consulat, le Directoire et l'Empire*. Besançon, Impr. Jacques et Demontrond, 1919.

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

REGISTRES

- F/20/1*-6*** Bureau de la statistique.— Enregistrement de la correspondance générale, des ouvrages et autres imprimés. An IX-1808.
- F/20/1*-2* Transcription de lettres adressées aux préfets, à des particuliers, à d'autres ministères et autorités constituées, relativement aux états de population, aux mémoires statistiques et autres branches de la statistique (ordre chronologique). 1^{er} frimaire an IX-3 brumaire an XII.
- F/20/3* Enregistrement du courrier reçu des préfets (ordre alphabétique des départements). An XI-an XII.
- F/20/4* Enregistrement par département de l'objet des lettres reçues et des réponses données (ordre alphabétique des départements). An X-an XII.
- F/20/5* Résumé des renseignements fournis par les préfets sur la rédaction des mémoires statistiques, avec indication de références d'ouvrages et d'articles remontant parfois à l'Ancien Régime (ordre alphabétique des départements). [1806-1808].
- F/20/6* Tableaux imprimés de la division de la France en 11 régions. S.d.
- F/20/7/1*-8/2*** Mélanges se rapportant à la statistique et à la population de l'ancienne généralité de Dijon. 1786-1788 et s.d.
- F/20/7/1*-2* « États de situation des communautés de la généralité de Dijon pour les années 1784 à 1788 (ordre alphabétique des communes dont les noms commencent par les lettres A et B). S.d.
- F/20/7/1*. Agencourt à Belan.
- F/20/7/2*. Bellefond à Buxières.
- F/20/8/1* Autres tableaux réunis dans un même volume : « Tableau général de la situation des villes de Bourgogne, Bresse, Dombes, Bugey et Gex » (s.d.) ; « Intendance de Bourgogne, extrait du registre des baux et accensements des communautés, subdélégation de Saint-Jean-de-Lône » (s.d.) ; « Intendance de Bourgogne, résultat général de l'état de dénombrement par bailliages et par lieues quarrées des individus de différents âges existant au 1^{er} juin 1786 dans les duché de Bourgogne, comtés et pays adjacents et les provinces de Bresse et Dombes, Bugey et Gex composant la généralité de Dijon » (1786) ; « Généralité de Dijon, état des chevaux et poulains de tous sexes et de toutes tailles au 1^{er} juillet 1788 » (s.d.). 1786, et s.d.
- F/20/8/2* Mémoires sur la situation topographique et économique de chacune des communes des bailliages d'Autun, Montcenis, Bourbon-Lancy, Semur-en-Brionnais, Charolles, Châtillon et Semur-en-Auxois (ordre alphabétique des communes à l'intérieur de chaque bailliage). S.d.
- F/20/9*-11*** « Tableau général de la statistique » pour l'an IX, indiquant pour chaque département, le nombre des naissances, décès et mariages, le nombre des hospices et malades, le prix du myriagramme de blé, les impositions foncière et nobiliaire, le produit de l'octroi, le nombre des procès civils et criminels, le nombre des détenus dans les prisons et dans les dépôts de mendicité (ordre alphabétique des départements par registre). S.d.
- F/20/9* Messidor an IX à fructidor an IX.
- F/20/10* Vendémiaire an IX à frimaire an IX.

F/20/11* Nivôse an IX à ventôse an IX.

F/20/12* « État de situation des départements » pour l'an X, indiquant, par département, les observations météorologiques, le nombre des hospices et de leurs occupants, le nombre des hôpitaux et malades, le nombre des dépôts de mendicité et de leurs occupants, le nombre des procès civils et criminels, le nombre des prisons et détenus, le prix du myriagramme de blé, le produit de l'octroi et contributions. S.d.

F/20/13* Population de Livourne : tableau établi par le maire de Livourne, de la population existante de 1694 à 1809 pour les orthodoxes, hétérodoxes et juifs, indiquant, par année, le nombre des maisons, des familles, des garçons, des filles, des mariés, des filles publiques, des troupes de terre et de mer, des forçats, des marins et étrangers dans le port, du total de population, des mariages, des naissances et des décès ; tableau de la « description détaillée des maladies qui ont régné dans les années 1789 à 1807 » : « première classation [classification] du nombre des morts selon la qualité de leurs maladies » et « seconde classation [classification] du nombre des morts selon la série des différents âges ». 18 juin 1811.

F/20/14/1*-21* « Dénombrement et population des départements » (copie des états fournis au Comité de division en l'an III) : tableaux récapitulatifs par département et district, indiquant pour la partie « dénombrement » les noms des cantons et municipalités, l'indication des villes, des bourgs, du nombre des paroisses, des jours de foire et marché, et pour la partie « population » la population des villes, bourgs et municipalités, le nombre des naissances, mariages et décès pour 1792, le nombre des assemblées primaires, des votants, des électeurs, la population par canton et des observations (ordre alphabétique des départements sauf pour les départements annexés regroupés dans le registre 21). S.d.

F/20/14/1* Ain à Ardennes.

F/20/14/2* Ariège à Cantal.

F/20/15/1* Charente à Côtes-du-Nord.

F/20/15/2* Creuse à Eure-et-Loir.

F/20/16* Finistère à Loire (Haute-).

F/20/17* Loire-Inférieure à Meuse.

F/20/18* Morbihan à Pyrénées (Basses-).

F/20/19* Pyrénées (Hautes-) à Seine-et-Marne.

F/20/20* Seine-et-Oise à Yonne.

F/20/21* Départements annexés (Alpes-Maritimes, Dyle, Escaut, Forêts, Jemmapes, Lys, Meuse-Inférieure, Mont-Blanc, Mont-Terrible, Nèthes [Deux-] et Ourthe).

F/20/22*-26* « Population de la République française » : relevés mensuels du mouvement de la population de vendémiaire à pluviôse an VII en exécution d'une circulaire du ministère de l'Intérieur du 15 fructidor an VI. S.d.

F/20/22* Vendémiaire an VII.

- F/20/23* Brumaire an VII.
- F/20/24* Frimaire an VII.
- F/20/25* Nivôse an VII.
- F/20/26* Pluviôse an VII.
- F/20/27*-28*** Rapport de la population générale aux naissances, aux décès et aux mariages, pour l'an VIII, IX, X, XI et XII, en exécution des circulaires du ministre de l'Intérieur du 30 fructidor an X, 30 germinal an XI et 28 floréal an XII. 1806 et s.d.
- F/20/27* Tableaux de population résultant des états transmis par 30 préfets de départements désignés par la circulaire du 30 fructidor an X (circulaire transcrite en tête du registre) leur demandant de choisir quelques communes par département devant porter au total sur une population d'environ 50 000 individus (avec indication du nombre d'individus existant au 1^{er} vendémiaire an XI, du nombre des naissances, décès et mariages pour l'an VIII à l'an X et des rapports de la population générale aux naissances, décès, mariages pour l'an VIII à l'an X). S.d.
- F/20/28* Tableaux récapitulatifs par département d'après les informations transmises par les préfets concernés par les circulaires du 30 fructidor an X, 30 germinal an XI et 28 floréal an XII (voir avant-propos en tête du registre), pour l'an VIII, IX, X, XI et XII, et pièces annexes. 1806 et s.d.
- F/20/29*** « Mouvement de la population des départements » pour l'an X : tableaux récapitulatifs par département indiquant le nombre des naissances par sexe, le nombre des décès par tranche d'âges, le nombre des mariages et des observations. S.d.
- F/20/30*** « Dénombrement de la population des départements de la République de l'an VIII et IX » : tableaux récapitulatifs par département indiquant le nombre des arrondissements, le nombre des communes, des hommes mariés ou veufs, des femmes mariées ou veuves, des garçons et filles de tout âge, des défenseurs de la patrie et le total de la population, avec précision du mouvement de la population pour des années allant, selon les départements, de 1778 à 1808. S.d.
- F/20/31*** Recensement général de la population de la France par arrondissement au 1^{er} janvier 1806 : tableaux récapitulatifs par département indiquant par arrondissement, le nombre de garçons, de filles, d'hommes mariés, de femmes mariées, de veufs, de veuves et de militaires sous les drapeaux. 1806.
- F/20/32*-33*** « Division administrative et population des départements par commune, canton et arrondissement au 1^{er} janvier 1806 » : tableaux récapitulatifs par département indiquant par arrondissement, canton et commune, le nombre des garçons, des filles, des hommes mariés, des femmes mariées, des veufs, des veuves, des militaires aux armées. 1806-1807.
- F/20/32* Départements Ain, Aisne, Alpes (Basses-), Alpes (Hautes-), Apennins, Ardèche, Ariège, Arno (année 1809 et non 1806), Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Creuse, Doire, Dordogne, Drôme, Dyle, Elbe (Isle d'), Escaut, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Forêts, Gard, Garonne (Haute-), Gênes, Gers.

F/20/33* Départements Allier, Côte-d'Or (voir après Doubs), Doubs, Gironde, Golo, Ille-et-Vilaine, Indre, Léman, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire (voir entre Mont-Blanc et Mont-Tonnerre), Mont-Blanc, Mont-Tonnerre, Nord, Oise, Ombrone (au 15 mars, année 1809), Pas-de-Calais, Pyrénées (Hautes-), Rhône, Roër, Seine-Inférieure, Vendée, Vosges, Yonne.

F/20/34-100/9* « Mouvement de la population » en exécution des circulaires du 26 février 1872, 10 octobre 1885, 12 décembre 1888, 22 décembre 1890 et 24 novembre 1892 : tableaux puis états récapitulatifs par département pour les années 1874-1875, 1885 et 1888-1896, par arrondissement pour les années 1888-1893 et 1896, par canton pour les années 1890 et 1891. 1875-1897.

F/20/34-45 Tableaux puis états récapitulatifs par département (tableaux B pour les années 1874-1875 et 1885, et états n° 2 pour les années 1888 à 1896), établis par les préfets (ordre alphabétique des départements par année). 1875-1897.

F/20/34. Année 1874.

F/20/35. Année 1875.

F/20/36*. Année 1885.

F/20/37*. Année 1888.

F/20/38*. Année 1889.

F/20/39*. Année 1890.

F/20/40*. Année 1891.

F/21/41*. Année 1892.

F/21/42*. Année 1893.

F/21/43. Année 1894.

F/21/44. Année 1895.

F/21/45. Année 1896.

F/20/46*-66 États récapitulatifs par arrondissement (n° 2) établis par les préfets pour les années 1888 à 1893 et 1896 (ordre alphabétique des départements par année). 1889-1897.

F/20/46*-48*. Année 1888.

F/20/46*. Ain à Eure-et-Loir.

F/20/47*. Finistère à Nièvre.

F/20/48*. Nord à Yonne.

F/20/49*-51*. Année 1889.

F/20/49*. Ain à Eure-et-Loir.

F/20/50*. Finistère à Nièvre.

F/20/51*. Nord à Yonne.

F/20/52*-54*. Année 1890.

F/20/52*. Ain à Eure-et-Loir.

F/20/53*. Finistère à Nièvre.

F/20/54*. Nord à Yonne.

F/20/55*-57*. Année 1891.

F/20/55*. Ain à Eure-et-Loir.

F/20/56*. Finistère à Nièvre.

F/20/57*. Nord à Yonne.

F/20/58*-60*. Année 1892.

F/20/58*. Ain à Eure-et-Loir.

F/20/59*. Finistère à Nièvre.

F/20/60*. Nord à Yonne.

F/20/61*-63*. Année 1893.

F/20/61*. Ain à Eure-et-Loir.

F/20/62*. Finistère à Nièvre.

F/20/63*. Nord à Yonne.

F/20/64-66. Année 1896.

F/20/64. Ain à Eure-et-Loir.

F/20/65. Finistère à Nièvre.

F/20/66. Nord à Yonne.

F/20/67*-100/9* États récapitulatifs par canton (n° 2bis) établis par les préfets pour les années 1890 et 1891 (ordre alphabétique des départements par année). 1891-1892.

F/20/67*-86*. Année 1890.

F/20/67*. Ain à Alpes (Basses-).

F/20/68*. Alpes (Hautes-) à Ardennes.

F/20/69*. Bouches-du-Rhône à Charente.

F/20/70*. Côtes-du Nord à Dordogne.

F/20/71*. Doubs à Eure-et-Loir.

F/20/72*. Gard à Gers.

F/20/73*. Gironde à Indre.

F/20/74*. Indre-et-Loire à Landes.

F/20/75*. Loir-et-Cher à Loire-Inférieure.

F/20/76*. Loiret à Lozère.

F/20/77*. Maine-et-Loire à Marne (Haute).

F/20/78*. Mayenne à Morbihan.

F/20/79*. Nièvre à Orne.

F/20/80*. Pas-de-Calais à Pyrénées (Hautes-).

F/20/81*. Pyrénées-Orientales à Saône (Haute-).

F/20/82*. Saône-et-Loire à Savoie (Haute-).

F/20/83*. Seine à Seine-et-Oise.

F/20/84*. Sèvres (Deux-) à Tarn-et-Garonne.

F/20/85*. Var à Vienne.

F/20/86*. Vienne (Haute-) à Yonne.

F/20/87* à 100/9*. Année 1891.

F/20/87*. Ain à Alpes (Basses-).

F/20/88*. Alpes (Hautes-) à Ardennes.

F/20/89*. Ariège à Aveyron.
F/20/90*. Bouches-du-Rhône à Charente.
F/20/91*. Charente-Inférieure à Corse.
F/20/92*. Côte-d'Or à Dordogne.
F/20/93*. Doubs à Eure-et-Loir.
F/20/94*. Finistère à Gers.
F/20/95*. Gironde à Indre.
F/20/96*. Indre-et-Loire à Landes.
F/20/97*. Loir-et-Cher à Loire-Inférieure.
F/20/98*. Loiret à Lozère.
F/20/99*. Maine-et-Loire à Marne (Haute-).
F/20/100/1*. Mayenne à Morbihan.
F/20/100/2*. Nièvre à Orne (manque le département du Nord).
F/20/100/3*. Pas-de-Calais à Pyrénées (Hautes-).
F/20/100/4*. Pyrénées-Orientales à Saône (Haute-).
F/20/100/5*. Saône-et-Loire à Savoie (Haute-).
F/20/100/6*. Seine à Seine-et-Oise.
F/20/100/7*. Sèvres (Deux-) à Tarn-et-Garonne.
F/20/100/8*. Var à Vienne.
F/20/100/9*. Vienne (Haute-) à Yonne.

CARTONS

F/20/101

Mélanges relatifs à la population et à la statistique, notamment : des circulaires imprimées, signées des membres du Comité de division, relatives aux états et recensement de la population et aux tableaux des Foires et Marchés (1793-an II) ; des lettres de relance de la 1^{ère} division du ministère de l'Intérieur réclamant à certains départements des états de population, avec jointes, des réponses des départements Nord, Oise, Orne, Ourthe, Pas-de-Calais pour le dénombrement de la population et du bétail demandés par la circulaire du 4 prairial an IV, des réponses des départements Aisne, Allier, Alpes-Maritimes, Calvados, Charente-Inférieure, Eure-et-Loir, Forêts, Gers, Indre-et-Loire, Léman, Loiret, Maine-et-Loire, Mont-Blanc, Nord, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Sambre-et-Meuse, Seine-et-Oise pour l'état général de la population demandé par la circulaire du 26 floréal an VIII, des réponses des départements Nord, Pas-de-Calais, Haute-Saône, Seine-et-Oise pour le relevé de la population assurant la répartition de la conscription demandé par la circulaire du 18 pluviôse an XII (an IV-an XII) ; des circulaires, correspondance générale, notes, rapports du bureau de la statistique, sur l'activité du service, l'analyse des procès-verbaux des conseils généraux, les comptes-rendus de la situation des départements, les grands mémoires statistiques (dont des documents concernant les départements des Bouches-de-l'Elbe, du Brabant, du Pô, des Hautes-Pyrénées et du Simplon) (an IX-1812 et s.d.) ; une lettre de Coquebert de Montbret, ancien chef du bureau de la statistique, réclamant le rétablissement d'un service de la statistique (1^{er} mars 1828). 1791-1830 et s.d.

- F/20/102** Affaires particulières, « rapports à l'Empereur », notamment : des documents concernant un projet d'organisation de chambres consultatives des arts et manufactures¹ (1806 et s.d.) et la réunion à Paris des députés juifs² (1806) ; un tableau de population des États de Parme, Plaisance et Guastalla (20 mai 1806) ; des mémoires et rapports sur Rome et les États romains, dont des documents sur les marais pontins et un rapport de la commission créée par le ministre de l'Intérieur le 30 septembre 1810 envoyée dans les États romains pendant l'hiver 1810-1811 (1810-1812). 1806-1812 et s.d.
- F/20/103/1** Mélanges relatifs à la population et à la statistique, notamment : des lettres du citoyen Lequesne à La Michodière concernant la correspondance relative à la population (auxquelles sont jointes la copie de la lettre adressée par La Michodière au ministre de l'Intérieur le 8 août 1792 avec copie de l'état énonciatif des pièces relatives à la population remise au ministre par La Michodière à la même date) (1792-1793) ; un projet du 12 floréal an VIII et une circulaire du 26 floréal an VIII pour former le tableau général de la population (an VIII) ; un ouvrage de Constans, fils, intitulé *Tableau politique du département de l'Ourte* [Ourthe], imprimé à Bruxelles (nivôse an IX) ; des notes, correspondance générale, rapports du bureau de la statistique, relatifs à l'organisation et attributions du service (dont un rapport du 30 frimaire an XI, avec un projet d'arrêté et circulaire, demandant aux préfets de mettre en place « un système général et permanent d'informations », des notes de janvier 1806 par département relatives aux comptes annuels administratifs, un rapport non daté [classé à l'année 1808] concernant diverses pétitions adressées de l'an XIII à 1808 par l'imprimeur Testu pour le paiement de la livraison de mémoires statistiques, un mémoire du 18 juin 1811 sur la population de Livourne) (an IX-1812). 1792-1830 et s.d.
- F/20/103/2** Tableaux récapitulatifs statistiques numérotés de 1 à 75 [ayant probablement servi pour *l'Exposé de la situation de l'Empire, présenté au Corps législatif dans sa séance du 25 février 1813* par Montalivet, ministre de l'Intérieur]. S.d. [postérieur à 1812].
- F/20/104** Mélanges relatifs à la population et à la statistique, notamment un dénombrement des volumes contenus à la Bibliothèque nationale (31 décembre 1791) ; de la correspondance et des notes sur les particularités de l'Île d'Oléron (prairial an III et s.d.) ; une note sur le port de La Rochelle (6 messidor an III) ; un relevé d'ensemble, par département et canton, de la population de l'an IV [en exécution du décret sur la police des communes du 10 vendémiaire an IV] (an IV) ; un état, par département, du dénombrement de la population et des bestiaux [résultat de l'enquête demandée par la circulaire du 4 prairial an IV] (an IV) ; des observations, suite à l'envoi par la Commission de subsistance, commerce et finances nommée par le Conseil des Cinq Cents, de modèles de tableaux concernant « la population, les surfaces du territoire, les productions, consommation, industrie, impôts, le dénombrement des bestiaux, etc. » (brumaire an VII) ; un *Aperçu général sur les états de population envoyés par les commissaires* [des départements] *pour l'an VII* (s.d.) ; des demandes, listes

¹ Voir aussi F/12/1567-1568.

² Voir aussi F/19/11004-11006.

et lettres d'attribution des mémoires statistiques imprimés (an IX-1806 et s.d.) ; une note du Conseil supérieur civil et militaire de santé à Turin sur la situation sanitaire du Piémont (brumaire an X) ; des extraits de comptes-rendus de situation pour les départements des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Eure, de l'Eure-et-Loir, de la Haute-Saône, et des extraits de la correspondance des préfets pour les départements des Hautes-Alpes, de l'Hérault, de la Meuse, des Pyrénées-Orientales, du Morbihan, du Liamone, des Basses-Alpes et du Lot-et-Garonne (1806) ; des notes et informations sur l'industrie notamment sur les fabriques d'Aubusson, de l'Aude, de la Hollande, du Léman, de Marseille et du Vaucluse (1806-1807) ; des documents sur les départements annexés (1808-1813) ; des réponses du maire d'Hambourg aux questions du ministre de l'Intérieur sur la communauté catholique, les mennonites, les réformés allemands et les réformés français (décembre 1812). 1791-1819 et s.d.

F/20/105

Mélanges relatifs à la population et à la statistique, notamment : un état de la population masculine et féminine de la Bourgogne où il est précisé « la ci-devant Bourgogne avait 24 bailliages » (s.d.) ; des états du prix commun du froment de 1756 à 1790 et en 1793, avec un tableau tiré du *Relevé du produit des récoltes de la France* pour les années 1774 à 1788 (s.d.) ; des rapports approuvés et signés François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, un relatif aux tableaux de population et de l'état civil et au travail du 4^e bureau (thermidor an VI), deux autres sur la formation du tableau général de la population et de l'état civil en exécution de la circulaire du 15 fructidor an VI prescrivant le relevé mensuel du mouvement de la population (vendémiaire an VII) ; une lettre de Duquesnoy demandant que les états de population soient déposés à leur arrivée au bureau Particulier plutôt qu'au bureau administratif (s.d. [an IX]) ; un état sur l'influence des professions sur la taille et les infirmités constatées chez les conscrits (s.d. [postérieur à l'an XIII]) ; des renseignements sur les anciens départements annexés (départements italiens, départements des Forêts, de Jemmapes, de la Lys et de la Meuse-Inférieure) (1803-1808) ; des notes sur la Zélande et une minute de décret impérial sur l'organisation de la justice et des tribunaux dans les départements des Bouches-du-Rhin et des Deux-Nèthes (1811) ; un tableau de la « Population de l'Empire Français » par département et par arrondissement où figure une note précisant que « cet état a été dressé principalement d'après le recensement de 1806 » et que pour les « départements qui n'étaient pas français en 1806, on a consulté les données fournies par les autorités locales » (1811) ; un rapport à l'Empereur, un projet de décret impérial et un tableau par département, concernant la population des villes et bourgs de « 2 000 âmes et au-dessus » (décembre 1812) ; un tableau par département et arrondissement, indiquant entre autres les noms des préfets et sous-préfets en 1820, la population des villes chefs-lieux d'arrondissement et du département, le traitement des préfets, les établissements particuliers par arrondissement et par département (s.d. [postérieur à 1820]). An IX-1839 et s.d.

F/20/106-127

Correspondance, essentiellement des préfets, et pièces annexes jointes, relative principalement à la statistique et à la population, contenant notamment, selon les départements, des tableaux du dénombrement de la population (1793), des états des villes dont la population s'élève à 2 000 habitants et au-dessus³ (1793), des tableaux du dénombrement de la

population et des bestiaux (an IV-an VI) (classement par département). 1790-1840 et s.d.

Nota : Les documents, ci-dessous, provenant de tris effectués au XIX^e siècle, portent sur une période allant de 1790 à 1840 mais la plupart d'entre eux sont datés de l'an VIII à 1812. Il est impossible de distinguer, pour les documents antérieurs à la formation du bureau de la statistique, ceux qui ont été utilisés par lui de ceux qui y ont été rajoutés à la suite de tris. De même quelques documents postérieurs à la suppression du bureau y ont été ajoutés par la suite.

- F/20/106 Ain à Allier. 1793-1840 et s.d.
- F/20/107 Alpes (Basses-) à Ardennes. An III-1832 et s.d.
- F/20/108 Ariège à Aude. 1793-1815 et s.d.
- F/20/109 Aveyron à Bouches-du-Rhin. An IV-1819 et s.d.
- F/20/110 Bouches-du-Rhône et Bouches-du-Weser. An IV-1828.
- F/20/111/1 Calvados. An IV-1807.
- F/20/111/2 Cantal à Charente-Inférieure. 1793-1832.
- F/20/112/1 Cher et Corrèze. 1793-1839.
- F/20/112/2 Corse et Côte-d'Or. 1791-1839 et s.d.
- F/20/113/1 Côtes-du-Nord. An IV-1809.
- F/20/113/2 Creuse à Dordogne. An IV-1810.
- F/20/114/1 Doubs et Drôme. An IV-1824 et s.d.
- F/20/114/2 Dyle à Eure-et-Loir. 1793-1817 et s.d.
- F/20/115 Finistère à Gers. An IV-1840.
- F/20/116 Gironde à Isère. An IV-1837 et s.d.
- F/20/117/1 Jemmapes à Landes. 1793-1836.
- F/20/117/2 Léman à Loire-Inférieure. An IV-1831.
- F/20/118 Loiret à Meurthe. 1793-1828 et s.d.
- F/20/119/1 Meuse à Nèthes (Deux-). 1793-1839 et s.d.
- F/20/119/2 Nièvre à Pô. 1790-1826 et s.d.
- F/20/120/1 Puy-de-Dôme et Pyrénées (Basses-). An IV-1810.
- F/20/120/2 Pyrénées (Hautes-) et Pyrénées-Orientales. 1793-1814.
- F/20/121 Rhin (Bas-) à Saône (Haute-). 1793-1823.
- F/20/122/1 Saône-et-Loire à Sarthe. An IV-1812.
- F/20/122/2-124 Seine. 1793-1839 et s.d.
 - F/20/122/2. Mélanges. 1793-1839 et s.d.
 - F/20/123-124. Correspondance, états récapitulatifs et états particuliers (les états particuliers manquant pour un grand nombre de divisions), dressés par les comités de bienfaisance, relativement au dénombrement de la population et des chevaux de la ville de Paris (classement alphabétique par division des comités de bienfaisance). An IV-an V.

³ Voir aussi F/20/154-275.

F/20/125/1 Seine-Inférieure et Seine-et-Marne. An IV-1820 et s.d.

F/20/125/2 Seine-et-Oise à Stura. 1793-1817.

F/20/126/1 Tarn à Var. 1793-1819.

F/20/126/2 Vaucluse et Vendée. 1790-1812.

F/20/127/1 Vienne et Vienne (Haute-). 1790-1820.

F/20/127/2 Vosges à Zuyderzée. 1793-1831.

- F/20/128** Mélanges relatifs à la population et à la statistique, notamment : un *Tableau général du département de la Mayenne, contenant sa division en districts et cantons, les villes et paroisses qui le composent, leur population active, et les noms ... des électeurs*, « imprimé [par] Daubert et Jourdain Durocher, commissaires du Roi pour le dit département », Angers (1790) ; de la correspondance et des notes relatives aux frais d'impression des mémoires sur les établissements d'humanité publiés par le ministère de l'Intérieur (18 germinal an VIII) ; une note, avec en-tête imprimée « Statistique de la République », relative à l'impression des analyses des procès-verbaux [des conseils généraux] (s.d.) ; une note, d'Alexandre de Ferrière, chef du bureau de la statistique, proposant au ministre de l'Intérieur que les matériaux relatifs à la statistique, provenant des bureaux du cadastre tout juste supprimés, soient remis au bureau de la statistique (s.d.) ; des circulaires du bureau de la statistique, l'une, non datée, sur les mouvements de population de l'an IX à l'an XI et l'autre du 20 nivôse an XI sur la rédaction des annuaires (an XI et s.d.) ; de la correspondance et des notes relatives à des ouvrages imprimés ou manuscrits et à des documents et cartes intéressant le bureau de la statistique (an XI-1808 et s.d.) ; de la correspondance et des notes relatives à la publication et à la vente des mémoires statistiques des départements (an XII et s.d.). 1790-1814 et s.d.
- F/20/129** Extraits des rapports des commissaires-observateurs du Conseil exécutif provisoire pour le bureau central d'agriculture. 1793 et s.d.
- F/20/130** Mémoires concernant l'économie publique envoyés au bureau d'agriculture par les commissaires du Directoire près les administrations centrales des départements suivants : Aude, Bouches-du-Rhône, Creuse, Gard, Hérault, Loire, Haute-Loire, Lozère, Mayenne, Puy-de-Dôme, avec notes et correspondance s'y rapportant. An VII.
- F/20/131** Inventaire et destination d'une partie des papiers du bureau de la statistique suite à sa suppression, notamment : un rapport de « Silv. », [Silvestre, chef de la section d'agriculture à la 2^e division du ministère de l'Intérieur] « sur les pièces existantes à la direction générale de statistique lors de sa suppression » et sur leur destination (s.d. [1812]) ; des inventaires des « échantillons, livres, cartes et dessins déposés à la direction de la statistique » (s.d.) ; un accusé de réception par l'administrateur du Conservatoire des arts et métiers, d'échantillons ayant appartenu au bureau de la statistique, avec liste des échantillons concernés jointe (septembre 1814) ; des inventaires des cartons remis aux Archives du ministère par le bureau d'agriculture le 3 janvier 1816 concernant les pays cédés à la Prusse et aux Pays-Bas (s.d.). [1812]-1819 et s.d.

- F/20/132** Mélanges relatifs principalement à la population et à la statistique, notamment : un tableau de la population et du nombre des citoyens actifs par département (1791) ; un rapport et un projet d'instruction sur la formation des états de population à dresser conformément à l'article V d'un arrêté du Comité de Salut public du 25 prairial an II, avec modèles de tableaux joints (messidor an II) ; des réponses des préfets à l'envoi d'une circulaire de germinal an IX pour la formation d'un tableau général de statistique (an IX) ; de la correspondance relative à la longévité notamment dans les départements de l'Aude et de la Meuse (an X-an XIII) ; de la correspondance relative aux états de population, avec joints, des tableaux du nombre total des naissances, mariages et décès de quelques départements pour l'an X et l'an XI, des états récapitulatifs imprimés par tranche d'âges du mouvement de la population pour l'an X et l'an XI et un tableau du nombre total des naissances et mariages par département pour l'an XII, l'an XIII, 1806 et 1807 (an X-1807 et s.d.). 1791-1808 et s.d.
- F/20/133-134** Correspondance du bureau de la statistique avec d'autres ministères et administrations (Guerre, Justice, Finances, Marine et colonies, Police générale, Cultes, Instruction publique, Intérieur (autres divisions), Ponts et chaussées, etc.) et avec divers particuliers ou organismes. Minutes de lettres, rapports, circulaires. An VIII-1812.
- F/20/133 An VIII-1806.
- F/20/134 1807-1812.
- F/20/135/1** Mélanges relatifs à la population et à la statistique. 1803-1851 et s.d.
1. Liste d'états et autres documents relatifs à la population (s.d.) ; états récapitulatifs pour certains départements des observations des conseils généraux (sur la population en l'an IX et l'an X en comparaison avec celle de 1789-1790 et de l'an VIII, sur les justices de paix et les juges de paix, sur l'organisation des tribunaux, sur l'exécution des lois, sur les Codes civil et criminel, sur le notariat, sur les demandes particulières présentées par ces conseils), d'après les analyses des procès-verbaux de [l'an X] (s.d.) ; « mémoires technologiques sur les procédés des arts, de l'agriculture, ... », en allemand, par Carl-Friedrich Holtzer (1803) ; *Recueil polytechnique des Ponts et chaussées, bois et forêts, chemins, routes, canaux de navigation, ports maritimes, exploitation des mines, dessèchement des marais, agriculture, manufactures, arts mécaniques, architecture géométrique et hydraulique, et constructions civiles en général*, 2^e volume, 5^e cahier (1807). 1803-1807 et s.d.
 2. Documents statistiques concernant les arts et métiers (octobre-décembre 1847) ; l'assistance publique (s.d.) ; les bagnes, prisons militaires, maisons centrales de détention (1843-1846 et s.d.) ; les électeurs et jurés (1847-1848) ; les fonctionnaires publics (1841 et s.d.) ; la hauteur des édifices (avril-juin 1845) ; la hauteur des montagnes (1836, 1851) ; l'industrie (1847-1848) ; l'instruction publique (s.d.) ; les monuments publics de Paris (s.d.) ; les ouvrages imprimés et publiés en France (s.d.) ; la vaccination (1836 et s.d.).

- F/20/135/2** Mélanges relatifs à la population. – Mouvement de la population pour des années allant de 1833 à 1851 : correspondance générale et réponses des préfets relatives à l'envoi des tableaux, adressées, de 1834 à 1840 au bureau de l'administration générale, de 1841 à 1847 au 4^e bureau (Statistique) existant au ministère de l'Intérieur, de 1848 à 1851 à nouveau au bureau de l'administration générale et en 1852 au bureau de la statistique générale de France (1834-1852). Recensement des enfants naturels et reconnus pour les années 1835 à 1845 : correspondance et tableaux adressés par les préfets au bureau de la statistique générale de France (1847-1848). Dénombrement de la population de 1861 : correspondance générale et par département, relative à son envoi, adressée au bureau de la statistique générale de France (1861-1865). 1834-1865 et s.d.
- F/20/136** Circulaires, rapports, correspondance, essentiellement du bureau de la statistique, concernant principalement la rédaction et l'impression des mémoires statistiques. An IX-1816 et s.d.
1. Circulaires et projets de circulaires. An IX-1812 et s.d.
 2. Minutes de rapports au ministre de l'Intérieur et correspondance, notamment : un rapport relatif aux observations météorologiques (s.d.) ; un rapport relatif à une délibération du tribunal de première instance de Vesoul sur les poursuites des créanciers juifs contre des cultivateurs (s.d.) ; des rapports sur la rédaction et l'impression des mémoires statistiques (1806-1807 et s.d.) ; un projet de publication par P.-L. Gaudry, d'Orléans d'un journal de statistique commerciale et d'un journal de statistique civile dans chaque département (novembre 1808) ; une copie de deux tableaux, l'un indiquant les mémoires statistiques imprimés, l'autre l'état du travail commencé (1810). 1806-1811 et s.d.
 3. Correspondance, notes, rapports au ministre de l'Intérieur, relatifs à l'impression des mémoires statistiques par Testu, imprimeur à Paris (la correspondance pour 1813 émane de la 2^e division, section d'agriculture du ministère de l'Intérieur, confiant à Testu, après la suppression du bureau de la statistique, l'impression des mémoires statistiques pour son propre compte). An XIII-1813.
 4. Correspondance, notes et rapports, relatifs à l'impression d'une notice sur l'île de Caprara dépendant du département du Golo (1807), à l'impression des mémoires statistiques des départements de l'Ain et de la Haute-Vienne (1807), du Doubs et du Jura (1812) et de l'Aude dont une des lettres relatives au mémoire du département contient des renseignements sur l'ensemble des mémoires (1812-1816). 1807-1816.
- F/20/137** Mémoires statistiques des départements : fragment de copie et épreuves pour le département de l'Ain (s.d.) ; copie et épreuves incomplètes pour le département de l'Aude [1812] ; épreuves incomplètes pour le département des Deux-Sèvres (s.d.) ; fragment d'épreuves pour le département de la Haute-Vienne (s.d.). 1812 et s.d.
- F/20/138** *Cote vacante.*

- F/20/139-150** Statistique des départements de la Belgique et de la rive gauche du Rhin : correspondance, essentiellement des préfets avec le bureau de la statistique et pièces annexes jointes relatives à la statistique et à la population, principalement des analyses des procès-verbaux des conseils généraux⁴ et des états de situation (classement par département). An VIII-1813.
- F/20/139 Escaut. An VIII-1811.
- F/20/140 Dyle. An VIII-1812.
- F/20/141 Forêts. An VIII-1812.
- F/20/142 Jemmapes. An VIII-1812.
- F/20/143 Meuse-Inférieure. An VIII-1811.
- F/20/144 Lys. An VIII-1812.
- F/20/145 Nèthes (Deux-). An VIII-1813 et s.d.
- F/20/146 Ourthe. An VIII-1812 et s.d.
- F/20/147 Sambre-et-Meuse. An VIII-1811.
- F/20/148 Roër. An X-1813.
- F/20/149 Rhin-et-Moselle. An X-1811.
- F/20/150 Sarre. An X-1811.
- F/20/151** Enquête sur la consommation en viande en exécution de la circulaire du 10 juin 1813 : tableaux pour les années 1809 à 1812 et correspondance s'y rapportant adressés au 2^e bureau de la section d'agriculture, pour les départements des Bouches-de-l'Escaut, des Bouches de la Meuse, des Bouches-du-Rhin, des Bouches-de-l'Yssel, des Forêts, de la Frise et de la Lys. 1813-1814.
- F/20/152/1** Statistique des départements du Léman (1806-1811) et du Mont-Blanc (1806 et s.d.) : correspondance adressée au bureau de la statistique et pièces annexes jointes. 1806-1811 et s.d.
- F/20/152/2** Pièces concernant Jean-Baptiste Davallon, employé au bureau de la statistique, précédemment négociant, puis secrétaire et caissier de la commission établie à Bayonne pour la vente des laines séquestrées en Espagne (se rapportant en particulier à une contestation survenue entre lui et Claude Tabard négociant à Paris, au sujet de traites, et à des affaires se rattachant à ses fonctions). 1806-1812 et s.d.
- F/20/153** Observations météorologiques à la demande du bureau de la statistique : dossier général (s.d.), correspondance et tableaux pour les départements du Cantal (1808-1810), de la Charente (1809-1813), du Cher (1812), du Doubs (1810) et de la Haute-Garonne (1808). 1808-1813 et s.d.
- F/20/154-275** Correspondance et pièces annexes jointes, relatives à la statistique et à la population, contenant notamment, selon les départements : des rapports ou extraits de rapports des commissaires-observateurs du Conseil exécutif

⁴ Voir aussi F/1c/V.

provisoire⁵ (1793) ; des états des villes dont la population s'élève à 2 000 habitants et au-dessus⁶ (1793) ; des états de situation des routes et canaux (an II) ; des analyses des procès-verbaux des conseils généraux⁷ (an X-an XIII) ; des états de situation⁸ (indiquant le nombre de naissances, mariages, décès et parfois de divorces, le mouvement des hospices civils et militaires, le prix des grains, les chiffres des contributions, le nombre de procès civils et criminels, le nombre des détenus dans les prisons et les dépôts de mendicité, le nombre de militaires), des mémoires statistiques des départements, des comptes annuels d'administration (concernant les routes, la navigation, les marais, la météorologie, les maladies, la population, l'instruction publique, les sociétés savantes, la vaccine, les cultes, la conscription, les prix des objets de consommation, la mendicité, les établissements de bienfaisance, les contributions, les crimes et délits, l'agriculture, l'industrie, etc.) et des comptes-rendus mensuels sous forme de tableaux puis trimestriels sous forme de rapports⁹ (an VIII-1812 et s.d.) (classement par département). 1790-1832 et s.d.

Nota : Les documents, ci-dessous, provenant de tris effectués au XIX^e siècle, portent sur une période allant de 1790 à 1832 mais la plupart d'entre eux sont datés de l'an VIII à 1812. Il est impossible de distinguer, pour les documents antérieurs à la formation du bureau de la statistique, ceux qui ont été utilisés par lui de ceux qui y ont été rajoutés à la suite de tris. De même quelques documents postérieurs à la suppression du bureau y ont été mis par la suite.

- F/20/154 Ain. An VIII-1810.
- F/20/155 Aisne. 1793-1812 et s.d.
- F/20/156 Allier. 1793-1812 et s.d.
- F/20/157 Alpes (Basses-). An VIII-1812.
- F/20/158 Alpes (Hautes-). an VIII-1811 et s.d.
- F/20/159 Alpes-Maritimes. 1793-1812 et s.d.
- F/20/160 Apennins. An XIV-1812 et s.d.
- F/20/161 Ardèche. An IX-1812 et s.d.
- F/20/162 Ardennes. An VIII-1812 et s.d.
- F/20/163-164 Ariège. An VIII-1819 et s.d.
- F/20/165 Arno. 1808-1811 et s.d.
- F/20/166 Aube. 1793-1811 et s.d.
- F/20/167 Aude. An III-1812 et s.d.
- F/20/168 Aveyron. 1793-1815 et s.d.
- F/20/169 Bouches-du-Rhône. 1793-1812 et s.d.
- F/20/170 Calvados. 1793-1812.
- F/20/171 Cantal. 1793-1811 et s.d.
- F/20/172 Charente. An VII-1812 et s.d.

⁵ Voir aussi F/1a/550-551 et F/20/129.

⁶ Voir aussi F/20/106-127.

⁷ Voir aussi F/1c/V, F/20/101 et F/20/139-150.

⁸ Voir aussi F/20/139-150.

⁹ Voir aussi F/1c/III et F/20/101.

- F/20/173 Charente-Inférieure. An VII-1812 et s.d.
- F/20/174 Cher. 1793-1812 et s.d.
- F/20/175 Corrèze. 1793-1812 et s.d.
- F/20/176 Corse (Golo et Liamone sous le 1^{er} Empire). 1793-1816 et s.d.
- F/20/177 Côte-d'Or. 1793-1812 et s.d.
- F/20/178 Côtes-du-Nord. 1793-1810.
- F/20/179 Creuse. 1790-1812 et s.d.
- F/20/180 Doire. An VIII-1813 et s.d.
- F/20/181 Dordogne. 1793-1812 et s.d.
- F/20/182/1-2 Doubs. 1793-1812 et s.d.
- F/20/183 Drôme. 1793-1812 et s.d.
- F/20/184 Escaut. An VI-1807.
- F/20/185 Eure. 1793-1811.
- F/20/186 Eure-et-Loir. An VIII-1812 et s.d.
- F/20/187 Finistère. 1793-1812 et s.d.
- F/20/188 Forêts. An VII-1806.
- F/20/189 Gard. 1793-1812.
- F/20/190 Garonne (Haute-). 1793-1811 et s.d.
- F/20/191 Gênes. An XIV-1814.
- F/20/192-193 Gers. 1793-1811 et s.d.
- F/20/194 Gironde. 1793-1812.
- F/20/195-196 Hérault. 1793-1815 et s.d.
- F/20/197 Ille-et-Vilaine. 1793-1812 et s.d.
- F/20/198 Indre. An VI-1811 et s.d.
- F/20/199 Indre-et-Loire. 1793-1812.
- F/20/200 Isère. 1793-1812 et s.d.
- F/20/201 Jemmapes. An VIII-1806.
- F/20/202 Jura. 1793-1812.
- F/20/203 Landes. An V-1812 et s.d.
- F/20/204 Léman. An VI-1812 et s.d.
- F/20/205 Loir-et-Cher. 1793-1812.
- F/20/206 Loire. An VIII-1812.
- F/20/207 Loire (Haute-). 1792-1812.
- F/20/208 Loire-Inférieure. 1793-1812.
- F/20/209 Loiret. 1793-1812 et s.d.
- F/20/210 Lot. 1793-1811 et s.d.
- F/20/211/1-2 Lot-et-Garonne. 1793-1812 et s.d.

- F/20/212 Lozère. 1793-1813 et s.d.
- F/20/213 Lys. An V-1806.
- F/20/214 Maine-et-Loire. An VIII-1811.
- F/20/215 Manche. 1793-1812.
- F/20/216 Marengo. An XI-1812 et s.d.
- F/20/217 Marne. 1793-1807 et s.d.
- F/20/218 Marne (Haute-). 1793-1832.
- F/20/219 Mayenne. An VIII-1811 et s.d.
- F/20/220 Méditerranée. An XII-1812 et s.d.
- F/20/221 Meurthe. 1793-1811 et s.d.
- F/20/222 Meuse. 1793-1811.
- F/20/223 Meuse-Inférieure. An VII-1812.
- F/20/224-225 Mont-Blanc. 1793-1812.
- F/20/226 Montenotte. An XIII-1813.
- F/20/227 Mont-Terrible. An IV-an VI.
- F/20/228 Mont-Tonnerre. An IX-1811.
- F/20/229 Morbihan. An VII-1812 et s.d.
- F/20/230 Moselle. 1793-1812 et s.d.
- F/20/231 Nèthes (Deux-). An VIII-1814.
- F/20/232 Nièvre. An VII-1811 et s.d.
- F/20/233 Nord. 1793-1812 et s.d.
- F/20/234 Oise. 1793-1813 et s.d.
- F/20/235 Ombrone. 1809-1812 et s.d.
- F/20/236 Orne. 1793-1811.
- F/20/237 Ourthe. An VIII-1812.
- F/20/238 Pas-de-Calais. 1793-1812 et s.d.
- F/20/239 Pô. An XI-1814 et s.d.
- F/20/240 Puy-de-Dôme. 1793-1811 et s.d.
- F/20/241 Pyrénées (Basses-). 1793-1812 et s.d.
- F/20/242 Pyrénées (Hautes-). An V-1812 et s.d.
- F/20/243 Pyrénées-Orientales. An V-1812 et s.d.
- F/20/244 Rhin (Bas-). 1793-1812 et s.d.
- F/20/245 Rhin (Haut-). 1793-1812 et s.d.
- F/20/246 Rhin-et-Moselle. An X-1811.
- F/20/247 Rhône. 1790-1812.
- F/20/248 Roër. An X-1813 et s.d.
- F/20/249 Rome. 1810-1812.

- F/20/250 Sambre-et-Meuse. An VIII-1813 et s.d.
- F/20/251 Saône (Haute-). 1790-1813.
- F/20/252 Saône-et-Loire. 1793-1813 et s.d.
- F/20/253 Sarre. An IX-1811.
- F/20/254 Sarthe. 1793-1813.
- F/20/255/1-2 Seine. An VII-1813.
- F/20/256 Seine-Inférieure. 1793-1814 et s.d.
- F/20/257 Seine-et-Marne. 1793-1814.
- F/20/258/1-2 Seine-et-Oise. 1790-1813 et s.d.
- F/20/259 Sesia. An X-1812.
- F/20/260 Sèvres (Deux-). 1793-1813 et s.d.
- F/20/261 Somme. 1793-1812 et s.d.
- F/20/262 Stura. An X-1813.
- F/20/263 Tanaro. An XI-an XIII et s.d.
- F/20/264/1-2 Tarn. An VII-1811 et s.d.
- F/20/265 Taro. 1809-1813.
- F/20/266 Trasimène. 1810-1813.
- F/20/267 Var. 1793-1812 et s.d.
- F/20/268 Vaucluse. 1793-1812 et s.d.
- F/20/269 Vendée. 1793-1812 et s.d.
- F/20/270 Vienne. An VII-1812 et s.d.
- F/20/271 Vienne (Haute-). 1793-1814 et s.d.
- F/20/272 Vosges. 1793-[1814] et s.d.
- F/20/273 Yonne. 1793-1811.
- F/20/274 Yssel-Supérieur. 1810-1812.
- F/20/275 Zuyderzée. 1811-1813.
- F/20/276/1-282/1** Enquête en vue d'un répertoire des communes en exécution de la circulaire du 12 fructidor an XII] : correspondance et tableaux, pour quelques départements, adressés au bureau de l'administration générale (classement par département à la suite de la correspondance générale mise en tête de l'article 276/1). an XII-1810.
- F/20/276/1 Allier, Alpes (Hautes-), Alpes-Maritimes, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Cher, Corrèze.
- F/20/276/2 Dordogne, Doubs et Elbe (Île d').
- F/20/277/1 Gard, Indre-et-Loire, Isère, Liamone, Loir-et-Cher.
- F/20/277/2 Loire, Loire (Haute-), Loiret, Lot-et-Garonne, Marne (Haute-).
- F/20/278/1 Meurthe et Meuse-Inférieure.
- F/20/278/2 Nord.

- F/20/278/3 Ourthe.
- F/20/279/1 Pas-de-Calais.
- F/20/279/2 Pyrénées (Hautes-).
- F/20/280/1 Rhin-et-Moselle, Roër, Sambre-et-Meuse.
- F/20/280/2-281/1 Saône (Haute-).
F/20/280/2. Arrondissement de Gray et arrondissement de Lure (cantons de Champagny à Vauvillers).
F/20/281/1. Arrondissement de Lure (canton de Villersexel) et arrondissement de Vesoul.
- F/20/281/2 Sarre et Seine-et-Oise.
- F/20/282/1 Sèvres (Deux-), Tarn, Var, Vaucluse.
- F/20/282/2-8** Situation financière des bureaux de bienfaisance et autres établissements analogues pour les années 1843 à 1861 : tableaux récapitulatifs, adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant, pour la partie « recettes » les revenus propres aux bureaux de bienfaisance, les produits des quêtes et dons, les legs et successions, les recettes diverses, et pour la partie « dépenses » les dépenses des bureaux de bienfaisance, les sommes d'attribution des secours en argent, aliments, vêtements, chauffage, le nombre des individus secourus à domicile (classement par année et département). 1844-1862.
- F/20/282/2 Années 1843 à 1845 (que le département du Lot pour l'année 1843).
- F/20/282/3 Années 1846 et 1847.
- F/20/282/4 Années 1848 et 1849.
- F/20/282/5 Années 1850 et 1851.
- F/20/282/6 Année 1852 (*à signaler en plus*, pour quelques départements, une statistique des meurtres et assassinats pour les années 1846 à 1848).
- F/20/282/7 Années 1854 à 1857.
- F/20/282/8 Années 1858 à 1861.
- F/20/282/9-10** Statistique des établissements divers de bienfaisance (salles d'asile, ouvroirs, crèches, dépôts de mendicité, etc.) pour les années 1854 à 1861 : tableaux récapitulatifs adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France (classement par année et département). 1855-1866.
- F/20/282/9 Années 1854 à 1857.
- F/20/282/10 Années 1858 à 1861.
- F/20/282/11** Statistique générale des hôpitaux et hospices [enquête dite des hôpitaux, lancée par une circulaire du 21 mai 1855] : tableaux (avec parfois de la correspondance jointe) du prix moyen des principaux objets de consommation alimentaire et du taux moyen des salaires pour un petit nombre d'états manuels (maçon, charpentier, menuisier, serrurier) d'après les documents des établissements charitables, pour les périodes 1824 à 1833, 1834 à 1843, 1844 à 1853 et 1854 à 1855, adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France (classement par

département). 1855-1856.

F/20/282/12-13 Situation financière des hôpitaux et hospices pour les années 1844 à 1849 : tableaux récapitulatifs adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les différentes branches des revenus et des dépenses ordinaires et extraordinaires des hôpitaux et hospices et le mouvement détaillé de leurs populations (classement par année et département). 1845-1850.

F/20/282/12 Années 1844 à 1846.

F/20/282/13 Années 1847 à 1849.

F/20/282/14-24 Statistique hospitalière pour l'année 1861 : états par commune possédant un établissement hospitalier adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant principalement pour chaque établissement, des observations générales, les recettes, les dépenses, le nombre du personnel, le matériel, le mouvement des malades, leur classification selon la maladie pour laquelle ils ont été traités, le mouvement des enfants assistés (classement par département). 1862.

F/20/282/14 Ain à Aveyron.

F/20/282/15 Bouches-du-Rhône à Creuse.

F/20/282/16 Dordogne à Finistère.

F/20/282/17 Gard à Indre.

F/20/282/18 Indre-et-Loire à Loire-Inférieure.

F/20/282/19 Loiret à Mayenne.

F/20/282/20 Meurthe à Nord.

F/20/282/21 Oise à Rhône.

F/20/282/22 Saône (Haute-) à Seine-et-Marne.

F/20/282/23 Seine-et-Oise à Tarn-et-Garonne.

F/20/282/24 Var à Yonne.

F/20/282/25-26 Situation financière des hôpitaux et hospices pour les années 1854 à 1860 : tableaux récapitulatifs adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France (classement par année et département). 1855-1861.

F/20/282/25 Années 1854 à 1856.

F/20/282/26 Années 1857 à 1860.

F/20/282/27-28 Statistique hospitalière pour les années 1857 à 1860 en exécution de la circulaire du 10 juillet 1861 : états par commune possédant un établissement hospitalier établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant principalement pour chaque établissement, des observations générales, les recettes, les dépenses, le nombre du personnel, le matériel, le mouvement des malades, leur classification selon la maladie pour laquelle ils ont été traités, le mouvement des enfants assistés. 1863-1864.

F/20/282/27 Ariège (année 1860), Mayenne (année 1860), Gironde (année 1860), Indre-et-Loire (année 1860), Saône-et-Loire (années 1858 à 1860).

F/20/282/28 Nord (années 1857 à 1860).

F/20/282/29 Statistique des hôpitaux et hospices pour les années 1853 à 1861 : correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France (classement par département). 1854-1863.

F/20/282/30-37 Mouvement des hôpitaux pour les années 1854 à 1860 : tableaux A adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant notamment par département, les établissements, les lieux où ceux-ci sont situés, le nombre de lits gratuits, des malades existants au 1^{er} janvier, des malades admis dans l'année, des décès dans l'année, des malades sortis dans l'année, des malades restants au 31 décembre, la durée moyenne du séjour, le prix moyen de la journée d'hospitalisation, le nombre de malades par cause d'hospitalisation, le nombre du personnel (classement par année et département). 1855-1861.

F/20/282/30 Année 1854.

F/20/282/31 Année 1855.

F/20/282/32 Année 1856.

F/20/282/33-34 Année 1857.

F/20/282/35 Année 1858.

F/20/282/36 Année 1859.

F/20/282/37 Année 1860.

F/20/282/38 Mouvement des hospices pour les années 1854 à 1860 : tableaux B adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant notamment par département, les établissements, les lieux où ceux-ci sont situés, le nombre de lits gratuits, des individus existants au 1^{er} janvier, des individus admis dans l'année, des décès dans l'année, des individus sortis dans l'année, des individus restants au 31 décembre, la durée moyenne du séjour, le prix moyen de la journée (classement par département et année). 1855-1861.

F/20/282/39-40 Mouvement ou « situation annuelle des enfants trouvés et abandonnés, des dépenses qu'ils ont occasionnées et des ressources qui ont couvert ces dépenses » pour les années 1844 à 1850 : tableaux (pour quelques départements les chiffres remontent à 1835 ou vont jusqu'en 1852) adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant notamment par département, les établissements, les lieux où ceux-ci sont situés, le nombre d'enfants trouvés au 1^{er} janvier, d'enfants admis dans l'année, des enfants sortis dans l'année (raisons de leur sortie précisée), des enfants restant au 31 décembre, les dépenses et les ressources (classement par année et département). 1845-1851.

F/20/282/39 Années 1844 à 1847.

F/20/282/40 Années 1848 à 1850.

- F/20/282/41** Statistique des enfants trouvés et assistés : correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France pour les années 1850 à 1858 (1854-1859) ; état récapitulatif par département du nombre des enfants trouvés et orphelins de 1 jour à 12 ans placés à la campagne de 1845 à 1854 par l'administration générale de l'Assistance publique à Paris avec précision du nombre de décès survenus durant cette période, et état récapitulatif par département des enfants placés à la campagne de 1846 à 1854 par l'intermédiaire de la direction des nourrices avec précision des décès survenus durant cette période (septembre 1855). 1854-1859.
- F/20/282/42-44** Mouvement des enfants assistés pour les années 1854 à 1860 : tableaux récapitulatifs adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant par département, le nombre d'enfants trouvés, d'enfants abandonnés, d'orphelins, d'enfants secourus temporairement, le nombre d'enfants au 1^{er} janvier, d'enfants admis et sortis dans l'année, d'enfants décédés, d'enfants restant au 31 décembre (classement par année et département). 1855-1861.
- F/20/282/42 Années 1854 à 1856.
- F/20/282/43 Années 1857 et 1858.
- F/20/282/44 Années 1859 et 1860.
- F/20/282/45** Situation financière du service des enfants assistés pour les années 1854 à 1860 : tableaux récapitulatifs, adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant par département, les catégories d'enfants assistés, les dépenses, les ressources et des renseignements administratifs (classement par année et département). 1855-1861.
- F/20/282/46-49** Statistique des aliénés pour les années 1859 et 1860 : tableau A rempli annuellement par les préfets (état des établissements consacrés au traitement des aliénés et nombre d'aliénés à la charge du département) et tableau B rempli annuellement par les directeurs des asiles (renseignements statistiques sur les aliénés : âge, état civil, niveau d'instruction, profession, causes de l'aliénation, durée du traitement, etc.), à la demande du bureau de la statistique générale de France (classement par année et département). 1860-1861.
- F/20/282/46-47 Année 1859.
- F/20/282/46. Tableau A (Ain à Yonne) et tableau B (Ain à Manche).
- F/20/282/47. Tableau B (Marne à Yonne).
- F/20/282/48-49 Année 1860.
- F/20/282/48. Tableau A (Ain à Yonne) et tableau B (Ain à Maine-et-Loire).
- F/20/282/49. Tableau B (Manche à Yonne).
- F/20/282/50-52** Renseignements statistiques sur l'ensemble des opérations relatives aux élections municipales, adressés par les préfets au bureau chargé du contentieux électoral au sein du ministère de l'Intérieur : dossier général et tableaux numérotés de 1 à 7 pour les élections de 1840 et 1843, et de 1 à 8 pour les élections de 1846. 1834-1847.

- F/20/282/50 Élections de 1840.
- F/20/282/51 Élections de 1843.
- F/20/282/52 Élections de 1846 (*à signaler* une collection de circulaires imprimées de 1834 à 1847 concernant les opérations électorales).
- F/20/282/53-54** Statistique des Monts-de-piété : correspondance et tableaux des opérations des années 1844 à 1853 et 1857 à 1859 pour les départements où il existe des établissements, établis par les directeurs des Monts-de-piété ou par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, avec joints, à l'année 1853, des tableaux récapitulatifs pour les opérations de 1842 à 1853 (classement par année et département). 1845-1859.
- F/20/282/53 Années 1844 à 1849 (pour certains départements chiffres remontant à 1835).
- F/20/282/54 Années 1850 à 1853 et 1857 à 1859 (sont joints à l'année 1853 des tableaux récapitulatifs pour les années 1842 à 1853).
- F/20/283** Mémoires, rapports, imprimés, tableaux, carte et correspondance, de provenances diverses, relatifs aux opérations du cadastre de la France. 1790-1807.
- F/20/284** « Relevé adressé par le Ministère des Finances, pour chaque département, 1° des mutations entre vifs de propriétés immobilières, soit à titre onéreux, soit à titre gratuit, volontaires et judiciaires, 2° des mutations par décès de biens-fonds, 3° des baux à ferme ou à loyer, aussi de biens-fonds, enregistrés pendant l'année 1810 » : états par département et correspondance du bureau de la statistique y relative. 1810-1812.
- F/20/285** Renseignements, pour certains extraits des *Mémoires statistiques*, sur les marais et étangs, notamment sur leur influence sur la salubrité et la santé des personnes, à la demande du bureau de la statistique : correspondance, mémoires, notes, tableaux, pour les Provinces Illyriennes et les départements Ain, Aisne, Allier, Apennins, Ardennes, Aube, Aude, Charente, Charente-Inférieure, Côte-d'Or, Creuse, Dordogne, Doubs, Escaut, Eure, Finistère, Gironde, Golo, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Jemmapes, Jura, Liamone, Loir-et-Cher, Loire, Loiret, Lot-et-Garonne, Lozère, Lys, Maine-et-Loire, Marne, Méditerranée, Meuse-Inférieure, Mont-Tonnerre, Morbihan, Moselle, Nèthes (Deux), Nord, Ombrone, Ourthe, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses-), Pyrénées-Orientales, Rhin-et-Moselle, Saône (Haute-), Saône-et-Loire, Seine-et-Oise, Sèvres (Deux-), Vendée, Vienne, Yonne (classement par département à la suite de la correspondance générale). 1807-1812 et s.d.
- F/20/286** Renseignements fournis au bureau de la statistique par certains départements, sur les différents ports, rades et atterrages existant sur leurs côtes (départements concernés : Alpes-Maritimes, Apennins, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente-Inférieure, Côtes-du-Nord, Escaut, Finistère, Gard, Gênes, Gironde, Loire-Inférieure, Lys, Manche, Morbihan, Nord, Pas-de-Calais, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Seine-Inférieure, Somme, Var, Vendée). 1809-1813.

- F/20/287** Tableaux annuels pour 1777 à 1811 et 1827, et bulletins quotidiens pour 1807 à 1812, sur les crues et diminutions de la Seine observées à Paris au pont de la Tournelle, établis et envoyés par la préfecture de police, service de l'inspection de la navigation et des ports, au bureau de la statistique. 1808-1811 et 1828.
- F/20/288/1-2** Enquêtes industrielles : notes, tableaux et minutes de tableaux. 1812 et s.d.
- F/20/288/1 Notes sur des tableaux relatifs aux substances minérales, végétales et animales. S.d.
- F/20/288/2 Tableaux et minutes de tableaux relatifs aux substances minérales (n° 1 à 37), végétales (n° 39 à 66), animales (n° 67 à 79), chaque tableau correspondant à un type d'industrie et indiquant généralement les départements concernés avec le nom des villes, les années prises en compte par l'enquête variant de 1750 à 1811, le nombre d'établissements, le nombre d'ouvriers, la quantité produite, l'objet de l'entreprise (1812 et s.d.) ; tableau intitulé « Aperçu d'une description industrielle de la France » indiquant pour chaque département et par ville, les types d'industries, le nombre d'établissements, le nombre d'ouvriers, la production annuelle (s.d.). 1812 et s.d.
- F/20/289/1** Renseignements sur les salines adressés au bureau de la statistique par les préfets des départements des Apennins, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente-Inférieure, Corse, Gard, Gênes, Gironde (1 plan joint), Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Manche, Méditerranée, Monténotte, Ombrone, Pyrénées-Orientales, Rome (1 plan joint), Taro (renseignements aussi sur les mines et carrières), Var, Vendée (3 plans joints). 1809-1812.
- F/20/289/2** Renseignements sur les récoltes de 1855 et 1856 à la demande du cabinet du ministère de l'Intérieur : réponses des préfets de l'Aisne, Aveyron, Calvados, Creuse, Indre, Loiret, Meurthe, Moselle, Nièvre, Oise, Rhône, Sarthe, Seine-Inférieure, Somme, Var, Vienne, Vosges, à une dépêche télégraphique du ministre de l'Intérieur du 8 septembre 1855 demandant que les résultats des délibérations des conseils généraux sur la mauvaise récolte de 1855 ne soient pas publiées (septembre 1855) ; circulaires du ministre de l'Intérieur des 16 et 25 septembre 1855 demandant aux préfets de préciser leurs besoins et leurs moyens pour pallier à la mauvaise récolte de 1855 (septembre 1855) ; rapports du sous-préfet de Murat dans le Cantal et du préfet du Tarn sur la récolte de 1856 (juillet 1856). 1855-1856.
- F/20/289/3** Mouvement de la navigation intérieure pour les années 1842 à 1848 et 1851 : états par département indiquant entre autres, par fleuves, rivières ou canaux, le nombre de bateaux arrivant et partant, leur provenance et destination, la nature et poids de leur chargement, le nombre des hommes d'équipage (*à noter* qu'il n'y a que le département Seine-et-Marne pour les années 1842-1843 et 1847-1848). 1845-1853.
- F/20/290-293** Enquête sur les moulins à blé¹⁰ [en exécution d'une circulaire de la Commission des subsistances du 13 frimaire an II] : correspondance et

¹⁰ Voir l'inventaire de Martine Illaire, *Énergie et subsistances : enquêtes sur les moulins à blé, an II-1809*. Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998.

états de situation adressés par les administrateurs de districts des départements, indiquant en général, le nombre des moulins, l'énergie utilisée (vent, eau ou marée), l'existence des accès et débouchés par eau et par route, les capacités techniques et la durée annuelle du fonctionnement (classement par département). An II.

F/20/290 Ain à Drôme.

F/20/291 Eure à Lozère.

F/20/292 Maine-et-Loire à Rhin (Haut-).

F/20/293 Saône (Haute-) à Yonne.

F/20/294 Enquête sur les moulins à farine fournissant l'approvisionnement en farine de Paris en exécution d'une lettre du bureau des subsistances du 12 vendémiaire an X : correspondance et états par arrondissement (indiquant les noms des communes, les noms des meuniers, la dénomination particulière des moulins, la nature des moulins, la quantité de farine qu'ils peuvent moudre par jour, les utilisateurs et des observations) pour les départements Aisne, Eure, Eure-et-loir, Loiret, Oise, Seine, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise. An X.

F/20/295/1 Textes préparatoires du décret du 10 brumaire an XIV relatif à la police des moulins situés sur l'extrême frontière : projet de décret, minute du décret et correspondance du bureau des subsistances notamment avec les préfets de la Roër et du Haut-Rhin. An XI-an XIV.

F/20/295/2-296 Enquête sur les moulins à farine en exécution d'une circulaire du bureau des subsistances du 31 décembre 1808 : correspondance et états des moulins en activité par arrondissement, adressés par les préfets, indiquant généralement la nature et qualité des moutures, la capacité de production journalière, la provenance des meules (classement par département à la suite de la correspondance générale). 1809-1811.

F/20/295/2 Ain à Maine-et-Loire.

F/20/296 Manche à Yonne.

F/20/297/1 Observations relatives à la météorologie et aux « maladies régnantes », à la demande du bureau de la statistique : correspondance, tableaux, notices, pour les départements de l'Escaut (an X-an XII), du Finistère (an X), de la Haute-Garonne (1812), d'Indre-et-Loire (an XI, 1805-1807), de Monténotte (1808), du Pas-de-Calais (1807-1810), des Hautes-Pyrénées (1812-1813), de la Sarthe (1811-1812), de la Seine (an XII) et du Vaucluse (an XIV-1806, 1808-1809, 1812). An X-1812.

F/20/297/2-4 Observations météorologiques à la demande du bureau de la statistique générale de France : correspondance, tableaux, notices, pour des années allant selon les départements de 1777 à 1853 (classement par département). 1840-1854.

F/20/297/2 Ain à Gironde.

F/20/297/3 Hérault à Nièvre.

F/20/297/4 Nord à Yonne.

F/20/298-394 Mélanges relatifs principalement à la population pour une période allant de 1790 à 1806, contenant notamment, selon les départements : des états de population, plus particulièrement des citoyens actifs et des contributions (1790-1791) ; des états de population dressés conformément aux décrets des 11 et 20 août 1793, indiquant, par district, pour la partie « dénombrement » les noms des cantons et municipalités, l'indication des villes, des bourgs, du nombre des paroisses, des jours de foire et marché, et pour la partie « population » la population des villes, bourgs et municipalités, le nombre des naissances, mariages et décès pour 1792, le nombre des assemblées primaires, des votants, des électeurs, la population par canton et des observations¹¹ (1793-an III) ; des procès-verbaux ou tableaux, selon les départements, de la division en assemblées primaires des citoyens ayant droit de voter en exécution de la loi du 19 vendémiaire an IV sur la division du territoire de la France (an V-an VI et s.d.) ; des [états particuliers] du dénombrement de la population des communes des départements de l'an VIII ou l'an IX indiquant le chiffre de la population par département, arrondissement, canton et commune (s.d.) (classement par département). 1790-1807.

- F/20/298 Ain.
- F/20/299 Aisne.
- F/20/300 Allier.
- F/20/301 Alpes (Basses-).
- F/20/302 Alpes (Hautes-).
- F/20/303 Alpes-Maritimes.
- F/20/304 Ardèche.
- F/20/305 Ardennes.
- F/20/306 Ariège.
- F/20/307 Aube.
- F/20/308 Aude.
- F/20/309 Aveyron.
- F/20/310 Bouches-du-Rhône.
- F/20/311 Calvados.
- F/20/312 Cantal.
- F/20/313 Charente.
- F/20/314 Charente-Inférieure
- F/20/315 Cher.
- F/20/316 Corrèze.
- F/20/317 Corse.
- F/20/318 Côte-d'Or.
- F/20/319 Côtes-du-Nord.

¹¹ Voir aussi D/IVbis/50-53.

- F/20/320 Creuse.
- F/20/321 Dordogne.
- F/20/322 Doubs.
- F/20/323 Drôme.
- F/20/324 Dyle.
- F/20/325 Escaut.
- F/20/326 Eure.
- F/20/327 Eure-et-Loir.
- F/20/328 Finistère.
- F/20/329 Forêts.
- F/20/330 Gard.
- F/20/331 Garonne (Haute-).
- F/20/332 Gers.
- F/20/333 Gironde.
- F/20/334 Hérault.
- F/20/335 Ille-et-Vilaine.
- F/20/336 Indre.
- F/20/337 Indre-et-Loire.
- F/20/338 Isère.
- F/20/339 Jemmapes.
- F/20/340 Jura.
- F/20/341 Landes.
- F/20/342 Loir-et-Cher.
- F/20/343 Loire.
- F/20/344 Loire (Haute-).
- F/20/345 Loire-Inférieure.
- F/20/346 Loiret.
- F/20/347 Lot.
- F/20/348 Lot-et-Garonne.
- F/20/349 Lozère.
- F/20/350 Lys.
- F/20/351 Maine-et-Loire.
- F/20/352 Manche.
- F/20/353 Marne.
- F/20/354 Marne (Haute-).
- F/20/355 Mayenne.
- F/20/356 Meurthe.

- F/20/357 Meuse.
- F/20/358 Meuse-Inférieure.
- F/20/359 Mont-Blanc.
- F/20/360 Mont-Terrible.
- F/20/361 Morbihan.
- F/20/362 Moselle.
- F/20/363 Nèthes (Deux-).
- F/20/364 Nièvre.
- F/20/365 Nord.
- F/20/366 Oise.
- F/20/367 Orne.
- F/20/368 Ourthe.
- F/20/369 Pas-de-Calais.
- F/20/370 Puy-de-Dôme.
- F/20/371 Pyrénées (Basses-).
- F/20/372 Pyrénées (Hautes-).
- F/20/373 Pyrénées-Orientales.
- F/20/374 Rhin (Bas-).
- F/20/375 Rhin (Haut-).
- F/20/376 Rhône.
- F/20/377 Sambre-et-Meuse.
- F/20/378 Saône (Haute-).
- F/20/379 Saône-et-Loire.
- F/20/380 Sarthe.
- F/20/381 Seine.
- F/20/382 Seine-Inférieure.
- F/20/383 Seine-et-Marne.
- F/20/384 Seine-et-Oise.
- F/20/385 Sèvres (Deux-).
- F/20/386 Somme.
- F/20/387 Tarn.
- F/20/388 Var.
- F/20/389 Vaucluse.
- F/20/390 Vendée.
- F/20/391 Vienne.
- F/20/392 Vienne (Haute-).
- F/20/393 Vosges.

F/20/394 Yonne.

F/20/395

Dénombrements de la population des communes de divers départements annexés, pour une période allant de l'an VIII à 1806, indiquant par département, arrondissement, canton et commune, le chiffre de population : Apennins (année 1806), Doire (an X), Isle d'Elbe (an XI), Léman (an VIII), Marengo (an X), Montenotte (an XIV), Mont-Tonnerre (an X), Ombrone (s.d.), Pô (an X), Rhin-et-Moselle (an IX), Roër (an X), Sarre (s.d. et an IX), Sesia (an X), Stura (an X et 1806), Tanaro (an X) et Taro (s.d.). S.d.

F/20/396

Mélanges relatifs à la division de la France et à la population des départements français et des colonies pour des années allant de 1790 à 1808. 1793-an XI et s.d.

1. Correspondance, circulaires, bordereaux, notes, du Comité de division de la Convention nationale, concernant principalement le dénombrement de la population de l'an II. 1793-an III et s.d.

2. Correspondance, circulaires, bordereaux, notes, de Camus, garde des Archives nationales, concernant les états de populations de 1790 à l'an V et plus particulièrement les procès-verbaux de la division en assemblées primaires des citoyens ayant droit de voter en exécution de la loi du 19 vendémiaire an IV (*à signaler*, une copie du 7 nivôse an VII d'un « procès-verbal de division du département de Paris du 5 février 1790 »). An V-an VII et s.d.

3. Tableaux récapitulatifs de la population des départements pour une période allant de 1792 à 1808, notamment : une « récapitulation générale des 98 départements de la République française » indiquant pour chaque département le nombre de districts, la population du département, le nombre des naissances, mariages et décès pour l'année 1792, le nombre des assemblées primaires, des votants et des électeurs (s.d.) ; un « état des départements et districts, avec leur population et le nombre des votants en 1793 » (s.d.) ; un « tableau de population de la République française » indiquant la population par département et district [an IV] ; un « tableau général de la population des départements et des colonies de la République française, dressé d'après les états particuliers déposés aux Archives nationales pour la répartition des 750 députés formant le corps législatif entre chaque département, et la formation du tableau de la représentation nationale pour le renouvellement de l'an V » (s.d.) ; un « tableau du nombre des cantons, municipalités particulières et communes, du nombre des assemblées primaires, des votants et des électeurs de chaque département, ... extrait des procès-verbaux de division des assemblées primaires de l'an V ... déposés aux Archives nationales en exécution de la loi du 19 vendémiaire an IV » (s.d.) ; deux exemplaires du « tableau général de la population de la République française par département, dressé suivant le dénombrement de l'an VIII d'après les états particuliers des préfets envoyés au ministre de l'Intérieur et communiqués au bureau de topographie des Archives nationales où ils ont été vérifiés et calculés, et les erreurs trouvées dans différents états portées dans la colonne d'observations du présent tableau » (s.d.) ; un « tableau de la population de la France, extraite de divers n° du Moniteur universel, an IX de la République française », indiquant le nom des départements, la population d'après le recensement fait par les préfets en l'an VIII, le nombre des

naissances, mariages et décès des trois derniers mois de l'an VIII, la population de 1790 d'après les recensements faits par ordre de l'Assemblée constituante, la population en lieue carrée en 1786 d'après Necker et la population par lieue carrée en l'an VIII (an XI) ; un « état de la population des différents départements de l'Empire et de chaque arrondissement de sous-préfecture, d'après les recensements par commune faits dans le cours des années 1806-1807 et en 1808, les militaires non compris » (s.d.). An IV-an XI et s.d.

F/20/397/1

Mélanges relatifs à la population et à la statistique, notamment : des circulaires et instructions du ministère de l'Intérieur (imprimées, de l'an IX à 1807), concernant notamment les tableaux statistiques, les états de situation, les annuaires des départements, les mouvements de population et le recensement de 1806 (germinal an IX-1810) ; un tableau, demandé par l'Empereur au ministère de l'Intérieur par une lettre du duc de Bassano du 18 avril 1815, de la « population de la France dans les limites fixées par le traité de paix du 30 mai 1814 d'après le recensement fait par les préfets en 1806 (les militaires compris) », tenant compte pour chaque département des augmentations ou diminutions de population au moment du traité de paix, avec minutes préparatoires (1815) ; une liste des préfets impériaux par département du 20 mars au 6 juillet 1815 et une liste des préfets royaux par département [au début de la Restauration] (s.d.). An IX-1815 et s.d.

F/20/397/2-399

Dénombrement de la population des communes des départements pour l'an VIII et l'an IX : tableaux adressés par les préfets à la demande du bureau administratif, indiquant par département, arrondissement et commune, le nombre d'hommes mariés ou veufs, de femmes mariées ou veuves, des garçons et filles de tout âge, des défenseurs de la patrie vivants. An VIII-an IX.

F/20/397/2 Ain à Hérault.

F/20/398 Ille-et-Vilaine à Nord.

F/20/399 Oise à Yonne.

F/20/400

Mélanges relatifs à la population. An V-an XII et s.d.

1. États de population concernant les départements annexés pour une période allant de 1792 à l'an XII, notamment : un « tableau qui fixe le nombre des membres des Collèges d'arrondissement et de département dans les départements [Doire, Marengo, Pô, Sesia, Stura, Tanaro] formant la 27^e division militaire », indiquant par département, arrondissement et canton, le chiffre de la population (s.d.) ; un « tableau de population des 9 départements réunis par la loi du 9 vendémiaire an IV d'après les états de situation qui ont été envoyés par les administrations centrales au citoyen Bouteville », commissaire du gouvernement, indiquant pour les départements de l'Escaut, Jemmapes, Lys, Dyle, Ourthe, Meuse-Inférieure, Forêts, Sambre-et-Meuse et les Deux-Nèthes, les noms des cantons, le nombre de communes, et la population par canton (an V) ; un « État de la population des départements de l'Ain, du Léman et du Mont-Blanc » pour l'an VII et VIII (s.d.) ; des états du mouvement de la population du département de la Sesia l'un pour la période de 1792 au 1^{er} vendémiaire an XI, l'autre pour l'an XI (s.d.) ; des états concernant le département du Tanaro, l'un de la « population du département du Tanaro », l'autre intitulé

« tableau des justices de paix du département du Tanaro divisées en arrondissements » (an XII). An V-an XII et s.d.

2. Dénombrement de la population des communes des départements pour l'an VIII et l'an IX : états particuliers dressés par les préfets, indiquant le chiffre de la population par département, arrondissement, canton et commune, pour les départements suivants : Alpes-Maritimes, Ardennes, Charente, Léman, Loire, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Mayenne, Mont-Blanc, Morbihan, Moselle, Nièvre, Nord, Rhin (Bas-), Rhin (Haut-), Saône (Haute-), Sarthe, Sèvres (Deux-), Vendée, Vienne (Haute-), Vosges. S.d.

- F/20/401** Mélanges relatifs à la population pour une période allant de l'an IX à 1818 : tableaux récapitulatifs imprimés (avec épreuves manuscrites concernant les décès de l'an XI) du mouvement de la population de la France pendant l'an X et l'an XI, indiquant, pour chaque département, le chiffre des naissances, des mariages et des décès par tranche d'âges (an XI-an XIV) ; correspondance et états relatifs à la population (classement par département à la suite de la correspondance générale) (an IX-1819). An IX-1819.
- F/20/402** Recensement de la population au 1^{er} janvier 1806 : correspondance et tableaux adressés par les préfets au bureau de l'administration générale et de la statistique (classement par département à la suite de la correspondance générale). An XIV-1808.
- F/20/403** Mélanges relatifs principalement, à la superficie de la France et des colonies pour une période allant de 1789 à 1811 (1811 et s.d.), à la production ou exportation de diverses marchandises (bétail, farines, eaux de vie, vins, autres boissons, etc.) pour une période allant de l'an XIII à 1812 (1811-1812 et s.d.), aux subsistances et mercures (1811-1812 et s.d.). 1811-1812 et s.d.
- F/20/404-406** Recensement parisien de 1807 : feuilles de recensement concernant le 10^e arrondissement (divisions de Grenelle, de l'Ouest et des Invalides), indiquant pour chaque division, par rue et n^o de maison, le nombre des ménages, d'hommes et femmes mariés composant chaque ménage, des célibataires au-dessus et au-dessous de 20 ans par sexe, des non-domiciliés hommes et femmes, et aussi des observations précisant notamment les professions. Mars-juillet 1807.
- F/20/404 Division de Grenelle.
- F/20/405 Division de l'Ouest.
- F/20/406 Division des Invalides.
- F/20/407** État de la population de la France par département et canton (102 feuillets). [1811-1812].
- F/20/408/1-410** Recensement de la population [en exécution de la circulaire du ministère de l'Intérieur du 26 juin 1820] : tableaux récapitulatifs et correspondance. 1818-1822.

- F/20/408/1-409/2 Tableaux récapitulatifs intitulés « Division administrative et population », indiquant par département, arrondissement, canton et commune le nombre de garçons, de filles, d'hommes mariés, de femmes mariées, de veufs, de veuves, de militaires aux armées, de la population agglomérée de 1 500 habitants et au-dessus (classement par département). 1818-1822.
F/20/408/1. Ain à Creuse.
F/20/408/2. Dordogne à Loiret.
F/20/409/1. Lot à Puy-de-Dôme.
F/20/409/2. Pyrénées (Basses-) à Yonne.
- F/20/410 Correspondance adressée par les préfets au ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale, contenant souvent des indications chiffrées (classement par département). 1820-1825.
- F/20/411-412/1** Recensement de la population de 1826 : correspondance et tableaux adressés par les préfets au ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale (classement par département à la suite de la correspondance générale). 1826-1830.
F/20/411 Ain à Moselle.
F/20/412/1 Nièvre à Yonne.
- F/20/412/2-4** Dénombrement de la population de 1856 à la demande du bureau de la statistique générale de France. 1856-1858.
F/20/412/2-3 Dénombrement de la population des villes chefs-lieux de cantons (tableaux A) établis par les maires, indiquant, par canton et ville chef-lieu de canton, le nombre de maisons, de ménages par catégorie, la population par état civil, « les populations flottantes », le nombre d'aliénés, sourds-muets, aveugles, etc, la population par âge selon l'état civil, la population par profession (classement par département).
F/20/412/2. Ain à Lozère.
F/20/412/3. Maine-et-Loire à Yonne.
F/20/412/4 États récapitulatifs de la population d'après le dénombrement de 1856 (tableaux B), établis par les préfets, indiquant par département les mêmes rubriques que pour le tableau A.
- F/20/412/5** États récapitulatifs de la population d'après le dénombrement de 1861 (tableaux B) établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant, par département, le nombre de communes par catégorie de population, le nombre de maisons par catégorie, la population selon l'origine et la nationalité, la population par culte, la population par infirmités diverses, la population par âge et par état civil, la population par profession. S.d.
- F/20/412/6** Dénombrement de la population de 1856 : correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France (classement par département à la suite de la correspondance générale). 1856-1858.
- F/20/413-426** Mélanges relatifs à la population et à la statistique : correspondance des préfets (quelques tableaux joints) avec le bureau de la statistique (1806-1812), le bureau d'administration générale (septembre 1812-1814), le

bureau de la population (1815 [durant les Cent jours]), se rapportant notamment aux mouvements de population pour l'an XI à 1814 (classement par année et département). 1806-1815.

F/20/413 1806.

F/20/414 1807.

F/20/415 1808.

F/20/416 1809.

F/20/417 1810.

F/20/418 1811.

F/20/419-421 1812.

F/20/419. Ain à Frise.

F/20/420. Gard à Nord.

F/20/421. Oise à Zuiderzée.

F/20/422-424 1813.

F/20/422. Ain à Frise.

F/20/423. Gard à Nord.

F/20/424. Oise à Zuiderzee.

F/20/425 1814.

F/20/426 1815.

F/20/427/1 Demande du ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale, aux préfets en 1818, de faire des rectifications du recensement de la population de 1806 en vue notamment de l'application de la nouvelle loi sur le recrutement et par suite de modifications territoriales apportées par les traités de paix de 1814-1815 : correspondance générale et correspondance avec les préfets, avec parfois joints des états de population, notamment pour les départements frontière (classement par département à la suite de la correspondance générale). 1815, 1817-1820.

F/20/427/2 Recensement général de la population en exécution de la circulaire du 26 juin 1820 : correspondance du ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale, et pièces jointes, notamment des minutes et exemplaires imprimées de la circulaire et un rapport au roi du 14 janvier 1822 proposant d'approuver les résultats du recensement de la population des départements arrêtée au 1^{er} janvier 1822, avec minute de l'ordonnance royale [du 16 janvier 1822] prise à ce sujet. 1816-1822.

F/20/427/3-6 Dénombrement de la population dans les villes chefs-lieux de cantons pour l'année 1861 (tableaux A) établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant par canton et ville chef-lieu de canton, le nombre de maisons et ménages par catégorie, la population selon l'origine et la nationalité, la population par culte, la population par infirmités diverses, la population par âge et par état civil, la population par profession (classement par département). [1862].

F/20/427/3 Aisne à Creuse.

- F/20/427/4a Dordogne à Hérault.
- F/20/427/4b Ille-et-Vilaine à Lozère.
- F/20/427/5a Maine-et-Loire à Nièvre.
- F/20/427/5b Nord à Rhône.
- F/20/427/6 Saône (Haute-) à Yonne.

F/20/428-430 Population agglomérée et éparse des communes ayant plus de 1 000 ou 2 000 habitants : états adressés par les préfets, principalement à la 1^{ère} division, bureau d'administration générale, en réponse à diverses circulaires du ministère de l'Intérieur envoyées de 1809 à 1812, indiquant généralement pour chaque département, le nom des communes excédant 1 000 ou 2 000 habitants, le nombre d'habitants résidant intra-muros, le nombre des habitants des hameaux, métairies ou maisons isolées, l'indication du nombre de maisons, le classement de la commune (village, bourg, ville, etc.), l'indication des principaux secteurs d'activité (classement par département). 1809-1812.

- F/20/428 Ain à Eure-et-Loir.
- F/20/429 Finistère à Nord.
- F/20/430 Oise à Yssel-Supérieur.

F/20/431 Application de la circulaire du ministère de l'Intérieur du 16 juillet 1822 intitulée « Population agglomérée des villes ou communes [de plus de 1 500 habitants], vérifications à faire » : dossier général et correspondance des préfets avec le bureau d'administration générale. 1822-1826.

F/20/432 « Mariages qui ont eu lieu pendant l'an XI et l'an XII dans les départements », en exécution de la circulaire du 9 février 1806 : états adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique (indiquant, généralement, par mois, pour chaque département, le nombre de garçons et filles mariés en premières noces, le nombre de femmes et hommes mariés en secondes noces, le nombre total des gens mariés, le nombre total des mariages et parfois le nombre de divorces) et correspondance y relative (classement par département). 1806-1809.

F/20/433 Statistique des hôpitaux, hospices, procès et prisons, pour des années allant de l'an IX à 1813, notamment : des tableaux des hôpitaux et hospices, procès et prisons (indiquant généralement, par mois et pour chaque département concerné, le nombre des journées des valides, malades et militaires dans les hôpitaux, le nombre des procès civils et des procès criminels, le nombre des journées dans les prisons, le prix moyen des principales denrées et d'une journée de travail) ; des états du mouvement de la population des hôpitaux et hospices, dépôts de mendicité et prisons, pour les départements du Gers (an IX à an XIII), du Morbihan (années 1808 à 1810) et des Basses-Pyrénées (an XII à année 1809) indiquant généralement pour chaque département concerné, par année et par lieu, le nombre des individus restant au 1^{er} vendémiaire ou au 1^{er} janvier, le nombre d'entrées, de sorties, de décès et des observations. 1806-1814.

F/20/434-435 Renseignements demandés aux préfets par le bureau de la statistique sur

l'émigration et l'immigration périodiques d'ouvriers et journaliers dans les départements : correspondance avec parfois joints des tableaux (classement par département). 1807-1813.

F/20/434 Ain à Nord.

F/20/435 Oise à Yonne et départements annexés.

F/20/436 Population militaire en exécution de la circulaire du 18 pluviôse an XII : correspondance adressée par les préfets au bureau de l'administration générale, avec parfois joints des tableaux, notamment un « état de la population du département de la Roër en l'an XI » indiquant par arrondissement, canton et commune, le nombre des hommes et femmes mariés, des garçons et des filles de tout âge, des défenseurs de la patrie, le total de la population par mairie, commune et hameau (classement par département à la suite du dossier général). An XII-an XIII.

F/20/437-438 Renseignements relatifs à la conscription (essentiellement sous forme de tableaux), fournis par les préfets à la demande du bureau de la statistique, pour des années allant selon les départements, de l'an VI à 1813, indiquant généralement pour chaque département, par année de conscription et arrondissement, le nombre total des conscrits, leur taille moyenne, les causes de réformes, des observations, et parfois le nombre de conscrits réfractaires ou exceptés (classement par département). 1807-1813.

F/20/437 Ain à Jura.

F/20/438 Landes à Zuyderzée.

F/20/439-440/1 Tableaux des diverses tailles des conscrits pour des années allant selon les départements, de l'an XIII à 1812, adressés par les préfets à la demande du bureau de la Statistique, indiquant généralement pour chaque département, par arrondissement, le nombre de conscrits par groupe de tailles, sauf pour quelques tableaux datés de 1807-1808 ne donnant que la taille moyenne (classement par département). 1807-1813.

F/20/439 Alpes (Basses-) à Landes.

F/20/440/1 Léman à Zuyderzée.

F/20/440/2-4 Statistique de la mortalité pour les principales villes du département du Nord : tableaux transmis par le préfet à la demande du bureau de la statistique générale de France pour des années allant de 1844 à 1860, avec en tête de l'article F/20/440/2, des états récapitulatifs pour tout le département. 1845-1861.

F/20/440/2 États récapitulatifs pour tout le département (années 1844 à 1853) et tableaux pour les villes d'Avesnes (années 1844 à 1859) et Cambrai (années 1844 à 1853 et 1856 à 1860).

F/20/440/3 Tableaux pour les villes de Douai (années 1846 à 1859), Dunkerque (années 1844 à 1846 et 1849 à 1859), Hazebrouck (années 1844 à 1859).

F/20/440/4 Tableaux pour les villes de Lille (années 1844 à 1859) et Valenciennes (années 1845 à 1859).

- F/20/440/5** Mélanges relatifs à la population portant sur une période allant de 1835 à 1853 : tableaux par département, mois et sexe, des naissances naturelles et légitimes pour 1835, des naissances légitimes pour 1846 et 1847, des naissances légitimes, illégitimes et des mort-nés pour l'année 1853 (s.d.) ; tableaux des mariages par département et par état civil pour les années 1836 à 1850 (s.d.) ; tableaux par département, des décès par tranche d'âges et par sexe (précisant aussi les décès par mois) pour les années 1846 et 1847 et pour l'année 1853 (s.d.) ; "relevé par département de la moyenne quinquennale (années 1841 à 1845) des mouvements de la population par âge" (s.d.) ; tableaux des décès par tranche d'âges et par sexe, en 2 séries, l'une portant sur les années 1841 à 1845 et l'autre sur les années 1841 à 1850 (s.d.). S.d.
- F/20/440/6-7** Mélanges relatifs à la population : tableaux des naissances par département, sexe et mois, des mariages par département et état civil, des mariages par département et mois, des décès par département, tranche d'âges et sexe, des décès par département et mois, pour l'année 1806 et les années 1810 à 1852. S.d.
- F/20/440/6 Années 1806 et 1810 à 1828.
- F/20/440/7 Années 1829 à 1852.
- F/20/440/8** Relevés statistiques des décès de la ville de Paris pour les années 1830 à 1849, fournis par la préfecture de police au bureau de la statistique générale de France (classement par année). S.d.
- F/20/441-442/2** Mélanges se rapportant principalement à la population, portant sur l'Ancien Régime et les débuts de la République. 1786 et s.d.
- F/20/441-442/1 Tableaux pour quelques provinces du Royaume. 1786 et s.d.
- F/20/441. Comté de Foix (période non précisée) ; ville et faubourgs de Lyon (années 1750 à 1773) ; élections de La Flèche (année 1761), du Château-du-Loir (année 1762), de Château-Gontier (année 1763) et du Mans (année 1764) ; généralité de Moulins et province et frontière de Champagne (année 1773) ; généralité de Dombes, élection de Trévoux (année 1778), généralité d'Orléans (années 1781-1782) ; province du Languedoc, généralités de Montpellier et Toulouse (années 1784-1785) ; généralité de Dijon (année 1786). S.d.
- F/20/442/1. Généralité de Paris (année 1699) ; généralité de Nancy (année 1777) ; généralité de Poitiers (années 1777-1778 et 1780).
- F/20/442/2 Tableaux portant sur toute la France : brouillons de calcul sur la population (s.d.) ; "État général des villes du cy-devant royaume divisé en cinq classes à raison de leur population, d'après La Michaudière" [Michodière] (s.d.) ; "Population des campagnes et petites villes des généralités de la France" (s.d.) ; "Population des villes principales de la France suivant l'année commune des naissances de 1771 à 1780" (s.d.) ; "Tableau de la population et rapport des naissances, mariages et morts de toutes les généralités du Royaume" (s.d.) ; "Relevé général des villes et communes du Royaume ayant une population agglomérée de 1 500 âmes et au-dessus" (s.d.) ; "Population des communes de la République ayant depuis 1 000 habitants et au-dessus et de celles qui approchent de 10 000" (s.d.) ; "État de population et des contributions par département" (s.d.). S.d.

- F/20/443-444** Tables alphabétiques des villes, bourgs et villages compris dans les cartes de Cassini numérotées de 1 à 181, donnant des renseignements géographiques et l'indication du nombre des naissances, mariages et décès (les numéros correspondent à l'ancienne numérotation des cartes de Cassini). S.d.
- F/20/443 N° 3 à 70 (*manquent* les n° 1 et 2, 6 à 10, 21 à 28, 41, 50, 58, 60 à 63, 67 ; le n° 176 est joint au n° 59).
- F/20/444 N° 75 à 181 (*manquent* les n° 71 à 74, 86, 87, 93, 94, 96, 103, 105, 106, 108, 115, 121, 122, 125 à 131, 133 à 139, 149, 156 à 161, 164, 165, 168 à 174, 178 et 179 ; le n° 176 est joint au n° 59 (voir carton précédent), le n° 180 est joint au n° 151 et le n° 181 au n° 152).
- F/20/445** Mélanges se rapportant principalement à la population pour une période allant de l'an VIII à 1809 : « Tableau de la division du territoire de la République française en départements et en arrondissements communaux d'après la loi du 28 pluviôse an VIII » (s.d.) ; « Mouvement de la population pendant l'an IX » indiquant pour chaque département la population totale, et par trimestre le nombre des naissances, mariages et décès (s.d.) ; « Mouvement de la population en France pendant le cours de l'an XI » indiquant pour chaque département, le nombre des naissances par sexe, le nombre de mariages et le nombre de décès « mâles » par tranche d'âges (s.d.) ; « Relevé de la population par département telle qu'elle a été trouvée d'après les recensements par commune faits dans le cours des années 1806, 1807 et 1808 (les militaires non compris) » (s.d.) ; tableaux de population pour les départements de la Haute-Garonne, du Golo, de l'Hérault, du Léman, de la Mayenne, de l'Orne, du Bas-Rhin et des Deux-Sèvres (an XII-1809). An XII-1809 et s.d.
- F/20/446-474** Mouvement de la population pour l'an X à 1816 : tableaux établis par les préfets, indiquant pour chaque département, par mois, le nombre de naissances par sexe, le nombre de décès par état civil et tranche d'âges, le nombre de mariages, et à partir de l'an XI, en plus, le nombre d'enfants naturels et abandonnés (classement par année et département). An X-1817.
- F/20/446-454 An X.
- F/20/446. Ain à Bouches-du-Rhône.
- F/20/447. Calvados à Doubs.
- F/20/448. Drôme à Golo.
- F/20/449. Hérault à Liamone.
- F/20/450. Loir-et-Cher à Manche.
- F/20/451. Marne à Meuse-Inférieure.
- F/20/452. Mont-Blanc à Puy-de-Dôme.
- F/20/453. Pyrénées (Basses-) à Sarthe.
- F/20/454. Seine à Yonne.
- F/20/455 à 460 An XI.
- F/20/455. Ain à Creuse.
- F/20/456. Doire à Jemmapes.
- F/20/457. Jura à Mayenne.
- F/20/458. Meurthe à Pyrénées (Hautes-).

F/20/459. Pyrénées-Orientales à Somme.

F/20/460. Stura à Yonne.

F/20/461 An XII.

F/20/462/1-2 An XIII.

F/20/462/1. Ain à Lys.

F/20/462/2. Maine-et-Loire à Yonne.

F/20/463 An XIV (les 100 jours).

F/20/464 Année 1806.

F/20/465 Année 1807.

F/20/466 Année 1808.

F/20/467 Année 1809.

F/20/468 Année 1810.

F/20/469 Année 1811.

F/20/470 Année 1812.

F/20/471 Année 1813.

F/20/472 Année 1814.

F/20/473 Année 1815.

F/20/474 Année 1816.

F/20/475-480 Mouvement de la population portant, selon les départements, sur une période allant de 1806 à 1825 : correspondance des préfets avec le ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale (classement par département à l'intérieur de chaque année de correspondance). 1815-1827.

F/20/475 1815-1817.

F/20/476 1818-1819.

F/20/477/1 1820.

F/20/477/2-478/1 1821.

F/20/477/2. Ain à Lozère.

F/20/478/1. Maine-et-Loire à Yonne.

F/20/478/2 1822.

F/20/479 1823-1824.

F/20/480 1825-juin 1827.

F/20/481-484 Mouvement de la population pour les années 1817 à 1819 : tableaux établis par les préfets, à la demande du ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale, indiquant, pour chaque département, par mois, le nombre de naissances par sexe, d'enfants légitimes, d'enfants naturels reconnus et non reconnus, le nombre de décès par tranche d'âges, le nombre de mariages par état civil (classement par année et département). 1818-1820.

F/20/481 Année 1817.

- F/20/482 Année 1818.
- F/20/483-484 Année 1819.
F/20/483. Ain à Lozère.
F/20/484. Manche à Vosges.
- F/20/485-490** *Cotes vacantes.*
- F/20/491** Mouvement de la population pour l'année 1824 : lettres d'envoi du ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale et lettres de réception des préfets de la circulaire du 31 mars 1825 relative à l'envoi de nouveaux cadres pour la formation des tableaux (classement par département). Mars-mai 1825.
- F/20/492** Documents du bureau de l'administration générale relatifs à la population agglomérée et éparse des communes de 2 000 habitants et au-dessus.— Correspondance avec le ministère des Finances et le Conseil d'État, minutes de rapports à l'Empereur et au ministre de l'Intérieur, minutes et exemplaires imprimées de la circulaire du 19 septembre 1809, minutes de projet de décret impérial pour fixer à cinq ans la population des villes ayant 2 000 habitants et au-dessus, minute du tableau de la "population agglomérée de 2 000 âmes et au-dessus", état des communes dont la population agglomérée a été vérifiée contradictoirement par les maires et les agents des contributions indirectes (an XII-1813 et s.d.). Extraits des états de population formés en 1806, adressés par les préfets en réponse à la circulaire du 19 septembre 1809, et correspondance y relative (1809-1813). An XII-1813 et s.d.
- F/20/493-495** Mouvement de la population pour les années 1826 à 1828 : correspondance des préfets avec le ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale (classement par département). 1827-1830.
- F/20/493 Ain à Eure-et-Loir.
- F/20/494 Finistère à Orne.
- F/20/495 Pas-de-Calais à Yonne.
- F/20/496-497** Mouvement de la population pour les années 1829 et 1830 : tableaux établis par les préfets à la demande du ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale (indiquant pour chaque département, le nombre de naissances par sexe et par mois, des enfants légitimes, des enfants naturels reconnus et non-reconnus, le nombre de mariages par état civil et par mois, le nombre de décès par sexe et tranche d'âges), et correspondance y relative (classement par département). 1830-1832.
- F/20/496 Année 1829.
- F/20/497 Année 1830.
- F/20/498-501/2** Mélanges se rapportant à la population pour une période allant de 1789 à 1851. S.d.
- F/20/498 Années 1789 à 1835. "Tableau, par département, de la population des villes chefs-lieux d'arrondissements en 1789, 1801, 1811, 1821 et 1831, d'après

les recensements faits à ces époques” (s.d.). *Tableau de la population du Royaume par département, arrondissement et canton, ... pour être annexé à l’Ordonnance royale du 11 mai 1832*, brochure imprimée (s.d.). Tableau du mouvement de la population des départements de l’an IX à 1835 (pour la Corse de l’an IX à 1840), indiquant pour chaque département et année, le nombre de naissances par sexe, d’enfants légitimes et d’enfants naturels, le nombre de décès par sexe, l’accroissement annuel par l’excédent des naissances sur les décès, le décroissement annuel par l’excédent des décès sur les naissances, le nombre de mariages (s.d.).

F/20/499/1-501/2 Années 1835 à 1851.

F/20/499/1. Tableaux récapitulatifs du mouvement de la population dans les villes chefs-lieux d’arrondissement des départements, l’un pour les années 1836 à 1845, l’autre pour les années 1846 à 1850 (indiquant par département, année et chef-lieu de département, le nombre des naissances par sexe, d’enfants légitimes, enfants naturels, enfants mort-nés, le nombre de mariages, le nombre des décès par sexe, d’individus appartenant à la population du département, de français étrangers au département, d’individus non français et de décès suivant leur nature). S.d.

F/20/499/2. Tableaux récapitulatifs du mouvement de la population dans les villes chefs-lieux d’arrondissement des départements pour les années 1835 à 1849, indiquant les mêmes rubriques que pour l’article F/20/499/1 (classement par année). S.d.

F/20/500. Tableaux récapitulatifs du mouvement de la population par arrondissement des départements pour les années 1836 à 1850, indiquant les mêmes rubriques que pour l’article F/20/499/1. S.d.

F/20/501/1. Tableaux récapitulatifs, par département, du mouvement de la population des villes chefs-lieux d’arrondissements, l’un pour les années 1835 et 1836, l’autre pour les années 1836 à 1840, indiquant les mêmes rubriques que pour l’article F/20/499/1 (s.d.). Tableau récapitulatif, par département, des naissances qui ont eu lieu en France de 1836 à 1841 (s.d.). Tableau, par département, de l’accroissement de la population de la France de 1836 à 1841 (s.d.). Tableau, par département, de la moyenne de la population de 1841 à 1846 (s.d.). Tableaux de population pour les années 1841 à 1845, établis par les préfets des départements Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher (1842-1847 et s.d.). 1842-1847 et s.d.

F/20/501/2. Divers tableaux faits essentiellement d’après les recensements de 1846 et 1851 : “Tableau des départements de la population des villes chefs-lieux d’arrondissements recensée en 1851” (s.d.) ; tableau récapitulatif de la population sédentaire et flottante des départements d’après le recensement de 1851 (s.d.) ; “Tableau comparatif par département de la population de la France recensée en 1846 et 1851”, indiquant par département, la population en 1846 et en 1851, l’accroissement ou la diminution par rapport à 1846 (s.d.) ; tableau récapitulatif de la population des départements selon l’état civil d’après le recensement de 1851 (s.d.) ; tableau récapitulatif de la population des départements, par sexe et selon l’état civil (s.d.) ; “Tableau de la population de la France en 1851 divisée par département et arrondissement, par sexe et selon l’état civil des personnes” (s.d.) ; tableaux de population des villes chefs-lieux d’arrondissements établis par les préfets (avec parfois joints des états par arrondissement) d’après les dénombremens de 1846 et de 1851 (1847-1852) ; tableaux par département de l’état civil des ouvriers

appartenant aux dix principaux établissements manufacturiers, établis par les préfets, indiquant par département la nature des établissements et par sexe le nombre de célibataires, de mariés, de veufs, d'enfants au-dessous de 12 ans et le total d'hommes et de femmes (1847, 1849-1850 et s.d.) ; tableaux récapitulatifs par département de la population ouvrière, l'un concernant les "fers, hauts-fourneaux, forges, serrurerie, ferblanterie", l'autre, concernant la "carderie, peignage, filature et fabrication de tissus" (s.d.). 1847-1852 et s.d.

- F/20/502-503** Mouvement de la population des départements pour les années 1844 à 1852 : tableaux par arrondissement établis par les préfets, indiquant, pour chaque département, le nombre de naissances par sexe, d'enfants légitimes, d'enfants naturels, d'enfants mort-nés, le nombre de mariages, le nombre de décès par sexe, d'individus appartenant à la population du département, de français étrangers au département, d'individus non français, le nombre de décès suivant leur nature (classement par année et département). 1845-1853 et s.d.
- F/20/502 Années 1844 à 1849 (en plus années 1837 à 1843 pour le département de la Seine ; les tableaux pour l'année 1846, sauf pour le département de Seine-et-Oise, concernent le recensement par arrondissement de 1846 et non le mouvement de la population).
- F/20/503 Années 1850 à 1852.
- F/20/504-505** Mouvement de la population des départements pour les années 1846 à 1852 : tableaux par ville chef-lieu d'arrondissement établis par les préfets, indiquant les mêmes rubriques que pour les tableaux par arrondissement (classement par année et département). 1847-1853.
- F/20/504 Années 1846 à 1849.
- F/20/505 années 1850 à 1852.
- F/20/506-512** Mouvement de la population des départements pour l'année 1853. 1854-1855.
- F/20/506-507 Tableaux récapitulatifs par département (tableau B), établis par les préfets, à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant en général, pour chaque département, le nombre de naissances par mois et par sexe d'enfants légitimes, d'enfants naturels reconnus, d'enfants naturels non reconnus mais pas abandonnés, d'enfants trouvés, de jumeaux, de triplés, le nombre de mariages par tranche d'âges, le nombre de décès par mois d'enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance, le nombre de décès par mois, sexe et tranches d'âges, un récapitulatif des causes de décès, les professions des décédés et le mouvement du personnel médical. (classement par département).
- F/20/506. Ain à Lozère.
- F/20/507. Maine-et-Loire à Yonne.
- F/20/508-511 Tableaux par ville chefs-lieux d'arrondissements (tableau A), établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour les tableaux récapitulatifs par département (classement par département).
- F/20/508. Ain à Côtes-du-Nord.

- F/20/509/1. Creuse à Gers.
F/20/509/2. Gironde à Loire (Haute-).
F/20/510. Loire-Inférieure à Pyrénées-Orientales.
F/20/511. Rhin (Bas-) à Yonne.
- F/20/512 Tableaux numériques du personnel médical pour l'année 1853, établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France (chiffres donnés par commune) pour les départements suivants : Allier, Ardèche, Ardennes, Aveyron, Charente, Corse, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, Drôme, Eure-et-Loir, Gard, Garonne (Haute-), Gers, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Landes, Loire (Haute-), Loire-Inférieure, Loiret, Lozère, Meuse, Nord, Oise, Rhin (Haut-), Saône (Haute-), Seine-Inférieure (ville de Fécamp) et Vienne (Haute-).
- F/20/513** Mouvement de la population des départements pour des années allant de 1845 à 1852 : tableaux récapitulatifs ou rectificatifs établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France (indiquant souvent les chiffres donnés au ministère de l'Intérieur et ceux donnés au ministère du Commerce) concernant les départements Hautes-Alpes, Drôme, Ile-et-Vilaine (seulement naissances), Jura, Meuse, Basses-Pyrénées. 1853.
- F/20/514-518** Mouvement de la population des départements pour l'année 1854. 1855-1857.
- F/20/514-517 Tableaux par ville chef-lieu d'arrondissement et des villes ayant au moins 10 000 habitants (tableau A), établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).
F/20/514/1. Ain à Bouches-du-Rhône.
F/20/514/2. Calvados à Creuse.
F/20/515/1. Dordogne à Gironde.
F/20/515/2. Hérault à Loire-Inférieure.
F/20/516/1. Loiret à Meurthe.
F/20/516/2. Meuse à Pyrénées (Hautes-).
F/20/517. Pyrénées-Orientales à Yonne.
- F/20/518 Tableaux récapitulatifs par département (tableau B), établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).
- F/20/519/1-523** Mouvement de la population des départements pour l'année 1855. 1855-1857.
- F/20/519/1-519/2 Tableaux récapitulatifs par département (tableau B), établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).
F/20/519/1. Ain à Maine-et-Loire.
F/20/519/2. Manche à Yonne.
- F/20/520/1-523 Tableaux par ville chef-lieu d'arrondissement et des villes ayant au moins 10 000 habitants (tableau A) établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que

pour l'année 1853 (classement par département).

F/20/520/1. Ain à Aveyron.

F/20/520/2. Bouches-du-Rhône à Côtes-du-Nord.

F/20/521/1. Creuse à Gironde.

F/20/521/2. Hérault à Loire.

F/20/522. Loire (Haute-) à Pyrénées (Basses-).

F/20/523. Pyrénées (Hautes-) à Yonne.

F/20/524-528 Mouvement de la population des départements pour l'année 1856. 1856-1857 et s.d.

F/20/524-526 Tableaux par ville chef-lieu d'arrondissement et des villes ayant au moins 10 000 habitants (tableau A) établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).

F/20/524. Ain à Drôme.

F/20/525. Eure à Morbihan.

F/20/526. Moselle à Yonne.

F/20/527 Bulletins des causes de décès, par sexe, des principales villes des départements (tableau C), établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France (classement par département).

F/20/528 Tableaux récapitulatifs par département (tableau B), établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).

F/20/529-533 Mouvement de la population des départements pour l'année 1857. 1858.

F/20/529-532 Tableaux par ville chef-lieu d'arrondissement et des villes ayant au moins 10000 habitants (tableau A), établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).

F/20/529. Ain à Creuse.

F/20/530. Dordogne à Manche.

F/20/531. Marne à Seine-et-Marne.

F/20/532. Seine-et-Oise à Yonne.

F/20/533 Tableaux récapitulatifs par département (tableau B), établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).

F/20/534-537 Mouvement de la population des départements pour l'année 1858. 1859.

F/20/534-536 Tableaux par ville chef-lieu d'arrondissement et des villes ayant au moins 10 000 habitants (tableau A), établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).

F/20/534. Ain à Eure.

F/20/535. Eure-et-Loir à Marne (Haute-).

F/20/536. Mayenne à Yonne.

F/20/537 Bulletins des causes de décès, par sexe, des principales villes des

départements (tableau C), établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).

- F/20/538-541** Mouvement de la population des départements pour l'année 1859. 1860.
- F/20/538-539 Tableaux par ville chef-lieu d'arrondissement et des villes ayant au moins 10 000 habitants (tableau A), établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).
F/20/538. Ain à Loire-Inférieure.
F/20/539. Loiret à Yonne.
- F/20/540 Tableaux récapitulatifs par département (tableau B), établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département).
- F/20/541 Nomenclatures des causes de décès, par sexe et tranche d'âges, des principales villes des départements (tableau C), établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France (classement par département).
- F/20/542** Mouvement de la population protestante par paroisse pour l'année 1857 : tableaux établis par les pasteurs à la demande du bureau de la statistique générale de France, pour les départements du Doubs, de la Meurthe, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de la Seine et des Vosges, indiquant par sexe, le nombre des naissances légitimes et illégitimes, des mort-nés, le nombre des décès par état civil, le nombre des mariages, la population d'après le recensement de 1857, le nombre de naissances, mariages, décès par mois, le nombre de décès par tranche d'âge, le nombre de mariages par tranche d'âge et état civil. 1858.
- F/20/543** Mouvement de la population des départements pour l'année 1858 : tableaux récapitulatifs par département (tableau B), établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par département). 1859.
- F/20/544** Mouvement de la population protestante par paroisse pour l'année 1859 : tableaux établis par les pasteurs à la demande du bureau de la statistique générale de France, pour les départements du Doubs, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Seine, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1857. 1860.
- F/20/545-546** Mouvement de la population des départements pour l'année 1860 : tableaux par ville chef-lieu d'arrondissement et des villes ayant au moins 10 000 habitants (tableau A) établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853. 1861.
- F/20/545 Ain à Loiret.
- F/20/546 Lot à Yonne.

- F/20/547/1/A-C** Mouvement de la population pour les années 1859 et 1860. 1860-1862.
- F/20/547/1/A Correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France. 1860-1862.
 - F/20/547/1/B Nomenclatures des causes de décès, par sexe et tranche d'âges, des principales villes des départements (tableau C) pour l'année 1860, établis par les maires, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853. 1861-1862.
 - F/20/547/1/C Tableaux récapitulatifs par département (tableau B) pour l'année 1860, établis par les préfets, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853. 1861-1862.
- F/20/547/2-16** Mouvement de la population des départements pour les années 1861 à 1863. 1862-1864.
- F/20/547/2-10 Tableaux par ville chef-lieu d'arrondissement et des villes ayant au moins 10 000 habitants (tableau A), établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour l'année 1853 (classement par année et département).
 - F/20/547/2-4. Année 1861.
 - F/20/547/2. Ain à Gard.
 - F/20/547/3. Garonne (Haute-) à Orne.
 - F/20/547/4. Pas-de-Calais à Yonne.
 - F/20/547/5-7. Année 1862.
 - F/20/547/5. Ain à Ille-et-Vilaine.
 - F/20/547/6. Indre à Pas-de-Calais.
 - F/20/547/7. Pyrénées (Basses-) à Yonne.
 - F/20/547/8-10. Année 1863.
 - F/20/547/8. Ain à Eure-et-Loir.
 - F/20/547/9. Finistère à Nord.
 - F/20/547/10. Oise à Yonne.
 - F/20/547/11-13 Tableaux récapitulatifs par département (tableau B) établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant les mêmes rubriques que pour 1853 (classement par année et département).
 - F/20/547/11. Année 1861.
 - F/20/547/12. Année 1862.
 - F/20/547/13. Année 1863.
 - F/20/547/14-16 Nomenclatures des causes de décès, par sexe et tranche d'âges, des principales villes des départements (tableau C), établis par les maires à la demande du bureau de la statistique générale de France (classement par année et département).
 - F/20/547/14. Année 1861.
 - F/20/547/15. Année 1862.
 - F/20/547/16. Année 1863.
- F/20/548** Renseignements sur la population antérieure à 1812 : réponses des préfets, plus particulièrement des services d'archives départementales, en exécution

d'une circulaire du 10 février 1858 sur les statistiques de population antérieures à 1800 (1858-1859) ; notes du bureau de la statistique générale de France concernant la population antérieure à 1812 (s.d.), avec parfois jointes des copies de tableaux notamment d'états de population d'ancien régime (classement par département). 1858-1859 et s.d.

- F/20/549** Demande du bureau de la statistique générale, à quelques préfets, de la population de communes de leur ressort, soit pour 1789, 1801 ou 1811 : réponses des préfets des Ardennes (pour la population de Vouziers en 1789), de l'Ariège (pour la population de Pamiers et Saint-Girons en 1789), des Bouches-du-Rhône (pour la population d'Arles en 1801), de la Côte-d'Or (pour la population de Sémur en 1789), des Côtes-du-Nord (pour la population de Loudéac en 1789), de la Creuse (pour la population de Boussac en 1789 et 1811), de la Drôme (pour la population de Nyons en 1789), du Gard (pour la population du Vigan en 1789), du Gers (pour la population de Mirande et Lombez en 1789), de l'Isère (pour la population de Saint-Marcellin en 1789), de la Lozère (pour la population de Florac en 1789), du Morbihan (pour la population de Ploërmel en 1811), de la Nièvre (pour la population de Nevers en 1801), des Hautes-Pyrénées (pour la population d'Argelès en 1789), du Var (pour la population des villes chefs-lieux d'arrondissement en 1811). 1835-1836.
- F/20/550** Mouvement de la population des départements pour les années 1820 à 1829 : lettres d'envoi des tableaux par les préfets au bureau de la statistique générale de France, en exécution de la circulaire ministérielle du 5 juin 1856 leur en demandant communication (classement par département). 1856.
- F/20/551** Mouvement de la population des départements pour l'année 1853 et statistique des causes de décès : correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France sur l'établissement et l'envoi des tableaux. 1853-1860.
- F/20/552** Mouvement de la population des départements pour les années 1845 à 1852 : réponses des préfets au bureau de la statistique générale de France, suite à la circulaire du 2 novembre 1853 relative aux enfants mort-nés, indiquant notamment si dans leurs département les enfants mort-nés ont été compris ou non aux naissances et aux décès dans les tableaux transmis depuis 1845 au ministère de l'Intérieur (classement par département). 1853-1854.
- F/20/553-558** Mouvement de la population des départements pour les années 1854 à 1859 : correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France (classement par année et département). 1855-1862.
- F/20/553 Année 1854.
- F/20/554 Année 1855.
- F/20/555 Année 1856.
- F/20/556 Année 1857.
- F/20/557 Année 1858.

F/20/558 Année 1859.

- F/20/559** Renseignements adressés par les préfets au bureau de la statistique générale de France relatifs au mode de dépouillement des documents destinés à la préparation du tableau du mouvement de population en exécution de la circulaire du 31 mars 1855 (y sont joints parfois des minutes de tableaux ayant servi pour le mouvement de population de 1853 ou 1854). 1855.
- F/20/560** Mélanges relatifs à l'agriculture et aux subsistances pour une période allant de 1779 à 1841: tableaux de provenances diverses sur les principales productions et consommations de la France (revenu moyen de l'hectare à la fin de 1817 ; cuirs et suif en 1812 et de 1812 à 1833 ; betterave et production de sucre indigène en 1812 et en 1835-1836 ; tabac avant 1808, de 1808 à 1810 et de 1824 à 1833 ; bois et forêts pour des années allant de l'an II à 1835 ; céréales pour les années 1810 à 1812 et 1821 à 1836 ; laines pour une période non précisée ; miel et cire d'abeille en 1841 ; soie de 1808 à 1812 ; vins, eaux-de-vie, bière et autres boissons alcoolisées, certains tableaux portant la mention "Administration des contributions indirectes", pour des années allant de 1779 à 1841 (1829, 1834 et s.d.) ; tableaux des pertes causées par les intempéries pour les années 1807 à 1810, 1814 à 1819, 1826 à 1838 (s.d.). 1829-1837 et s.d.
- F/20/561** Statistique quinquennale agricole de 1852 à la demande du bureau de la statistique générale de France : notes, observations, procès-verbaux des commissions de statistique cantonales (parfois des sous-commissions au niveau des communes) chargées d'établir cette statistique (contenant des renseignements sur les céréales, les diverses cultures, les prairies et pâturages, les cultures arborescentes, les animaux domestiques, l'économie rurale, les opinions et les usages les plus répandus, les proverbes et dictons et des comptes de frais de culture) et avis des chambres consultatives d'agriculture des arrondissements sur les travaux des dites commissions, pour les départements Ardennes, Ariège, Aube, Aveyron, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Corse, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Marne, Sèvres (Deux-). 1853-1854.
- F/20/562-628** Statistique agricole annuelle pour les années 1853 à 1861 à la demande du bureau de la statistique générale de France. 1854-1862.
- F/20/562-607 Tableaux récapitulatifs par arrondissement et canton pour les années 1853 à 1859, adressés par les préfets, avec parfois joints des avis des chambres consultatives d'agriculture des arrondissements sur la réalisation de cette statistique (classement par année et département). 1854-1860.
- F/20/562. Année 1853 (seulement les départements Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Marne, Mayenne, Meurthe et Meuse).
- F/20/563-568. Année 1854.
- F/20/563. Allier à Cher.
- F/20/564. Corrèze à Gard.
- F/20/565. Gers à Lozère.
- F/20/566. Maine-et-Loire à Oise.
- F/20/567. Pas-de-Calais à Seine-et-Oise.

- F/20/568. Sèvres (Deux-) à Yonne.
- F/20/569-574. Année 1855.
- F/20/569. Allier à Charente-Inférieure.
 - F/20/570. Cher à Gard.
 - F/20/571. Gers à Lot-et-Garonne.
 - F/20/572. Maine-et-Loire à Oise.
 - F/20/573. Pas-de-Calais à Somme.
 - F/20/574. Tarn à Yonne.
- F/20/575-580. Année 1856.
- F/20/575. Ain à Bouches-du-Rhône.
 - F/20/576. Calvados à Doubs.
 - F/20/577. Drôme à Ille-et-Vilaine.
 - F/20/578. Indre à Maine-et-Loire.
 - F/20/579/1. Manche à Nièvre.
 - F/20/579/2. Nord à Seine-et-Oise.
 - F/20/580. Sèvres (Deux-) à Yonne.
- F/20/581-590. Année 1857.
- F/20/581. Ain à Ardennes.
 - F/20/582. Ariège à Cantal.
 - F/20/583. Charente à Côte-d'Or.
 - F/20/584. Côtes-du-Nord à Finistère.
 - F/20/585. Gard à Loir-et-Cher.
 - F/20/586. Loire à Maine-et-Loire.
 - F/20/587. Manche à Moselle.
 - F/20/588. Nièvre à Pas-de-Calais.
 - F/20/589. Pyrénées (Basses-) à Seine-et-Marne.
 - F/20/590. Seine-et-Oise à Yonne.
- F/20/591/1-598. Année 1858.
- F/20/591/1. Ain à Alpes (Hautes-).
 - F/20/591/2. Ardèche à Aveyron.
 - F/20/592/1. Calvados à Côtes-du-Nord.
 - F/20/592/2. Creuse à Eure.
 - F/20/593. Finistère à Isère.
 - F/20/594. Jura à Lozère.
 - F/20/595. Manche à Moselle.
 - F/20/596. Nièvre à Rhône.
 - F/20/597. Saône (Haute-) à Somme.
 - F/20/598. Tarn à Yonne.
- F/20/599-607. Année 1859.
- F/20/599. Ain à Ariège.
 - F/20/600. Aube à Côte-d'Or.
 - F/20/601. Côtes-du-Nord à Garonne (Haute-).
 - F/20/602. Gers à Loir-et-Cher.

- F/20/603. Loire à Mayenne.
F/20/604. Meurthe à Oise.
F/20/605. Pas-de-Calais à Saône-et-Loire.
F/20/606. Sarthe à Somme.
F/20/607. Tarn à Yonne.
- F/20/608-610 Correspondance et extraits des questionnaires récapitulatifs cantonaux pour les années 1859 et 1860, adressés par les commissions de statistique cantonales (classement par année et département). 1860-1861.
F/20/608. Année 1859.
F/20/609-610. Année 1860.
F/20/609. Ain à Lozère.
F/20/610. Maine-et-Loire à Yonne.
- F/20/611-615 Tableaux récapitulatifs par arrondissement et canton pour l'année 1853 adressés par les préfets (classement par département). 1854.
F/20/611. Allier à Corse.
F/20/612. Côte-d'Or à Ille-et-Vilaine.
F/20/613. Isère à Oise.
F/20/614. Pas-de-Calais à Seine-Inférieure.
F/20/615. Seine-et-Marne à Yonne.
- F/20/616 Extraits des questionnaires récapitulatifs cantonaux pour l'année 1855, adressés par les commissions de statistique cantonales (classement par département). 1856.
- F/20/617-624 Tableaux récapitulatifs par arrondissement et canton pour l'année 1860 adressés par les préfets (classement par département). 1861.
F/20/617. Ain à Aveyron.
F/20/618. Calvados à Eure.
F/20/619. Garonne (Haute-) à Jura.
F/20/620. Loir-et-Cher à Lozère.
F/20/621. Marne à Nord.
F/20/622. Oise à Saône-et-Loire.
F/20/623. Seine-Inférieure à Somme.
F/20/624. Tarn à Yonne.
- F/20/625-628 Correspondance et extraits des questionnaires récapitulatifs cantonaux (essentiellement rubrique « céréales et autres farineux ») pour l'année 1861, adressés par les commissions de statistique cantonales, avec parfois joints des tableaux synoptiques par commune (classement par département). 1861-1862.
F/20/625. Ain à Creuse.
F/20/626. Dordogne à Lozère.
F/20/627. Maine-et-Loire à Rhône.

F/20/628. Saône (Haute-) à Yonne.

F/20/20/629-632 Statistique annuelle des incendies, épizooties, grêle et inondations pour les années 1851 à 1853 : tableaux adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France (classement par année et par département à l'intérieur de chaque catégorie de sinistres). 1852-1856.

F/20/629 Année 1851.

F/20/630/1-2 Année 1852.

F/20/630/1. Statistique des incendies.

F/20/630/2. Statistiques des épizooties, grêle et inondations.

F/20/631-632 Année 1853.

F/20/631. Statistique des incendies.

F/20/632. Statistiques des épizooties, grêle, inondations (jointe de la correspondance des préfets de 1853 à 1856).

F/20/633 Supplément à la statistique industrielle concernant les moulins à céréales : correspondance du bureau de la statistique générale de France avec les préfets, avec joints, pour les départements Ardennes, Ariège, Aube, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cher, Doubs, Gironde, Hérault, Loire, Marne, Marne (Haute-), Meurthe, Meuse, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Pyrénées (Hautes-), Pyrénées-Orientales, Rhin (Bas-), Rhin (Haut-), Rhône, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Vaucluse et Vosges, des états indiquant généralement selon les départements par arrondissement, le nombre d'établissements avec parfois les noms des propriétaires, le genre de moulins (à eau, vent, manège, etc.), les matières premières employées, leurs lieux d'origine, les produits fabriqués, leur quantité en hectolitres ou kilogrammes, leur valeur en francs, le nombre d'ouvriers, le salaire journalier, la valeur locative, le montant des patentes (classement par département). 1851-1852.

F/20/634 Statistique des animaux nuisibles pour les années 1838 à 1852 : tableaux récapitulatifs par département pour les années 1838 à 1842 (s.d.) ; « états des animaux nuisibles pris ou tués » pour les années 1845 à 1852, adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France (1846-1853). 1846-1853 et s.d.

F/20/635 Renseignements sur les octrois en exécution d'une circulaire du 22 septembre 1843 : tableaux de la perception de l'octroi, par principale ville à octroi, adressés par les préfets au ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale, indiquant généralement pour chaque ville à octroi, la population, les objets soumis aux droits, le produit brut des droits d'octroi, les frais de perception, le produit net et moyen des trois dernières années, les taxes additionnelles, la valeur vénale de l'objet assujéti sur le lieu de consommation, la quotité du droit d'entrée sur les boissons au profit du trésor, la consommation par habitant, etc. (classement par département et ville à octroi). 1843-1845.

F/20/636 Documents relatifs aux Octrois adressés principalement au ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale : extraits de délibérations de conseils municipaux des départements du Morbihan et de la Nièvre

donnant avis sur l'opportunité d'appliquer les décrets des 18 et 24 avril 1848 sur la suppression des droits d'octroi perçus sur la viande de boucherie et sur la charcuterie (1848) ; réponse du ministère des Finances sur l'opportunité de l'utilisation de renseignements relatifs aux octrois contenus dans les états des contributions indirectes (1850) ; envoi par le préfet du Calvados d'un état du 1^{er} mars 1850 des quantités consommées pendant l'année 1849 dans le département et des prix moyens correspondants (17 mars 1851) ; envoi par le préfet de l'Yonne de bordereaux des recettes et dépenses de l'octroi de la commune de Sens pour les années 1850 à 1852 (1851-1852) ; tableaux par département relatifs aux octrois présentant le produit total des octrois par chapitre de perception et par commune (s.d.). 1848-1852 et s.d.

F/20/637-691 « Consommations principales des villes à octroi » de 1853 à 1855, devenu « Statistique des octrois » de 1856 à 1861. 1853-1863 et s.d.

F/20/637-638 Correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France, avec parfois joints des tableaux, pour des années allant selon les départements, de 1853 à 1861 (classement par année et département). 1853-1863 et s.d.

F/20/637. Années 1853 à 1855.

F/20/638. Années 1856 à 1861.

F/20/639-691 Tableaux établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant pour chaque ville à octroi, les quantités, taxes, prix moyens des principales consommations (boissons et liquides, animaux sur pied et viande, volailles, œufs, beurre, fromages, poissons, fourrages, combustibles et à partir de 1856 en plus céréales et farines (classement par année et département). 1854-1862.

F/20/639-644. Année 1853.

F/20/639. Ain à Creuse.

F/20/640. Dordogne à Finistère.

F/20/641. Gard à Loire.

F/20/642. Loire (Haute-) à Orne.

F/20/643. Pas-de-Calais à Somme.

F/20/644. Tarn à Yonne.

F/20/645-649. Année 1854.

F/20/645. Aisne à Creuse.

F/20/646. Dordogne à Finistère.

F/20/647. Gard à Lozère.

F/20/648. Maine-et-Loire à Pyrénées-Orientales.

F/20/649. Rhin (Bas-) à Yonne.

F/20/650-655. Année 1855.

F/20/650. Aisne à Creuse.

F/20/651. Dordogne à Finistère.

F/20/652. Gard à Lozère.

F/20/653. Maine-et-Loire à Puy-de-Dôme.

- F/20/654. Pyrénées (Basses-) à Somme.
F/20/655. Tarn à Yonne.
- F/20/656-661. Année 1856.
F/20/656. Ain à Cantal.
F/20/657. Charente à Eure-et-Loir.
F/20/658. Finistère à Hérault.
F/20/659. Ille-et-Vilaine à Moselle.
F/20/660. Nord à Rhône.
F/20/661. Saône (Haute-) à Yonne.
- F/20/662-667. Année 1857.
F/20/662. Ain à Côtes-du-Nord.
F/20/663. Creuse à Finistère.
F/20/664. Gard à Lozère.
F/20/665. Maine-et-Loire à Pyrénées (Basses-).
F/20/666. Pyrénées (Hautes-) à Somme.
F/20/667. Tarn à Yonne.
- F/20/668-673. Année 1858.
F/20/668. Alpes (Hautes-) à Eure.
F/20/669. Finistère à Gironde.
F/20/670. Hérault à Lozère.
F/20/671. Maine-et-Loire à Puy-de-Dôme.
F/20/672. Pyrénées (Basses-) à Somme.
F/20/673. Tarn à Yonne.
- F/20/674-679. Année 1859.
F/20/674. Ain à Creuse.
F/20/675. Dordogne à Finistère.
F/20/676. Gard à Jura.
F/20/677. Landes à Moselle.
F/20/678. Nièvre à Saône-et-Loire.
F/20/679. Sarthe à Yonne.
- F/20/680-685. Année 1860.
F/20/680. Aisne à Creuse.
F/20/681. Dordogne à Finistère.
F/20/682. Gard à Lozère.
F/20/683. Maine-et-Loire à Pyrénées (Hautes-).
F/20/684. Pyrénées-Orientales à Tarn.
F/20/685. Var à Yonne.
- F/20/686-691. Année 1861.
F/20/686. Ain à Creuse.
F/20/687. Dordogne à Finistère.
F/20/688. Gard à Lozère.
F/20/689. Maine-et-Loire à Pyrénées (Hautes-).
F/20/690. Pyrénées-Orientales à Somme.

F/20/691. Tarn à Yonne.

F/20/692-703 Tableaux des dépouillements par catégorie de produits et ville à octroi pour les années 1856 à 1861 portant sur les consommations suivantes : céréales et farines, boissons et liquides, animaux sur pied et viande, volailles, gibier, poissons, coquillages, comestibles divers (œufs, beurre, fromages), fourrages et combustibles (classement par année et département). S.d.

F/20/692- 694 Année 1856.

F/20/692. Ain à Finistère.

F/20/693. Gard à Moselle.

F/20/694. Nièvre à Yonne.

F/20/695-697 Année 1857.

F/20/695. Ain à Finistère.

F/20/696. Gard à Nord.

F/20/697. Oise à Yonne.

F/20/698-699 Année 1858.

F/20/698. Ain à Loire-Inférieure.

F/20/699. Loiret à Yonne.

F/20/700-701 Année 1859.

F/20/700. Ain à Loire (Haute-).

F/20/701. Loire-Inférieure à Yonne.

F/20/702 Année 1860 : Ain à Yonne.

F/20/703 Année 1861 : Ain à Pyrénées-Orientales.

F/20/704/1 Congrès international de statistique de 1855 à Paris, présidé par le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics : lettres de personnes empêchées (1855). Tableau statistique des institutions de sourds-muets de Prusse (s.d.). 1855 et s.d.

F/20/704/2 Mouvement et situation des maisons centrales de détention pour les années 1843 à 1850 : tableaux récapitulatifs par établissement (avec parfois joints des tableaux par sexe et tranche d'âges) établis par le bureau de la statistique générale de France, indiquant, pour les tableaux du mouvement, le nom des maisons centrales, le département où elles sont situées, la population par sexe au 1^{er} janvier, les entrées et sorties par sexe dans l'année, les restants au 31 décembre, le nombre des journées de prison, la dépense totale, et pour les tableaux de situation, pour chaque maison centrale, le département où elle est située, le nombre de correctionnels, de réclusionnaires, de forçats âgés de 70 ans et plus, le total général des détenus. S.d.

F/20/704/3-706 Mouvement et situation des prisons départementales pour les années 1841 à 1853. 1845-1854 et s.d.

F/20/704/3 Tableaux récapitulatifs pour les années 1841 à 1849, établis par le bureau de la statistique générale de France, indiquant, pour les tableaux du mouvement, pour chaque département, le nombre de prisons, la population au 1^{er} janvier, les entrées et sorties dans l'année, les restants au 31

décembre de l'année, le nombre de journées de présence, la dépense totale, et pour les tableaux de situation, pour chaque département, le nombre de détenus sans accusation préalable, le nombre de détenus à divers titres, le nombre de prévenus et accusés, le nombre de condamnés. S.d.

F/20/705-706 Tableaux établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France pour les années 1844 à 1853, indiquant pour chaque département, par établissement, les mêmes rubriques que pour les tableaux récapitulatifs (classement par année, département et établissement). 1845-1854.

F/20/705. Années 1844 à 1847 et 1849.

F/20/706. Années 1850 à 1853.

F20/707 Établissements d'éducation correctionnelle : tableaux annexes n° 10 bis par département où existent des établissements, établis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France pour des années allant selon les départements de 1853 à 1856 (indiquant par établissement et par sexe, le mouvement, l'état civil, l'origine (ville ou campagne), les professions, les cultes, le nombre d'enfants détenus par tranche d'âge, le degré d'instruction, la répartition des enfants suivant la nature des crimes, délits, contraventions, etc, les professions exercées et enseignées dans l'établissement), et correspondance s'y rapportant. 1853-1858.

F/20/708 Mouvement et situation des maisons centrales de force et de correction pour les années 1844 à 1856 : tableaux annexes n° 10 par département où existent des établissements pour les années 1844 à 1855, adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France (indiquant, pour les tableaux du mouvement, par établissement, la population par sexe au 1^{er} janvier, les entrées et sorties par sexe dans l'année, les restants au 31 décembre, le nombre des journées de prison, la dépense totale, et pour les tableaux de situation, par établissement, le nombre de correctionnels, de réclusionnaires, de forçats âgés de 70 ans et plus, l'âge des détenus) ; correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France se rapportant aux tableaux de 1853 à 1856. 1844-1857.

F/20/709 Mouvement et situation des prisons départementales pour les années 1853 à 1858 : tableaux pour les années 1854 à 1856 adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France (indiquant pour chaque département, pour les tableaux du mouvement, par établissement, la population au 1^{er} janvier, les entrées et sorties dans l'année, les restants au 31 décembre de l'année, le nombre de journées de présence, la dépense totale, et pour les tableaux de situation, par établissement, le nombre de détenus sans accusation, le nombre de détenus à divers titres, le nombre de prévenus et accusés, le nombre de condamnés) ; correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France se rapportant aux tableaux de 1853 à 1858. 1853-1859.

F/20/710-711 Mouvement des passeports pour l'étranger pour les années 1846 à 1861. [1847-1863].

F/20/710 Tableaux pour les années 1846 à 1852 et 1858 à 1861, adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France,

indiquant généralement par passeport délivré pour voyage d'agrément ou d'études, d'affaires ou avec projet d'établissement au dehors, le nombre de passeports, le nombre de voyageurs, le sexe des personnes désignées dans les passeports, leur nombre par sexe selon l'âge (mineurs ou majeurs), selon l'état civil, selon la profession, selon le lieu de destination et le total général des voyageurs (classement par année). [1847-1863].

F/20/711 Correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France pour les années 1852 à 1861 (classement par année et département). 1854-1863.

F/20/712-714 Prix des principaux objets de consommation alimentaire et taux des salaires pour un petit nombre d'états manuels, demandés par le bureau de la statistique générale de France aux commissions de statistique cantonales en exécution des circulaires des 21, 23 et 25 mai 1855. 1855-1856 et s.d.

F/20/712-713 Tableaux établis par les commissions de statistique cantonales pour la période quinquennale 1849-1853 et pour les années 1854-1855 (pour certains départements la période débute en 1824), indiquant pour chaque canton, le prix d'une livre de pain de froment, d'une livre de viande, d'une volaille de grosseur moyenne, d'une livre de beurre, d'une douzaine d'œufs, d'un hectolitre de pommes de terre, et le « prix moyen de la journée d'un bon ouvrier » maçon, charpentier, menuisier, serrurier (classement par département). S.d.

F/20/712. Ain à Lot.

F/20/713. Lot-et-Garonne à Yonne.

F/20/714 Correspondance des préfets ou sous-préfets avec le bureau de la statistique générale de France (classement par département). 1855-1856.

F/20/715 Prix des denrées et salaires en 1844 et 1855 : tableaux récapitulatifs des consommations principales et salaires des classes ouvrières industrielles pour l'année 1844, établis par grande région, indiquant par département composant chaque région, le prix du pain et de la viande, du litre de vin, bière ou cidre, du logement par an d'une famille d'ouvriers, le nombre de jours de travail par an, les salaires journaliers et annuels par personne (s.d.) ; tableaux récapitulatifs des prix et salaires par département et canton pour l'année 1855, indiquant le chiffre de population, le prix d'une livre de pain de froment et de seigle, d'une livre de viande, d'une volaille de grosseur moyenne, d'une livre de beurre, d'une douzaine d'œufs, d'un décalitre de pommes de terre, d'un litre de vin, bière, cidre et du prix moyen d'un bon ouvrier agricole, maçon, charpentier, menuisier, serrurier (s.d.). S.d.

F/20/716-721 Statistique des finances départementales pour les années 1852 à 1861. 1853-1863.

F/20/716 Correspondance des préfets avec le bureau de la statistique générale de France pour les années 1852 à 1858, avec joints quelques comptes départementaux pour le département du Tarn (classement par année et département). 1853-1861.

F/20/717-721 Tableaux pour les exercices 1852 à 1861, adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant, pour chaque département, l'étendue du département en hectares, les impôts

directs acquittés par le département, la population du dernier recensement, les recettes et les dépenses (classement par département pour chaque exercice). 1853-1863.

F/20/717. Exercices 1852 et 1853.

F/20/718. Exercices 1854 et 1855.

F/20/719. Exercices 1856 et 1857.

F/20/720. Exercice 1858.

F/20/721. Exercices 1859 à 1861.

F/20/722-723/2

Statistique des faillites déclarées dans le ressort de chaque tribunal de commerce de 1820 à 1852, indiquant par classe (banquiers, courtiers, spéculateurs, marchands, industriels), leur nombre, le montant des passifs, la valeur des portions non recouvrées, la quantité des banqueroutes accusées de fraude et à partir de 1840 le nombre de renonciations aux successions [en exécution d'une circulaire du 17 mars 1835]. 1845-1853 et s.d.

F/20/722 Tableaux récapitulatifs des années 1820 à 1849 [établis par le bureau de la statistique générale de France], par département et année pour la période 1820 à 1835 (en plusieurs feuillets), et par année et département pour la période 1820 à 1849. S.d.

F/20/723/1-2

Tableaux par département et arrondissement pour les années 1844 à 1852, adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France. 1845-1853.

F/20/723/1. Années 1844 à 1847.

F/20/723/2. Années 1848 à 1852.

F/20/724

Mélanges se rapportant à la statistique et portant sur une période allant de 1808 à 1852 : « Index des circonscriptions, des diocèses, tribunaux d'appel, d'arrondissement, d'inspection des poids et mesures, maisons de détention, ingénieurs des mines » (s.d. [postérieur à mars 1808]) ; tableau statistique des ponts existant en France en 1808 (s.d.) ; « Tableau, par [numéro de] routes, des routes royales ouvertes en 1824 (s.d.) ; situation et dépenses des haras et dépôts d'étalons pour des années allant de 1809 à 1834 (s.d.) ; tableau des résultats comparés des courses de chevaux pour les années 1821, 1827, 1829, 1831, 1833 et 1834 (s.d.) ; « Relevé général des bestiaux présentés à la vente sur les marchés de Sceaux, Poissy et Paris avec indication de leurs diverses provenances pendant une période de 22 années de 1812 à 1833 inclus » et « Relevé général par espèces, valeurs, quantités, prix et poids moyens des bestiaux achetés sur les marchés de Sceaux, Poissy et Paris, par les bouchers de Paris pendant une période de 22 années de 1812 à 1833 inclus » (27 octobre 1834) ; recensement (tableaux récapitulatifs par département) des bestiaux (taureaux, bœufs, vaches, veaux et génisses), des troupeaux (béliers, moutons, brebis, agneaux) et des chevaux (chevaux, juments, poulains) pour les années 1812, 1825, 1829 et 1839 (s.d.) ; statistique des caisses d'épargne pour les années 1835 à 1839 (s.d.) ; mouvement de la navigation, d'après les contributions indirectes, pour des années allant selon les départements de 1841 à 1845 (1843-1847 et s.d.) ; statistique de l'industrie des transports (chemins de fer, transports par terre et par eau (1845-1846 et s.d.) ; état au 1^{er} janvier 1852 du nombre des cures, succursales et vicariats rétribués sur les fonds du Trésor, établi par l'administration des Cultes (s.d.). 1834-1847 et s.d.

- F/20/725 à 739** Statistique des communautés religieuses en 1861 : tableaux par commune établis par les maires et transmis par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France (indiquant pour chaque commune, en distinguant hommes et femmes, le nom des communautés, leur destination, le nombre de personnes les composant), et correspondance y relative. 1861-1863.
- F/20/725 Ain à Alpes-Maritimes.
- F/20/726 Ardèche à Bouches-du-Rhône.
- F/20/727 Calvados à Creuse.
- F/20/728 Dordogne à Gard.
- F/20/729 Garonne (Haute-) à Hérault.
- F/20/730 Ille-et-Vilaine à Loir-et-Cher.
- F/20/731 Loire à Lozère.
- F/20/732 Maine-et-Loire à Meuse.
- F/20/733 Morbihan à Orne.
- F/20/734 Pas-de-Calais à Pyrénées-Orientales.
- F/20/735 Rhin (Bas-) à Rhône.
- F/20/736 Saône (Haute-) à Seine-et-Marne.
- F/20/737 Seine-et-Oise.
- F/20/738 Sèvres (Deux-) à Tarn-et-Garonne.
- F/20/739 Var à Yonne.
- F/20/740** Enquête du bureau des archives commerciales et de statistique générale sur les forêts de la France en masses de plus de 1 000 hectares : tableau par département indiquant le nom des forêts et leur étendue (s.d.) ; tableaux adressés par les préfets d'après les renseignements fournis par les conservateurs des forêts, indiquant les noms des forêts, leur étendue, leur hauteur moyenne au-dessus de la mer, la nature de leur sol, les principales essences dont elles sont formées et des observations (1836). 1836 et s.d.
- F/20/741** Statistique des écoles primaires pendant l'année scolaire 1860-1861 : tableaux adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique générale de France, d'après les renseignements fournis par les inspecteurs d'académie (indiquant pour chaque département, le nombre des écoles publiques, des écoles libres, des écoles laïques, des écoles congréganistes, des communes non pourvues d'écoles et la population des écoles en nombre de garçons, de filles, d'élèves payants, d'élèves gratuits, d'enfants en âge de fréquenter les écoles, d'enfants n'ayant fréquenté aucune école), et correspondance y relative (classement par département). 1863-1864.
- F/20/742** Statistique des sociétés de secours mutuels pour les années 1853 à 1855 : états de situation au 31 décembre (formulaires " annexe n° 7 bis ") adressés par les préfets à la demande du bureau de la statistique de France (indiquant, entre autres, le nombre total des sociétés au 31 décembre, le nombre total de leurs membres par sexe, le montant total des recettes et des

dépenses), et correspondance y relative (classement par année et département). 1854-1858.

F/20/743

Statistique des patentes portant sur des années allant de 1826 à 1849 : tableau du nombre des patentes en 1827 dans chaque département de la France avec l'indication du montant des valeurs locatives des maisons, usines, boutiques, ateliers, magasins qu'ils occupent, et tableau du nombre des patentes en 1827 par profession (s.d.) ; tableaux du nombre de patentes par département de la région du Nord oriental, de la région du Midi occidental, de la région du Midi oriental pour les années 1826 à 1844 et tableaux du nombre et du montant des patentes par département de la région du Midi occidental et de la région du Nord occidental pour l'année 1847 (s.d.) ; tableau du nombre des patentes par département pour les années 1836 à 1843 (s.d.) ; état établi par l'administration des contributions directes, présentant par département, le nombre des patentes et le montant des patentes en principal pour l'exercice 1842 (11 mars 1844) ; état dressé par le préfet du Doubs, indiquant par arrondissement, les noms, la profession, la commune du domicile, la valeur locative de l'établissement, la somme de la patente (29 janvier 1849). 1844, 1849 et s.d.

F/20/744

Mélanges concernant la statistique vinicole (certains tableaux sont signés par Moreau de Jonnés, chef du 2^e bureau de la 2^e division « Commerce extérieur » du ministère du Commerce et des Manufactures, qui deviendra le premier chef du bureau de la statistique générale de France à sa création) : extrait du *Journal du commerce* du 6 juillet 1828 relatant une pétition de propriétaires de vignobles devant la Chambre des députés le 5 juillet 1828 contre « les impôts exorbitants qui frappent les liquides et les entraves que les lois prohibitives apportent à leur exportation » (1828) ; tableau statistique des vignobles de l'Europe (31 mai 1828) ; « Tableau de l'étendue des vignobles de la France, comparée à l'étendue territoriale des départements et à celle des anciennes provinces du Royaume » (23 août 1828) ; états de consommation du vin, en France, par habitant (s.d.) ; note relative à la fabrication des vins et des eaux de vie en France (s.d.) ; notes et tableaux de la quantité et de la valeur des vins et eaux de vie exportés de France de 1779 à 1792, de 1815 à 1829 et en 1833, avec documents ayant servi à leur constitution (juillet 1828-mars 1830 et s.d.) ; rapport sur le commerce entre la France et l'Angleterre pour les vins (s.d.). 1828-1830 et s.d.

F/20/745/1

Enquête du bureau de la statistique générale de France sur l'industrie de la fabrication de la résine brute ou galipot dans les départements de la Charente-Inférieure, de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne, en exécution d'une circulaire du 1^{er} août 1856 : minute et exemplaires de la circulaire, lettres de particuliers réclamant cette enquête et réponses des présidents des commissions de statistique cantonales des 4 départements concernés (indiquant le nombre d'usines, la quantité des produits fabriqués et le nombre d'ouvriers employés). 1856.

F/20/745/2

Mélanges relatifs à la statistique agricole, industrielle et commerciale en exécution de la circulaire du 24 juin 1828 : documents pour servir de modèles à cette statistique (1824, 1828-1829 et s.d.) ; minutes de lettres de la division de la statistique du ministère du Commerce et des Manufactures

(avec jointe la minute de la circulaire du 24 juin 1828) et réponses des préfets portant sur les personnes s'occupant de statistique dans les départements et sur les documents (annuaires, statistiques locales, publications) y existant (1828-1829) ; relevés et tableau récapitulatif, par département, des noms des personnes indiquées par les préfets comme s'occupant de statistique et des titres des ouvrages envoyés par les préfets (s.d. [postérieur à 1829]) ; minutes de lettres, du ministère de l'Intérieur, division du commerce et des manufactures, bureau de statistique, aux préfets, leur indiquant les publications nouvelles faites dans leur département depuis la circulaire du 24 juin 1828 à lui adresser (juin-juillet 1830). 1828-1830 et s.d.

F/20/746/1 Recensement de la population de 1831 : correspondance (contenant parfois des indications chiffrées), du ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale, notamment avec les départements où ont été constatés des erreurs dans la confection des tableaux (départements concernés : Ain, Aisne, Allier, Alpes (Basses-), Alpes (Hautes-), Ardèche, Ardennes, Ariège, Aube, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Charente, Corse, Côte-d'Or, Creuse, Ille-et-Vilaine, Lot, Lozère, Mayenne, Orne, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses-), Somme, Tarn-et-Garonne, Var et Vienne). 1831-1835.

F/20/746/2-757 Mouvement de la population par département pour les années 1831 à 1851 : tableaux établis par les préfets (la plupart portant comme entête imprimée "ministère de l'Intérieur, ... , 4^e bureau Statistique"), indiquant, pour les naissances le nombre par sexe et par mois d'enfants légitimes, d'enfants naturels reconnus et non reconnus, pour les mariages le nombre par mois et par état civil, pour les décès le nombre par sexe, état civil et tranche d'âges (classement par année et département). 1832-1852.

F/20/746/2 Année 1831.

F/20/747 Année 1832.

F/20/748 Années 1833 et 1834.

F/20/749 Années 1835 et 1836.

F/20/750 Années 1837 et 1838.

F/20/751 Années 1839 et 1840.

F/20/752 Années 1841 et 1842.

F/20/753 Années 1843 et 1844.

F/20/754 Années 1845 et 1846.

F/20/755 Années 1847 et 1848.

F/20/756 Années 1849 et 1850.

F/20/757 Année 1851.

F/20/758-761 Dénombrement de la population de 1856 : tableaux par arrondissement, canton et commune, établis par les préfets et correspondance y relative, adressés au ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale (classement par département). 1856.

- F/20/758 Aube à Gironde.
 F/20/759 Ille-et-Vilaine à Morbihan.
 F/20/760 Moselle à Seine-et-Marne.
 F/20/761 Seine-et-Oise à Yonne.

- F/20/762** Documents du ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale, relatifs au dénombrements et mouvements de la population pour une période allant de 1851 à 1860 (concernant notamment leurs rectifications). 1853-1861.
- F/20/763** Institut international de statistique [fondé en 1885] : correspondance et procès-verbaux des séances de la session de Rome du 12 au 16 avril 1887 (1887). Conseil supérieur de statistique [institué par décret du 19 février 1885] : correspondance et autres pièces concernant, le renouvellement des membres du conseil par arrêté du 20 mars 1889, la sous-commission de l'enseignement, la sous-commission des salaires, la statistique des accidents du travail confiée au Conseil supérieur de statistique par le bureau de la statistique générale de France (1888-1890). 1887-1890.
- F/20/764/1** Statistique des caisses d'épargne pour l'année 1872 : tableaux récapitulatifs [du bureau de la statistique générale de France]. S.d.
- F/20/764/2** Documents concernant les communautés religieuses : tableau des congrégations et communautés religieuses de femmes, indiquant notamment pour chaque congrégation, le siège de leurs maisons mères ou indépendantes, le nombre de leurs établissements et le nombre de leurs membres (s.d.) ; tableau des associations religieuses d'hommes et de femmes (maisons mères, succursales, maisons indépendantes), indiquant, par association, leur dénomination et leur siège, leur date de fondation, leur nombre d'établissements et leur nombre des membres d'après le but de l'association (s.d.) ; tableau récapitulatif des communautés religieuses de femmes pour l'année 1877, partie III seulement (associations non autorisées), indiquant le nom des communautés, le siège de la maison mère à l'étranger et en France, le nombre des établissements, le nombre des membres d'après la destination des communautés (s.d.) ; tableau récapitulatif des communautés religieuses d'hommes pour l'année 1878, indiquant le nom des communautés, le siège de la maison mère à l'étranger et en France, le nombre des établissements, le nombre des membres d'après la destination des communautés (s.d.). S.d.
- F/20/765** Statistique de la propriété foncière : rapport de Vandal, directeur général des contributions directes, du 18 juin 1854, sur l'évaluation des revenus territoriaux de la France en 1851, faite en exécution de l'article II de la loi du 7 août 1850, et tableaux y relatifs. 1854 et s.d.
- F/20/766-832** Mouvement de la population pour l'année 1900 : tableaux (états n° 1 et 2), à la demande du bureau de la statistique générale de France, indiquant, pour les naissances, le nombre d'enfants nés vivants, des mort-nés ou morts avant la déclaration de naissance et le classement des naissances d'après l'âge des parents, pour les mariages, le nombre par âge, état civil et

mois, pour les divorces, le nombre selon l'âge respectif des époux, pour les décès, le nombre par tranche d'âges, par état civil et par mois. 1901.

F/20/766-830 États n° 1 (par canton) dressés par les préfets.

F/20/766. Ain et Aisne.

F/20/767. Allier.

F/20/768. Alpes (Basses-) à Alpes-Maritimes.

F/20/769. Ardèche à Ariège.

F/20/770. Aube.

F/20/771-777. Aude.

F/20/771. Département en général et arrondissement de Carcassonne, cantons d'Alzonne à Lagrasse.

F/20/772. Arrondissement de Carcassonne, cantons de Mas-Cabardès à Tuchan.

F/20/773. Arrondissement de Castelnaudary.

F/20/774. Arrondissement de Limoux (dépouillements cantonaux).

F/20/775. Arrondissement de Limoux (feuilles communales : communes rurales ayant moins de 2 000 habitants agglomérées au chef-lieu).

F/20/776. Arrondissement de Narbonne (dépouillements cantonaux et population urbaine).

F/20/777. Arrondissement de Narbonne (feuilles communales).

F/20/778. Aveyron à Calvados.

F/20/779. Cantal et Charente.

F/20/780-781. Charente-Inférieure.

F/20/780. Arrondissements de la Rochelle, Jonzac et Marennes.

F/20/781. Arrondissements de Rochefort, Saintes et Saint-Jean-D'Angély.

F/20/782-784. Cher.

F/20/782. Département en général et arrondissement de Bourges.

F/20/783. Arrondissement de Saint-Amand.

F/20/784. Arrondissement de Sancerre.

F/20/785. Corrèze.

F/20/786. Corse.

F/20/787. Côte-d'Or et Côtes-du-Nord.

F/20/788/1. Creuse.

F/20/788/2. Dordogne.

F/20/789-792. Drôme.

F/20/789. arrondissement de Valence.

F/20/790. Arrondissement de Die.

F/20/791. Arrondissement de Montélimar.

F/20/792. Arrondissement de Nyons.

- F/20/793. Eure.
- F/20/794-795. Eure-et-Loir.
 - F/20/794. Arrondissements de Chartres et Châteaudun.
 - F/20/795. Arrondissements de Dreux et Nogent-le-Rotron.
- F/20/796. Finistère.
- F/20/797. Gard à Gers.
- F/20/798. Gironde et Hérault.
- F/20/799. Indre à Jura.
- F/20/800. Landes à Loire-Inférieure.
- F/20/801. Loiret à Lot-et-Garonne.
- F/20/802. Lozère.
- F/20/803. Maine-et-Loire et Manche.
- F/20/804. Marne et Marne (Haute-).
- F/20/805. Mayenne à Meuse.
- F/20/806. Morbihan à Nièvre.
- F/20/807-808. Nord.
 - F/20/807. Dépouillements cantonaux et population urbaine.
 - F/20/808. États récapitulatifs par arrondissement et état récapitulatif global pour le département.
- F/20/809-812. Oise.
 - F/20/809. Département entier et arrondissement de Beauvais.
 - F/20/810. Arrondissement de Clermont.
 - F/20/811. Arrondissement de Compiègne.
 - F/20/812. Arrondissement de Senlis.
- F/20/813. Orne.
- F/20/814-815. Pas-de-Calais.
 - F/20/814. Arrondissements d'Arras, Béthune et Boulogne.
 - F/20/815. Arrondissements de Montreuil, Saint-Omer et Saint-Pol.
- F/20/816. Pyrénées (Basses-) et Pyrénées (Hautes-).
- F/20/817. Pyrénées-Orientales à Rhône.
- F/20/818. Saône (Haute-) et Saône-et-Loire.
- F/20/819. Sarthe à Savoie (Haute-).
- F/20/820-821. Seine.
 - F/20/820. Ville de Paris et arrondissement de Saint-Denis.
 - F/20/821. Arrondissement de Sceaux.
- F/20/822. Seine-Inférieure.
- F/20/823. Seine-et-Marne.
- F/20/824. Seine-et-Oise à Sèvres (Deux-).
- F/20/825. Somme.

F/20/826. Tarn et Tarn-et-Garonne.

F/20/827. Var.

F/20/828. Vaucluse et Vendée.

F/20/829. Vienne et Vienne (Haute-).

F/20/830. Vosges et Yonne.

F/20/831-832 États n° 2 (récapitulatifs par arrondissement), établis par les sous-préfets.

F/20/831. Ain à Lozère.

F/20/832. Maine-et-Loire à Yonne.

F/20/833

Dénombrement de la population de 1911 : états n° 9 par arrondissement, canton et commune, établis par les préfets, à la demande du ministère de l'Intérieur, bureau de l'administration générale, d'après les tableaux dressés par les maires (indiquant, par arrondissement le nombre de communes par tranche de population, et par arrondissement, canton, commune, la population municipale agglomérée et éparse, le nombre de français et d'étrangers, la population d'après le dénombrement de 1906) et correspondance y relative (départements de la Haute-Saône à Yonne). 1911-1914.

INDEX

Avertissement

Les enquêtes concernant en général tous les départements, il a été fait le choix, pour alléger l'index, de ne donner, pour chaque département, que les références portant sur les mélanges. **Il conviendra donc pour une recherche sur un même département de consulter aussi aux mots « matières »**, plus particulièrement les rubriques « Agriculture » ; « Animaux nuisibles » ; « Assistance et bienfaisance » ; « Bois et forêts » ; « Catastrophes naturelles » ; « Conscription » ; « Cultes » ; « Décès » ; « Élections » ; « Épizooties » ; « Faillites » ; « Finances » ; « Instruction publique » ; « Météorologie » ; « Moulins » ; « Mutations » ; « Navigation » ; « Octrois » ; « Passeports » ; « Population » ; « Prisons » ; « Prix (coût) » ; « Salaires ».

- Accidents du travail, voir Conseil supérieur de statistique.
- Agriculture : 104 ; 135/1 ; 154-275 ; 560-561. – Statistique agricole : 561-628 ; 745/2. – Voir Animaux nuisibles ; Bétail ; Betterave à sucre ; Bois et forêts ; Bureau central d'agriculture ; Bureau (ou section) d'agriculture ; Catastrophes naturelles ; Céréales ; Chambres consultatives d'agriculture ; Chevaux ; Épizooties ; Étangs et marais ; Météorologie ; Moulins ; Prairies et pâturages ; Récoltes ; Statistique départementale ; Tabac ; Vignes, vignobles.
- Ain* (département) : 106 ; 136, d. 4 ; 137 ; 154 ; 285 ; 298 ; 400, d. 1 ; 746/1. – Voir Avertissement en tête d'index ; *Dombes* ; *Léman*.
- Aisne* (département) : 101 ; 106 ; 155 ; 285 ; 289/2 ; 294 ; 299 ; 746/1.
- Alcools (vins, bières, eaux-de-vie, etc.) : 104 ; 403 ; 560 ; 744. – Voir Consommation ; Exportation ; Prix (coût).
- Aliénés, voir Assistance et bienfaisance.
- Allemagne*, voir *Bouches-de-l'Elbe* ; *Bouches-du-Weser* ; Départements étrangers ; *Ems-Oriental* ; *Ems-Supérieur* ; *Forêts* ; *Hambourg* ; *Lippe* ; *Mont-Tonnerre* ; *Prusse* ; *Rhin-et-Moselle* ; *Roër* ; *Sarre*.
- Allier* (département) : 101 ; 106 ; 156 ; 276/1 ; 285 ; 300 ; 512 ; 746/1. – Voir *Moulins*.
- Alpes (Basses-)*, *auj. Alpes-de-Haute-Provence* (département) : 104 ; 107 ; 157 ; 301 ; 746/1.
- Alpes (Hautes-)* (département) : 104 ; 107 ; 158 ; 276/1 ; 302 ; 513 ; 746/1.
- Alpes-Maritimes* (département) : 101 ; 107 ; 159 ; 276/1 ; 286 ; 303 ; 400, d. 2.
- Ancien Régime : 5* ; 7/1*-8/2* ; 105 ; 287-288/2 ; 297/2-4 ; 396, d. 3 ; 441-444 ; 548-549 ; 560 ; 744.
- Angleterre* : 744.
- Animaux ; – domestiques : 561 ; – nuisibles : 634. – Voir Bétail ; Chevaux.
- Annuaire des départements : 128 ; 397/1 ; 745/2. – Voir Statistique départementale.
- Apennins* (ancien département) : 107 ; 160 ; 285-286 ; 289/1 ; 395 ; 403. – Voir départements étrangers.
- Architecture : 135/1, d. 1. – Voir Constructions.
- Archives ; – départementales : 548 ; – nationales : 396.
- Ardèche* (département) : 107 ; 161 ; 276/1 ; 304 ; 512 ; 746/1.
- Ardennes* (département) : 107 ; 162 ; 285 ; 305 ; 400, d. 2 ; 512 ; 549 ; 551 ; 561 ; 633 ; 746/1. – Voir *Vouziers*.
- Argelès* (Hautes-Pyrénées) : 549.
- Ariège* (département) : 108 ; 163-164 ; 282/27 ; 306 ; 549 ; 561 ; 633 ; 746/1. – Voir *Pamiers* ; *Saint-Girons*.
- Arles* (Bouches-du-Rhône) : 549.
- Armée : 13* ; 30*-33* ; 154-275 ; 397/2-399 ; 408/1-409/2 ; 433 ; 436. –, voir Conscription ; Guerre (ministère) ; Population.
- Arno* (ancien département) : 165 ; 419 ; 422.
- Articles, voir Ouvrages ou articles.
- Arts, voir Instruction publique, sciences et arts.
- Arts et métiers : 135/1.
- Assassinats, voir Crimes et délits.
- Assemblées primaires, voir Élections.
- Assistance et bienfaisance : 135/1, d. 2 ; 154-275. – Aliénés : 282/46-49 ; 412/2-4. – Bureaux et établissements de bienfaisance (salles d'asile, ouvroirs, crèches, etc.) : 282/2-10. – Enfants trouvés et assistés, enfants naturels et reconnus, etc. : 135/2 ; 282/14-24 ; 282/27-28 ; 282/39-45 ; 481-484 ; 496-511 ; 514-526 ; 528-536 ; 538-540 ; 542-546 ; 547/1/C-13 ; 746/2-757. – Hôpitaux et hospices : 9*-12* ; 282/11-38 ; 433. – Mendicité (dépôts) : 9*-12* ; 282/9-10 ; 433. – Monts-de-piété : 282/53-54. – Sociétés de secours mutuels : 742. – Voir Statistique départementale.
- Aube* (département) : 108 ; 166 ; 285 ; 307 ; 561 ; 633 ; 746/1.
- Aubusson* (Creuse) : 104.
- Aude* (département) : 104 ; 108 ; 130 ; 132 ; 136, d. 4 ; 137 ; 167 ; 285-286 ; 289/1 ; 308 ; 746/1.
- Autriche*, voir *Illyriennes* (provinces).
- Autun* (Saône-et-Loire). Bailliage : 8/2*.
- Avesnes [-sur-Helpe]* (Nord) : 440/2.
- Aveugles et sourds-muets : 412/2-4 ; 704/1.
- Aveyron* (département) : 109 ; 168 ; 289/2 ; 309 ; 512 ; 561 ; 633 ; 746/1.
- Bagnes : 135/1, d. 2. – Voir Prisons.
- Banqueroutes, voir Faillites.

- Banquiers, voir Métiers et professions.
- Bassano (duc de) : 397/1.
- Bayonne* (Espagne) : 152/2.
- Belfort (Territoire de)* (département), voir *Rhin (Haut-)* pour la période antérieure à 1870.
- Belgique* : 139-150. – Voir *Brabant* (États de) ; Départements étrangers ; *Dyle* ; *Escaut* ; *Forêts* ; *Jemmapes* ; *Lys* ; *Meuse-Inférieure* ; *Nèthes (Deux-)* ; *Ourthe* ; *Sambre-et-Meuse*.
- Bétail : 104 ; 403 ; 724. – Dénombrement : 101 ; 104 ; 106-127 ; 724. – Voir Agriculture.
- Betterave à sucre : 560.
- Bibliothèque nationale : 104.
- Bières, voir Alcools.
- Blé, voir Farines ; Grains ; Moulins.
- Bois et Forêts : 135/1, d. 1 ; 560 ; 740. – Voir Statistique départementale.
- Boissons et liquides : 639-703. – Voir Alcools ; Octrois.
- Bouches-de-l'Elbe* (ancien département) : 101. – Voir Départements étrangers ; *Hambourg*.
- Bouches-de-l'Escaut* (ancien département) : 109 ; 151. – Voir Départements étrangers.
- Bouches-de-l'Yssel* (ancien département) : 109 ; 151. – Voir Départements étrangers.
- Bouches-de-la-Meuse* (ancien département) : 109 ; 151. – Voir Départements étrangers.
- Bouches-du-Rhin* (ancien département) : 105 ; 109 ; 151. – Voir Départements étrangers.
- Bouches-du-Rhône* (département) : 104 ; 110 ; 130 ; 169 ; 276/1 ; 286 ; 289/1 ; 310 ; 549 ; 633 ; 746/1. – Voir *Arles* ; *Marseille*.
- Bouches-du-Weser* (ancien département) : 110. – Voir Départements étrangers.
- Bourbon-Lancy* (Saône-et-Loire). Bailliage : 8/2*.
- Bourgogne* (ancienne province ou généralité de Dijon), voir *Dijon*.
- Boussac* (Creuse) : 549.
- Brabant* (États de) : 101.
- Bresse* (ancienne province) : 8/1*.
- Bugey* (ancienne province) : 8/1*.
- Bureau central d'agriculture (1792-1793) : 129.
- Bureau chargé du contentieux électoral : 282/50-52.
- Bureau (ou section) d'agriculture : 130-131 ; 136, d. 3 ; 151. – Voir Bureau central d'agriculture ; Statistique départementale.
- Bureau de l'administration générale : 135/2 ; 276/1-282/1 ; 402 ; 408/1-412/1 ; 419-425 ; 427/1-2 ; 428-431 ; 436 ; 475-484 ; 491-497 ; 635-636 ; 746/1 ; 758-762 ; 833. – Voir Consulat et Premier Empire ; Monarchie de Juillet ; Restauration ; République (Seconde et Troisième) ; Révolution française ; Statistique départementale.
- Bureau de la population (durant les Cent jours) : 426.
- Bureau (ou direction) de la statistique (an VIII-1812) : 1*-6* ; 101-128 ; 131-134 ; 135/1 ; 136-137 ; 139-150 ; 152/1-275 ; 284-287 ; 289/1 ; 297/1 ; 402 ; 413-421 ; 432-435 ; 437-440/1. – Voir Consulat et Premier Empire ; Circulaires ministérielles.
- Bureau (ou division) de la statistique générale de France, voir Statistique générale de la France.
- Bureau des archives commerciales et de statistique générale, devenu Bureau de la statistique générale de France, voir Statistique générale de la France.
- Bureau des subsistances : 294-296.
- Bureaux du cadastre, voir Cadastre.
- Bureaux et établissements de bienfaisance, voir Assistance et bienfaisance.
- Cadastre : 128 ; 283. – Voir Statistique départementale.
- Caisses d'épargne : 724 ; 764/1.
- Calvados* (département) : 101 ; 111/1 ; 170 ; 286 ; 289/1-2 ; 311 ; 561 ; 636.
- Cambrai* (Nord) : 440/2.
- CAMUS (Armand Gaston) : 396.
- Canaux, voir Navigation.
- Cantal* (département) : 111/2 ; 153 ; 171 ; 276/1 ; 289/2 ; 312. – Voir *Murat*.
- Caprara* (Île de) : 136. – Voir *Elbe* (Île d') ; *Golo*.
- Carderie, voir Métiers et professions.
- Carrières, voir Mines et carrières.
- Cartes (géographiques) : 128 ; 131 ; – de Cassini : 443-444. – Voir Statistique départementale.
- CASSINI, voir Cartes.

- Catastrophes naturelles (grêle, incendies, inondations, etc.) : 560 ; 629-632.
- Catholiques, voir Cultes.
- Centenaires, voir Longévité.
- Céréales, voir Farines ; Grains ; Moulins.
- Chambres consultatives ; – d’agriculture : 561-607 ; – des arts et manufactures : 102.
- Champagne* (ancienne province) : 441.
- Charente* (département) : 111/2 ; 153 ; 172 ; 276/1 ; 285 ; 313 ; 400, d. 2 ; 512 ; 561 ; 746/1.
- Charente-Inférieure*, *auj. Charente-Maritime* (département) : 101 ; 111/2 ; 173 ; 285-286 ; 289/1 ; 314 ; 501/1 ; 561 ; 745/1. – Voir *Oléron* (Île d’) ; *Rochelle* (La).
- Charolles* (Saône-et-Loire). Bailliage : 8/2*.
- Charpentiers, voir Métiers et professions.
- Château-du-Loir* (Sarthe). Élection : 441.
- Château-Gontier* (Mayenne). Élection : 441.
- Châtillon* [-sur-Seine] (Côte-d’Or). Bailliage : 8/2*.
- Chemins de fer : 724. – Voir Transports.
- Cher* (département) : 112/1 ; 153 ; 174 ; 276/1 ; 315 ; 561 ; 633.
- Chevaux, juments, poulains : 8/1* ; 724. – Voir Haras.
- Circonscriptions administratives et territoriales : 396-400 ; 724.
- Circulaires ministérielles : 101 ; 103/1 ; 128 ; 133-134 ; 136 ; 282/52 ; 396, d. 2 ; 397/1 ; 427/2 ; 428-430 ; 492.
- Cire d’abeille : 560.
- Citoyens actifs, voir Élections.
- Code ; – civil : 135/1 ; – criminel : 135/1.
- Colonies françaises : 396 ; 403. – voir Marine et colonies.
- Comestibles, voir Denrées alimentaires.
- Combustibles : 639-703.
- Comité de division près la Convention nationale : 14-21 ; 101 ; 396. – Voir Révolution française.
- Commerce, voir Division de la statistique industrielle et commerciale ; Exportations ; Faillites ; Foires et marchés ; Patentes ; Statistique départementale ; Transports.
- Commission des subsistances : 104 ; 290-293.
- Commissions de statistique cantonales : 561 ; 608-610 ; 616 ; 625-628 ; 712-713 ; 745/1.
- Communautés religieuses, voir Cultes.
- Congrès international de statistique : 704/1.
- Conscription, conscrits : 101 ; 105 ; 154-275 ; 427/1 ; 437-440/1. – Voir Statistique départementale.
- Conseil d’État : 492.
- Conseil exécutif provisoire (rapports des commissaires-observateurs) : 129 ; 154-275.
- Conseil supérieur de statistique : 763. – Sous-commission de l’enseignement : 763 ; Sous-commission des accidents du travail : 763. – Sous-commission des salaires : 763.
- Conseils généraux (analyse des procès-verbaux des) : 101 ; 128 ; 135/1 ; 139-150 ; 154-275.
- Conservatoire des arts et métiers : 131.
- Consommation : 104 ; 154-275 ; 282/11 ; 560 ; 635-703 ; 712-715 ; 744 ; – en viande : 151. – Voir Octrois ; Prix (coût).
- CONSTANS, fils : 103.
- Constructions ; – civiles : 135/1, d. 1. – Hauteur des édifices : 135/1, d. 2.
- Consulat et Premier Empire : 1*-6* ; 9*-12* ; 27*-33* ; 101-128 ; 131-135/1 ; 136-137 ; 139-150 ; 152/1-275 ; 276/1-282/1 ; 283-289/1 ; 294-407 ; 413-426 ; 428-430 ; 432-440/1 ; 440/6 ; 445-472 ; 475-480 ; 492 ; 548-549 ; 560 ; 724.
- Contributions, voir Impôts et contributions.
- Contributions directes (administration) : 743. – Voir VANDAL.
- Contributions indirectes (administration) : 492 ; 560.
- COQUEBERT DE MONTBRET (Charles Étienne) : 101. – Voir Bureau de la statistique.
- Corps législatif : 396.
- Corrèze* (département) : 112/1 ; 175 ; 276/1 ; 316 ; 561.
- Corse* (département) : 112/2 ; 176 ; 289/1 ; 317 ; 512 ; 561 ; 746/1. – Voir *Golo* ; *Liamone*.
- Côte-d’Or* (département) : 112/2 ; 177 ; 285 ; 318 ; 512 ; 549 ; 561 ; 746/1. – Voir *Châtillon* ; *Dijon* ; *Semur-en-Auxois*.
- Côtes-du-Nord*, *auj. Côtes-d’Armor* (département) : 113/1 ; 178 ; 286 ; 319 ; 512 ; 549 ; 561. – Voir *Loudéac*.

- Courtiers, voir Métiers et professions.
- Coutumes, voir Mœurs et coutumes.
- Crèches, voir Assistance et bienfaisance.
- Creuse* (département) : 113/2 ; 130 ; 179 ; 285 ; 289/2 ; 320 ; 549 ; 561 ; 746/1. – Voir *Aubusson* ; *Boussac*.
- Crimes et délits : 154-275 ; 282/6.
- Croatie*, voir *Illyriennes* (provinces).
- Cuir et peaux : 560.
- Cultes : 104 ; 133-134 ; 154-275 ; 412/5 ; 707 ; 724. – Communautés religieuses : 725-739 ; 764/2. – Cures, succursales, vicariats : 724. – Diocèses : 724. – Écoles congréganistes : 741. – Paroisses : 14*-21*. – Voir Hétérodoxes ; Juifs ; Mennonites ; Orthodoxes ; Protestants.
- DAUBERT, commissaire du roi près le département de la Mayenne : 128.
- DAVALLON (Jean-Baptiste) : 152/2.
- Décès : 440/8. – Causes : 13* ; 440/2-4 ; 440/8 ; 499/1-511 ; 514-547/16 ; 527 ; 537 ; 541 ; 547/14-16 ; 551. – Enfants mort-nés : 440/5 ; 499/1-511 ; 514-526 ; 528-536 ; 538-540 ; 542-546 ; 547/1/C-13 ; 552 ; 766-832. – Voir Mortalité ; Population.
- Défenseurs de la patrie, voir Armée.
- DEFERRIÈRE (Alexandre) : 128. – Voir Bureau de la statistique.
- Délits, voir Crimes et délits.
- Démographie, voir Population.
- Dénombrements, voir Population.
- Denrées alimentaires : 282/11 ; 639-703 ; 712-715. – Voir Consommation ; Octrois ; Prix (coût).
- Départements ; – étrangers (annexés pendant la Révolution et l'Empire) : 21* ; 104-105 ; 131 ; 139-150 ; 395 ; 400 ; 435 ; 445 ; – frontière : 427/1. – Voir aux noms des départements ; Traité de paix de Paris (1814).
- Dépôts d'étalons, voir Haras.
- Dialectes, patois, voir Statistique départementale.
- Dictons, voir Proverbes et dictons.
- Dijon* (Côte-d'Or). Généralité : 7/1*-8/2* ; 105 ; 441.
- Direction de la statistique, voir Bureau de la statistique.
- Division de la statistique générale de France, voir Statistique générale de la France.
- Division de la statistique industrielle et commerciale : 745/2.
- Divorces : 432 ; 766-832. – Voir Population.
- Doire* (ancien département) : 113/2 ; 180 ; 395 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Dombes* (ancienne généralité) : 8/1* ; 441.
- Dordogne* (département) : 113/2 ; 181 ; 276/2 ; 285 ; 321 ; 512 ; 561.
- Douai* (Nord) : 440/3.
- Doubs* (département) : 114/1 ; 136, d. 4 ; 153 ; 182/1-2 ; 276/2 ; 285 ; 322 ; 542 ; 544 ; 561 ; 633 ; 743. – Voir *Mont-Terrible*.
- Drôme* (département) : 104 ; 114/1 ; 183 ; 323 ; 512-513 ; 549 ; 561. – Voir *Nyons*.
- Dunkerque* (Nord) : 440/3.
- DUQUESNOY (Adrien) : 105. – Voir Bureau de la Statistique.
- DUROCHER (Jourdain) : 128.
- Dyle* (ancien département) : 114/2 ; 140 ; 324 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Eaux-de-vie, voir Alcools.
- Écoles primaires et secondaires, voir Instruction publique.
- Économie : 288/1-2 ; – publique : 130 ; – rurale : 561. – Voir Agriculture ; Consommation ; Industrie ; Main-d'œuvre ; Prix (coût) ; Salaires ; Statistique départementale ; Subsistances.
- Édifices, voir Constructions.
- Elbe* (Île d') : 32* ; 276/2 ; 395. – Voir Départements étrangers ; *Méditerranée*.
- Électeurs, voir Élections.
- Élections. – Assemblées primaires, votants, électeurs, citoyens actifs : 14/1*-21* ; 128 ; 132 ; 135/1, d. 2 ; 298-394 ; 396 ; – municipales : 282/50-52.
- Élevage, voir Agriculture ; Bétail.
- Émigration, immigration d'ouvriers : 434-435.
- Empire (Premier), voir Consulat et Premier Empire.
- Empire (Second) : 135/2 ; 282/6-11 ; 282/14-38 ; 282/41-49 ; 282/54 ; 289/2-3 ; 297/2-4 ; 412/2-6 ; 440/2-5 ; 506-548 ; 550-559 ; 561-632 ; 637-704/1 ; 706-721 ; 725-739 ; 741-742 ; 745/1 ; 758-762 ; 765.
- Ems-Occidental* (ancien département) : 114/2. – Voir Départements étrangers.

- Ems-Oriental* (ancien département) : 114/2. – Voir Départements étrangers.
- Ems-Supérieur* (ancien département) : 114/2. – Voir Départements étrangers.
- Enfants, voir Assistance et bienfaisance ; Décès.
- Épizooties : 629-632.
- Escaut* (ancien département) : 114/2 ; 139 ; 184 ; 285-286 ; 297/1 ; 325 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Espagne* : 152/2. – Voir *Bayonne*.
- Esprit public, voir Statistique départementale.
- Établissements d'éducation correctionnelle, voir Prisons.
- Établissements d'humanité : 128.
- Étangs et marais : 102 ; 135/1, d. 1 ; 154-275 ; 285.
- Étrangers : 13* ; 412/5 ; 499/1-505 ; 833. – Voir Émigration et immigration d'ouvriers ; Passeports ; Population.
- Eure* (département) : 104 ; 114/2 ; 185 ; 285 ; 294 ; 326.
- Eure-et-Loir* (département) : 101 ; 104 ; 114/2 ; 186 ; 294 ; 327 ; 512.
- Exportations : 403 ; 744.
- Fabriques, voir Manufactures.
- Faillites, banqueroutes : 722-723/2.
- Farines : 294 ; 295/2-296 ; 403 ; 639-703. – Voir Céréales ; Moulins ; Octrois.
- Fécamp* (Haute-Vienne) : 512.
- Ferblanterie, voir Métiers et professions.
- Filatures : 501/2. – Voir Manufactures, fabriques.
- Finances : 133-134 ; 284 ; 492 ; 636 ; – départementales : 716-721. – Voir Contributions directes ; Contributions indirectes ; Faillites ; Impôts et contributions ; Mutations ; Octrois ; Patentes ; Successions.
- Finistère* (département) : 115 ; 187 ; 285-286 ; 297/1 ; 328.
- Flèche (La)* (Sarthe). Élection : 441.
- Florac* (Lozère) : 549.
- Foires et marchés : 14/1*-21* ; 101 ; 298-394 ; 724.
- Foix* (Ariège). Comté : 441.
- Fonctionnaires publics : 135/1, d. 2.
- Forêts, voir Bois et forêts.
- Forêts* (ancien département) : 101 ; 105 ; 115 ; 141 ; 151 ; 188 ; 329 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Forges, voir Métiers et professions.
- Frise* (ancien département) : 115 ; 151. – Voir Départements étrangers.
- Froment, voir Grains.
- Galipot, voir Résine brute.
- Gard* (département) : 115 ; 130 ; 189 ; 277/1 ; 286 ; 289/1 ; 330 ; 512 ; 549. – Voir *Vigan (Le)*.
- Garonne (Haute-)* (département) : 115 ; 153 ; 190 ; 297/1 ; 331 ; 445 ; 512.
- GAUDRY (P.-L.) : 136.
- Gênes* (ancien département) : 191 ; 286 ; 289/1. – Voir Départements étrangers.
- Gers* (département) : 101 ; 115 ; 192-193 ; 332 ; 433 ; 512 ; 549. – Voir *Lombez* ; *Mirande*.
- Gex* (Ain). Ancienne province : 8/1*.
- Gironde* (département) : 116 ; 194 ; 282/27 ; 285-286 ; 289/1 ; 333 ; 633 ; 745/1.
- Golo* (ancien département) : 136, d. 4 ; 176 ; 285 ; 445. – Voir *Corse* ; Départements étrangers.
- Grains (blés, céréales, etc.) : 9*-12* ; 105 ; 154-275 ; 295/2-296 ; 560-561. – Voir Farines ; Moulins ; Prix (coût).
- Gray* (Haute-Saône). Arrondissement : 280/2.
- Grêle, voir Catastrophes naturelles.
- Guastalla*, voir *Parme*, *Plaisance* et *Guastalla*.
- Guerre (ministère) : 133-134.
- Hambourg* (Allemagne) : 104.
- Haras : 724. – Voir Chevaux.
- Hazebrouck* (Nord) : 440/3.
- Hérault* (département) : 104 ; 116 ; 130 ; 195-196 ; 285 ; 334 ; 445 ; 512 ; 633.
- Hétérodoxes : 13*.
- Hollande*, voir *Pays-Bas*.
- HOLTZER (Carl Friedrich) : 135/1, d. 1.
- Hôpitaux et hospices, voir Assistance et bienfaisance.
- Ille-et-Vilaine* (département) : 116 ; 197 ; 285 ; 289/1 ; 335 ; 513 ; 746/1.
- Illyriennes* (provinces) : 285.

- Immigration, Voir Émigration, immigration d'ouvriers.
- Impôts et contributions : 9*-12* ; 104 ; 154-275 ; 298-394 ; 442/2 ; 717-721 ; 724 ; 744 ; 765. – Voir Contributions directes ; Contributions indirectes ; Finances ; Octrois ; Patentes.
- Incendies, voir Catastrophes naturelles.
- Indre* (département) : 116 ; 198 ; 285 ; 289/2 ; 336 ; 512.
- Indre-et-Loire* (département) : 101 ; 116 ; 199 ; 277/1 ; 282/27 ; 297/1 ; 337 ; 501/1 ; 512.
- Industrie : 104 ; 135/1 ; 154-275 ; 288/1-2 ; 501/2 ; 633 ; 745/1-2. – Voir Faillites ; Manufactures et fabriques ; Métallurgie ; Métiers et professions ; Mines et carrières ; Ouvriers ; Patentes ; Salines ; Statistique départementale ; Statistique industrielle et commerciale ; Substances minérales, végétales et animales.
- Industriels, Voir Métiers et professions.
- Ingénieurs des mines, voir Métiers et professions.
- Inondations, voir Catastrophes naturelles.
- Institut international de statistique : 763.
- Instruction publique, sciences et arts : 133-134 ; 135/1, d. 2 ; 154-275. – Écoles primaires et secondaires : 741. – Voir Conseil supérieur de statistique ; Statistique départementale.
- Intempéries, voir Catastrophes naturelles.
- Isère* (département) : 116 ; 200 ; 277/1 ; 338 ; 512 ; 549. – Voir *Saint-Marcellin*.
- Italie* : 105. – Voir *Apennins* ; *Arno* ; *Caprara* (Île de) ; Départements étrangers ; *Elbe* (Île d') ; *Gênes* ; *Illyriennes* (provinces) ; *Livourne* ; *Marengo* ; *Méditerranée* ; *Montenotte* ; *Ombrone* ; *Parme, Plaisance et Guastalla* ; *Piémont* ; *Pô* ; *Romains* (États) ; *Rome* ; *Sésia* ; *Stura* ; *Tanaro* ; *Taro* ; *Trasimène* ; *Turin*.
- Jemmapes* (ancien département) : 105 ; 117/1 ; 142 ; 201 ; 285 ; 339 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- JONNÈS, VOIR MOREAU DE JONNÈS.
- Jugements civils, correctionnels et criminels, voir Justice.
- Juges de paix, voir Métiers et professions.
- Juifs : 13* ; 102 ; 136, d. 2. – Voir Cultes ; Statistique départementale.
- Jura* (département) : 117/1 ; 136, d. 4 ; 202 ; 285 ; 340 ; 513.
- Jurés, voir Justice.
- Justice : 105 ; 133-134 ; 135/1. – Jurés : 135/1, d. 2. – Procès, jugements civils, correctionnels et criminels : 9*-12* ; 154-275 ; 433. – Voir Prisons ; Tribunaux.
- Justices de paix : 135/1, d. 1 ; 400, d. 1.
- LA MICHODIÈRE, démographe : 103/1 ; 442/2.
- Laines : 152/2 ; 560.
- Landes* (département) : 117/1 ; 203 ; 341 ; 512 ; 745/1. – Voir *Mont-de-Marsan*.
- Languedoc* (ancienne province) : 441.
- Léman* (ancien département) : 101 ; 104 ; 117/2 ; 152/1 ; 204 ; 395 ; 400, d. 1-2 ; 445. – Voir Départements étrangers.
- LEQUESNE : 103/1.
- Liamone* (ancien département) : 104 ; 176 ; 277/1 ; 285. – Voir *Corse* ; Départements étrangers.
- Lille* (Nord) : 440/4.
- Lippe* (ancien département) : 117/2. – Voir Départements étrangers.
- Liquides, voir Boissons et liquides.
- Livourne* (Méditerranée,auj. Italie) : 13* ; 103/1.
- Loir-et-Cher* (département) : 117/2 ; 205 ; 277/1 ; 285 ; 342 ; 501/1.
- Loire* (département) : 117/2 ; 130 ; 206 ; 277/2 ; 285 ; 343 ; 400, d. 2 ; 633.
- Loire (Haute-)* (département) : 117/2 ; 130 ; 207 ; 277/2 ; 344 ; 512.
- Loire-Inférieure*, auj. *Loire-Atlantique* (département) : 117/2 ; 208 ; 286 ; 289/1 ; 345 ; 400, d. 2 ; 512.
- Loiret* (département) : 101 ; 118 ; 209 ; 277/2 ; 285 ; 289/2 ; 294 ; 346 ; 512. – Voir *Loiret*.
- Lombez* (Gers) : 549.
- Longévité : 132. – Voir Statistique départementale.
- Lot* (département) : 118 ; 210 ; 347 ; 746/1.
- Lot-et-Garonne* (département) : 104 ; 118 ; 211/1-2 ; 277/2 ; 285 ; 348 ; 400, d. 2 ; 415 ; 427/1-2 ; 431 ; 478-479 ; 745/1.
- Loudéac* (Côtes-du-Nord, auj. Côtes-d'Armor) : 549.

- Lozère* (département) : 118 ; 130 ; 212 ; 285 ; 349 ; 512 ; 549 ; 746/1. – Voir *Florac*.
- Lure* (Haute-Saône). – Arrondissement : 280/2-281/1.
- Luxembourg*, voir *Forêts*.
- Lyon* (Rhône) : 441.
- Lys* (ancien département) : 105 ; 118 ; 144 ; 151 ; 213 ; 285-286 ; 350 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Maçons, voir Métiers et professions.
- Main-d'œuvre : 434-435. – Voir Métiers et professions ; Ouvriers ; Salaires.
- Maine-et-Loire* (département) : 101 ; 118 ; 214 ; 285 ; 351 ; 400, d. 2.
- Maisons centrales de détention, de correction ou de justice, voir Prisons.
- Maladies, voir Décès ; Santé.
- Manche* (département). 118 ; 215 ; 286 ; 289/1 ; 352.
- Mans (Le)* (Sarthe). Élection : 441.
- Manufactures, fabriques : 102 ; 104 ; 135/1, d. 1 ; 288/2 ; 501/2. – Voir Filatures ; Industrie.
- Marais, voir Étangs et marais.
- Marchands, voir Métiers et professions.
- Marchés, voir Foires et marchés.
- Marengo* (ancien département) : 118 ; 216 ; 395 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Mariages : 432. – Voir Population.
- Marine et colonies (ministère) : 133-134. – Voir Colonies françaises.
- Marins, voir Métiers et professions.
- Marne* (département) : 118 ; 217 ; 285 ; 353 ; 561 ; 633.
- Marne (Haute-)* (département) : 118 ; 218 ; 277/2 ; 354 ; 633.
- Marseille* (Bouches-du-Rhône) : 104.
- Mayenne* (département) : 118 ; 128 ; 130 ; 219 ; 282/27 ; 355 ; 400, d. 2 ; 445 ; 746/1. – Voir *Château-Gontier*.
- Médecins, personnel de santé, voir Santé.
- Méditerranée* (ancien département) : 220 ; 285 ; 289/1. – Voir Départements étrangers ; *Livourne*.
- Mémoires statistiques des départements : 1*-2* ; 5* ; 101 ; 103/1 ; 104 ; 128 ; 136-137 ; 154-275 ; 285. – Voir Bureau de la statistique ; Statistique départementale.
- Mendicité, voir Assistance et bienfaisance.
- Mennonites : 104.
- Menuisiers, voir Métiers et professions.
- Mercuriales : 403.
- Métallurgie, voir Métiers et professions.
- Météorologie (observations) : 12* ; 136, d. 2 ; 153-275 ; 297/1-4. – Voir Statistique départementale.
- Métiers, professions : 428-430 ; 707. – Banquiers : 722-723/2 ; Carderie : 501/2 ; Charpentiers : 282/11 ; 712-713 ; 715. – Courtiers : 722-723/2. – Ferblanterie : 501/2 ; Filles publiques : 13*. – Forges : 501/2 ; Industriels : 722-723/2. – Juges de paix : 135/1, d. 1. – Maçons : 282/11 ; 712-713 ; 715. – Marins : 13*. – Menuisiers : 282/11 ; 712-713 ; 715. – Métallurgie : 501/2 ; Meuniers : 294. – Négociants, marchands : 722-723/2. – Serrurerie : 282/11 ; 501/2 ; 712-713 ; 715. – Textile : 501/2. – Voir Armée ; Main-d'œuvre ; Ouvriers ; Ponts et chaussées ; Préfets, sous-préfets ; Salaires ; Santé.
- Meuniers, voir Métiers et professions.
- Meurthe* (ancien département) : 118 ; 221 ; 278/1 ; 289/2 ; 356 ; 542 ; 633. – Voir Départements étrangers ; *Nancy*.
- Meurtres, voir Crimes et délits.
- Meurthe-et-Moselle* (département), voir *Meurthe* ; *Moselle* ; *Nancy*.
- Meuse* (département) : 104 ; 119/1 ; 132 ; 222 ; 357 ; 512-513 ; 633.
- Meuse-Inférieure* (ancien département) : 105 ; 119/1 ; 143 ; 223 ; 278/1 ; 285 ; 358 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Miel (production) : 560.
- Militaires, voir Armée.
- Mines et carrières : 135/1, d. 1 ; 289/1. – Voir Salines.
- Mirande* (Gers) : 549.
- Mœurs et coutumes : 561. – Voir Proverbes et dictons ; Statistique départementale.
- Monarchie de Juillet : 105-127 ; 135/1, d. 2 ; 135/2 ; 282/2-4 ; 282/11-13 ; 282/39-40 ; 282/50-54 ; 289/3 ; 297/2-4 ; 440/2-5 ; 440/7-8 ; 498-505 ; 513 ; 549 ; 552 ; 560 ; 634-635 ; 704/2-705 ; 708 ; 710 ; 715 ; 722-724 ; 740 ; 743-744 ; 746/1-755.

- Mont-Blanc* (ancien département) : 101 ; 152/1 ; 224-225 ; 359 ; 400, d.1-2. – Voir Départements étrangers.
- Mont-de-Marsan* (Landes) : 133, d. 2 ; 203.
- Mont-Terrible* (ancien département) : 227 ; 360. – Voir Départements étrangers.
- Mont-Tonnerre* (ancien département) : 119/1 ; 228 ; 285 ; 395. – Voir Départements étrangers.
- Montagnes (hauteur des) : 135/1, d. 2.
- MONTALIVET (Jean-Pierre de) : 103/2.
- MONTBRET, voir COQUEBERT DE MONTBRET.
- Montcenis* (Saône-et-Loire). Bailliage : 8/2*.
- Monténégro*, voir *Illyriennes* (provinces).
- Montenotte* (ancien département) : 119/1 ; 226 ; 289/1 ; 297/1 ; 395. – Voir Départements étrangers.
- Montpellier (Hérault). Généralité : 441.
- Monts-de-piété, voir Assistance et bienfaisance.
- Morbihan* (département) : 104 ; 119/1 ; 229 ; 285-286 ; 361 ; 400, d. 2 ; 433 ; 549 ; 636. – Voir *Ploërmel*.
- MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) : 744. – Voir Statistique générale de la France.
- Mortalité : 440/2-4.
- Moselle* (département) : 119/1 ; 230 ; 285 ; 289/2 ; 362 ; 400, d. 2 ; 544 ; 633.
- Moulins : 290-296 ; 633.
- Moulins* (Allier). Généralité : 441.
- Murat* (Cantal) : 289/2.
- Mutations : 284.
- Nancy* (Meurthe,auj. Meurthe-et-Moselle). Généralité : 442/1.
- Navigation : 154-275 ; 724 ; – intérieure : 135/1, d. 1 ; 154-275 ; 289/3 ; 724. – Voir Ports ; *Seine* (fleuve) ; Statistique départementale ; Transports.
- NECKER (Jacques) : 396, d. 3.
- Négociants ou marchands, voir Métiers et professions.
- Nèthes (Deux-)* (ancien département) : 105 ; 119/1 ; 145 ; 231 ; 285 ; 363 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- NEUFCHÂTEAU (François de) : 105.
- Nevers* (Nièvre) : 549.
- Nièvre* (département) : 119/2 ; 232 ; 289/2 ; 364 ; 400, d. 2 ; 549 ; 636. – Voir *Nevers*.
- Nord* (département) : 101 ; 119/2 ; 233 ; 278/2 ; 282/28 ; 285-286 ; 365 ; 400, d. 2 ; 440/2-4 ; 512 ; 633. – Voir *Avesnes* ; *Cambrai* ; *Douai* ; *Dunkerque* ; *Lille*.
- Notariat : 135/1.
- Nyons* (Drôme) : 549.
- Octrois : 9*-12* ; 635-703.
- Oise* (département) : 101 ; 119/2 ; 234 ; 289/2 ; 294 ; 366 ; 512 ; 633.
- Oléron* (Île d') : 104.
- Ombrome* (ancien département) : 235 ; 285 ; 289/1 ; 395. – Voir Départements étrangers.
- Orléans* (Loiret) : 136, d. 2. – Généralité : 441.
- Orne* (département) : 101 ; 119/2 ; 236 ; 367 ; 445 ; 746/1.
- Orthodoxes : 13*.
- Ourthe* (ancien département) : 101 ; 103/1 ; 119/2 ; 146 ; 237 ; 278/3 ; 285 ; 368 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Ouvrages, articles, etc. : 128 ; – imprimés et publiés en France : 135/1, d. 2. – Inventaires des livres, cartes, dessins, papiers du Bureau de la statistique : 131. – Références d' : 5* ; 745/2. – Voir Bibliothèque nationale.
- Ouvriers : 288/2 ; 434-435 ; 501/2 ; 633 ; 712-713 ; 715 ; 745/1. – Voir Émigration, immigration d'ouvriers ; Industrie ; Main-d'œuvre ; Métiers et professions.
- Ouvroirs, voir Assistance et bienfaisance.
- Pamiers* (Ariège) : 549.
- Paris* : 123-124 ; 135/1, d. 2 ; 396, d. 2 ; 440/8 ; 724. – Approvisionnement en farine : 294. – Crues de la Seine : 287. – Généralité : 442/1. – Recensement parisien : 404-406. – Voir *Seine* (département) ; *Seine* (fleuve).
- Parme, Plaisance et Guastalla* (États de) : 102.
- Paroisses, voir Cultes.
- Pas-de-Calais* (département) : 101 ; 119/2 ; 238 ; 279/1 ; 286 ; 297/1 ; 369 ; 633.
- Passeports : 710-711.
- Patentes : 633 ; 743.
- Patois, voir Dialectes et patois.
- Pâturages, voir Prairies et pâturages.

Pays-Bas : 104 ; 131. – Voir *Bouches-de-l'Escaut* ; *Bouches-de-l'Yssel* ; *Bouches-de-la-Meuse* ; *Bouches-du-Rhin* ; Départements étrangers ; *Ems-Occidental* ; *Escaut* ; *Frise* ; *Meuse-inférieure* ; *Nèthes (Deux-)* ; *Yssel-Supérieur* ; *Zélande* ; *Zuyderzée*.

Piémont : 104. – Voir Départements étrangers.

Plaisance, voir *Parme*, *Plaisance et Guastala*.

Ploërmel (Morbihan) : 549.

Pô (ancien département) : 101 ; 119/2 ; 239 ; 395 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.

Poids et mesures (inspection) : 724.

Poissy (Seine-et-Oise,auj. Yvelines) : 724.

Poitiers (Vienne). Généralité : 442/1.

Police générale (administration) : 133-134.

Ponts : 724.

Ponts et Chaussées (administration) : 133-134 ; 135/1, d. 1. – Ingénieurs des mines : 724. – Voir Chemins de fer ; Ingénieurs des mines ; Mines et carrières ; Navigation ; Ponts ; Ports ; Routes.

Population : 1*-2* ; 7/1*-13* ; 27*-28* ; 101-128 ; 132 ; 135/1-2 ; 139-150 ; 154-275 ; 298-402 ; 407 ; 413-427/1 ; 432 ; 440/5-445 ; 498-501/2 ; 548-549 ; 635 ; – agglomérée ou éparse : 106-127 ; 428-431 ; 442/2 ; 492 ; 833 ; – dans les hôpitaux, hospices, autres établissements de bienfaisance : 9*-12* ; 135/2 ; 154-275 ; 282/12-49 ; 433 ; – militaire : 13* ; 30*-33* ; 154-275 ; 397/2-399 ; 408/1-409/2 ; 436-438 ; – par culte : 412/5 ; 427/3-6 ; 542 ; 544 ; 725-739 ; 764/2 ; – par infirmités : 412/2-5 ; 427/3-6 ; – par profession ou secteur d'activité : 404-406 ; 412/2-5 ; 427/3-6 ; 428-430 ; 501/2 ; 506-512 ; 514-526 ; 528-536 ; 538-540 ; 543 ; 545-546 ; 547/1/C-13 ; 722-723/2 ; – pénitentiaire : 9*-13* ; 154-275 ; 433 ; 704/2-709 ; – scolaire : 741 ; – selon l'origine et la nationalité : 412/5 ; 427/3-6 ; – sous l'Ancien Régime : 7/1*-8/2* ; 105 ; 396, d. 3 ; 441-444 ; 548-549 ; – sous la Monarchie de Juillet : 105-127 ; 135/2 ; 440/2-5 ; 440/7-8 ; 498-505 ; 513 ; 552 ; 560 ; 746/1-755 ; – sous la Restauration : 103/1-127 ; 397/1 ; 401 ; 408/1-412/1 ; 427/1-2 ; 431 ; 440/6-7 ; 472-484 ; 491 ; 493-498 ; 550 ; – sous la Révolution française : 14/1*-26* ; 101 ; 103/1-128 ; 132 ; 154-275 ; 298-394 ; 396 ; 400 ; 403 ; 441-442/2 ; 498 ; 548 ; – sous la Seconde République : 440/5 ; 440/7-8 ; 499/1-505 ; 513 ; 552 ; 756-757 ; 762 ; – sous la Troisième République : 34-100/9* ; 766-

833 ; – sous le Consulat et le Premier Empire : 1*-2* ; 9*-11* ; 27*-33* ; 101-128 ; 132 ; 135/1 ; 139-150 ; 154-275 ; 298-402 ; 404-407 ; 413-426 ; 428-430 ; 432 ; 440/6 ; 445-472 ; 475-480 ; 492 ; 548-549 ; – sous le Second Empire : 135/2 ; 412/2-6 ; 506-547/16 ; 551 ; 553-559 ; 758-762.

– Dénombrements, recensements (états récapitulatifs, correspondance) : 14/1*-21* ; 30*-33* ; 101 ; 104-127 ; 135/2 ; 298-402 ; 404-412/6 ; 427/1-6 ; 445 ; 498 ; 501/2 ; 542 ; 544 ; 717-721 ; 746/1 ; 758-762 ; 833.

– Mouvements (états récapitulatifs, correspondance) : 22*-26* ; 29*-30* ; 34-100/9* ; 105 ; 128 ; 132 ; 135/2 ; 397/1 ; 400-401 ; 440/5-7 ; 445-484 ; 491 ; 493-547/16 ; 550-559 ; 746/2-757 ; 762 ; 766-832.

– Voir Décès ; Divorces ; Émigration et immigration d'ouvriers ; Étrangers ; Longévité ; Mariages ; Mortalité ; Passeports ; Statistique départementale.

Ports : 104 ; 135/1, d. 1 ; 286. – Voir Navigation ; Préfecture de police, service de l'inspection de la navigation et des ports.

Prairies et pâturages : 561.

Préfecture de police, service de l'inspection de la navigation et des ports : 287.

Préfets, sous-préfets : 397/1. – Correspondance : 1*-5* ; 105-127 ; 139-150 ; 154-275.

Prisons : 9*-12* ; 135/1, d. 2 ; 154-275 ; 433 ; 704/2-709 ; 724. – Voir Bagnes.

Prix (coût) : 9*-12* ; 105 ; 154-275 ; 282/11 ; 282/30-38 ; 433 ; 636 ; 639-691 ; 712-715 ; 724. – Voir Consommation ; Mercuriales ; Octrois.

Procès, voir Justice.

Produits agricoles, voir Agriculture.

Professions, voir Métiers et professions.

Propriété foncière : 765. – Voir Impôts et contributions.

Protestants : 104 ; 542 ; 544. – Voir Cultes.

Proverbes et dictons : 561.

Prusse, auj. *Allemagne* : 131 ; 704.

Puy-de-Dôme (département) : 101 ; 120/1 ; 130 ; 240 ; 285 ; 370 ; 746/1.

Pyrénées (Basses-), auj. *Pyrénées-Atlantiques* (département) : 101 ; 120/1 ; 241 ; 285-286 ; 371 ; 433 ; 513 ; 746/1.

- Pyrénées (Hautes-)* (département) : 101 ; 120/2 ; 242 ; 279/2 ; 297/1 ; 372 ; 549 ; 633. – Voir *Argelès*.
- Pyrénées-Orientales* (département) : 104 ; 120/2 ; 243 ; 285-286 ; 289/1 ; 373 ; 633.
- Rades et atterrages, voir Ports.
- Recensements, voir Population.
- Récoltes : 105 ; 289/2. – Voir Agriculture ; Subsistances.
- Répertoire des communes : 276/1-282/1.
- République (Seconde) : 282/4-6, 11, 13, 40, 41, 53-54 ; 289/3 ; 297/2-4 ; 440/2-5 ; 440/7-8 ; 499/1-505 ; 513 ; 552 ; 629-630/2 ; 633-634 ; 636 ; 704/2-706 ; 708 ; 710-713 ; 722-723/2 ; 743 ; 756-757 ; 762 ; 765.
- République (Troisième) : 34-100/9* ; 763-764/2 ; 766-833.
- Résine brute ou galipot : 745/1.
- Restauration (1814-1830) : 101 ; 103/1-127 ; 131 ; 136 ; 282/11 ; 287 ; 297/2-4 ; 397/1 ; 401 ; 408/1-412/1 ; 427/1-2 ; 431 ; 440/6-7 ; 472-484 ; 491 ; 493-498 ; 550 ; 560 ; 712-713 ; 722 ; 724 ; 743-744 ; 745/2.
- Révolution française (période) : 14/1*-26* ; 101 ; 103/1 ; 104-130 ; 132 ; 154-275 ; 283 ; 288/2 ; 290-293 ; 297/2-394 ; 396 ; 400 ; 403 ; 437-438 ; 441-442/2 ; 498 ; 548 ; 560 ; 744.
- Rhin* (anciens départements de la rive gauche du) : 139-150. – Voir Départements étrangers ; *Mont-Tonnerre* ; *Rhin-et-Moselle* ; *Roër* ; *Sarre*.
- Rhin (Bas-)* (département) : 121 ; 244 ; 374 ; 400, d. 2 ; 445 ; 542 ; 544 ; 633.
- Rhin (Haut-)* (département) : 121 ; 245 ; 295/1 ; 375 ; 400, d. 2 ; 512 ; 542 ; 544 ; 633.
- Rhin-et-Moselle* (ancien département) : 121 ; 149 ; 246 ; 280/1 ; 285 ; 395. – Voir Départements étrangers.
- Rhône* (département) : 121 ; 247 ; 289/2 ; 376 ; 633. – Voir *Lyon*.
- Rochelle La* (Charente-Inférieure,auj. Charente-Maritime) : 104.
- Roër* (ancien département) : 121 ; 148 ; 248 ; 280/1 ; 295/1 ; 395 ; 436. – Voir Départements étrangers.
- Romains* (États) : 102. – Voir *Rome*.
- Rome* (ancien département) : 102 ; 249 ; 289/1. – Voir Départements étrangers ; *Romains* (États).
- Routes : 135/1, d. 1 ; 154-275 ; 290-293 ; 724. – Voir Transports.
- Saint-Girons* (Ariège) : 549.
- Saint-Jean-de-Lône*, auj. *Saint-Jean-de-Losne* (Côte-d'Or). Ancienne subdélégation : 8/1*.
- Saint-Marcellin* (Isère) : 549.
- Salaires : 282/11 ; 633 ; 712-715. – Voir Conseil supérieur de statistique ; Économie.
- Salines : 289/1.
- Salles d'asile, voir Assistance et bienfaisance.
- Salubrité : 285.
- Sambre-et-Meuse* (ancien département) : 101 ; 121 ; 147 ; 250 ; 280/1 ; 377 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Santé : 104 ; 285. – Maladies : 13* ; 105 ; 154-275 ; 282/14-24 ; 282/27-28 ; 282/30-37 ; 282/46-49 ; 297/1. – Personnel médical : 282/14-24 ; 282/27-28 ; 282/30-37 ; 506-512 ; 514-526 ; 528-536 ; 538-540 ; 543 ; 545-546 ; 547/1/C-13. – Vaccination, vaccine : 135/1, d. 2 ; 154-275. – Voir Assistance et bienfaisance ; Aveugles et sourds-muets ; Décès (causes) ; Salubrité ; Statistique départementale.
- Saône (Haute-)* (département) : 101 ; 104 ; 121 ; 251 ; 280/2-281/1 ; 285 ; 378 ; 400, d. 2 ; 512 ; 542 ; 544. – Voir *Vesoul*.
- Saône-et-Loire* (département) : 122/1 ; 252 ; 282/27 ; 285 ; 379. – Voir *Autun* ; *Bourbon-Lancy* ; *Charolles* ; *Montcenis* ; *Semur-en-Brionnais*.
- Sarre* (ancien département) : 122/1 ; 150 ; 253 ; 281/2 ; 395. – Voir Départements étrangers.
- Sarthe* (département) : 122/1 ; 254 ; 289/2 ; 297/1 ; 380 ; 400, d. 2. – Voir *Château-du-Loir* ; *Mans (Le)*.
- Savoie* (département), voir pour la période antérieure à 1860 : *Mont-Blanc* ; *Piémont*.
- Savoie (Haute-)* (département), voir pour la période antérieure à 1860 : *Léman* ; *Mont-Blanc* ; *Piémont*.
- Sceaux* (Seine, auj. Hauts-de-Seine) : 724.
- Sciences, voir Instruction publique, sciences et arts.
- Section d'agriculture, voir Bureau d'agriculture.
- Seine* (ancien département) : 122/2-124 ; 255/1-2 ; 294 ; 297/1 ; 381 ; 542 ; 544. – Voir *Paris* ; *Sceaux*.

- Seine* (fleuve) : 287.
- Seine-et-Marne* (département) : 125/1 ; 257 ; 289/3 ; 294 ; 383 ; 633.
- Seine-et-Oise* (ancien département) : 101 ; 125/2 ; 258/1-2 ; 281/2 ; 285 ; 294 ; 384. – Voir *Poissy*.
- Seine-Inférieure*, *auj. Seine-Maritime* (département) : 125/1 ; 256 ; 286 ; 289/2 ; 382 ; 401, d. 2 ; 512 ; 633.
- Semur [-en-Auxois]* (Côte-d'Or) : 549. – Bailliage : 8/2*.
- Semur-en-Brionnais* (Saône-et-Loire). Bailliage : 8/2*.
- Sens* (Yonne) : 636.
- Serrurerie, serruriers, voir Métiers et professions.
- Sesia* (ancien département) : 259 ; 395 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Sèvres (Deux-)* (département) : 125/2 ; 137 ; 260 ; 282/1 ; 285 ; 385 ; 400, d. 2 ; 445 ; 561.
- SILVESTRE OU SYLVESTRE, chef de la section d'agriculture à la 2^e division du ministère de l'Intérieur : 131.
- Simplon* (ancien département) : 101 ; 125/2. – Voir Départements étrangers.
- Sinistres, voir Catastrophes naturelles.
- Slovénie*, voir *Illyriennes* (provinces).
- Sociétés de secours mutuels, voir Assistance et bienfaisance.
- Sociétés savantes : 154-275. – Voir Statistique départementale.
- Soie : 560.
- Somme* (département) : 125/2 ; 261 ; 286 ; 289/2 ; 386 ; 746/1.
- Sourds-muets, voir Aveugles et sourds-muets.
- Sous-préfets, voir Préfets et sous-préfets.
- Statistique agricole, voir Agriculture.
- Statistique départementale, dite aussi « des préfets » (sous le Directoire, le Consulat et le Premier Empire) : 1*-6* ; 9*-12* ; 101-128 ; 132 ; 139-150 ; 152/1 ; 154-275. – Voir Bureau de la statistique ; Consulat et Premier Empire ; Mémoires statistiques des départements ; Révolution française.
- Statistique générale de la France (sous la Monarchie de Juillet, le Second Empire, la Seconde et Troisième République) : 135/2 ; 282/2-49 ; 282/53-54 ; 297/2-4 ; 412/2-6 ; 440/2-4 ; 440/8 ; 506-559 ; 561-634 ; 637-691 ; 704/2-723/2 ; 725-739 ; 741-742 ; 745/1 ; 763-764/1 ; 766-832. – Voir Empire (Second) ; Monarchie de Juillet ; République (Seconde et Troisième).
- Statistique industrielle et commerciale, voir Division de la statistique industrielle et commerciale.
- Stura* (ancien département) : 125/2 ; 262 ; 395 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Substances : 105 ; 403 ; 560. – Voir Bureau des substances ; Commission des substances ; Consommation ; Grains ; Farines ; Mercuriales ; Moulins ; Prix (coût) ; Récoltes ; Statistique départementale.
- Substances minérales, végétales et animales : 288/1-2. – Voir Industrie ; Résine ; Soie ; Statistique départementale.
- Successions : 722-723/2. – Voir Mutations.
- Sucre indigène : 560.
- Suif : 560.
- Suisse, voir Départements étrangers ; *Léman* ; *Mont-Terrible* ; *Simplon*.
- Superficie de la France : 104 ; 403 ; 717-721. – Voir Statistique départementale.
- SYLVESTRE, VOIR SILVESTRE.
- Tabac : 560.
- TABARD (Jean-Claude) : 152/2.
- Tanaro* (ancien département) : 263 ; 395 ; 400, d. 1. – Voir Départements étrangers.
- Tarn* (département) : 126/1 ; 264/1-2 ; 282/1 ; 289/2 ; 387 ; 716.
- Tarn-et-Garonne* (département) : 126/1 ; 746/1.
- Taro* (ancien département) : 126/1 ; 265 ; 289/1 ; 395. – Voir Départements étrangers.
- TESTU, imprimeur : 103/1 ; 136, d. 3.
- Textile, voir Industrie ; Filatures ; Métiers et professions ; Laines ; Soie.
- Toulouse (Haute-Garonne). Généralité : 441.
- Traité de paix de Paris (1814) : 397/1 ; 427/1.
- Transports : 134, d. 1 ; 724. – Voir Chemins de fer ; Navigation ; Routes.
- Trasimène* (ancien département) : 126/1 ; 266. – Voir Départements étrangers.
- Trévoux* (Ain). Élection : 441.

Tribunaux : 724 ; – de commerce : 722-723/2. –
Voir Justice.

Turin (Pô,auj. Italie) : 104.

Vaccination, vaccine, voir Santé.

Valenciennes (Nord) : 440/4.

VANDAL, directeur général des contributions
directes : 765.

Var (département) : 126/1 ; 267 ; 282/1 ; 286 ;
289/1-2 ; 388 ; 549 ; 746/1.

Vaucluse (département) : 104 ; 126/2 ; 268 ;
282/1 ; 297/1 ; 389 ; 633.

Vendée (département) : 126/2 ; 269 ; 285-286 ;
289/1 ; 390 ; 400, d. 2.

Vesoul (Haute-Saône) : 136, d. 2. –
Arrondissement : 281/1.

Viande, voir Consommation ; Octrois ; Prix
(coût).

Vienne (département) : 127/1 ; 270 ; 285 ; 289/2 ;
391 ; 746/1. – Voir *Poitiers*.

Vienne (Haute-) (département) : 127/1 ; 136, d.
4 ; 137 ; 271 ; 392 ; 400, d. 2 ; 512. – Voir
Fécamp.

Vigan (Le) (Gard) : 549.

Vignes, vignobles : 744. – Voir Agriculture.

Vins, voir Alcools.

Vosges (département) : 127/2 ; 272 ; 289/2 ;
393 ; 400, d. 2 ; 542 ; 633.

Vouziers (Ardennes) : 549.

Yonne (département) : 127/2 ; 273 ; 285 ; 394 ;
636. – Voir *Sens*.

Yssel-Supérieur (ancien département) : 127/2 ;
274. – Voir Départements étrangers.

Zélande : 105.

Zuyderzée (ancien département) : 127/2 ; 275. –
Voir Départements étrangers.

